

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2003-2004**

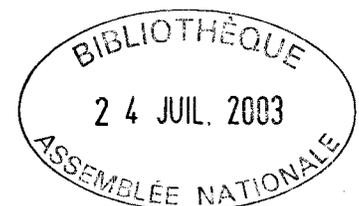


TABLE DES MATIÈRES

Étude des crédits 2003-2004
Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Dem. # Libellé de la demande

- 01 Détails de la politique salariale de la SAQ, rémunération, bonis et avantages sociaux.
- 02 Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.
- 03 Liste des contrats donnés par la SAQ, incluant publicité et sondages :
- a) nom des fournisseurs;
 - b) montant des contrats;
 - c) méthode d'octroi des contrats.
- 04 Sommes investies dans Educ'alcool en 2002-2003.
- 05 Liste des partenariats avec des organismes culturels ou humanitaires et montants qui y sont consacrés en 2001-2002, en 2002-2003 et prévisions pour 2003-2004.
- 06 Rendements de la SAQ ventilés sur cinq ans.
- 07 Dépenses attribuées à la participation de la SAQ dans la Société en commandite La Maison des Futailles et revenus tirés de cette société.



ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Société des alcools du Québec

Demande numéro	Libellé de la demande
01	Détails de la politique salariale de la SAQ, rémunération, bonis et avantages sociaux.

Règlement sur la rémunération des
employés non syndiqués de la
Société des alcools du Québec

Table des matières

1	OBJECTIFS VISÉS.....	1
1.1	Objectifs de stratégie de gestion des ressources humaines	1
1.2	Objectifs de culture d'entreprise	2
1.3	Objectifs de soutien à la gestion.....	2
2	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	3
2.1	Portée du règlement sur la rémunération.....	3
2.2	Structure salariale.....	3
2.3	Programme de bonification	4
2.4	Marchés de référence	5
2.5	Équité interne	6
3	DÉTERMINATION DU SALAIRE INDIVIDUEL	7
3.1	Embauche.....	7
3.2	Révision salariale.....	7
3.3	Conditions particulières de marché	8
3.4	Exceptions	8
3.5	Règles de transition et rétroactivité.....	8
4	MOUVEMENTS DE PERSONNEL	10
4.1	Promotion.....	10
4.2	Rétrogradation.....	10
4.3	Assignment à une classe inférieure	11
4.4	Changement de classe des succursales.....	11
4.5	Heures supplémentaires	11
5	PROCESSUS ET RESPONSABILITÉS.....	13
5.1	Règlement sur la rémunération	13
5.2	Structure salariale.....	13
5.3	Décisions salariales	14
5.4	Gestion du rendement.....	14
5.5	Recours.....	14
5.6	Communication.....	15

ANNEXES

- A Structure salariale au 1^{er} avril 2002 et programme de bonification pour l'exercice financier 2003-2004
- B Outil d'évaluation des emplois
- C Critères de classification et pondération pour les succursales
- D Exemple de matrice de progression salariale selon les niveaux de salaire et l'évaluation du rendement individuel.

Approuvé par le conseil d'administration

Le 27 mars 2003

1 Objectifs visés

1.1 Objectifs de stratégie de gestion des ressources humaines

Le règlement sur la rémunération soutient la stratégie organisationnelle de la Société des alcools du Québec (SAQ).

Attirer les ressources humaines

- Comblent les besoins en effectif avec du personnel répondant adéquatement aux exigences de l'emploi.
- Se donner une flexibilité pour attirer du personnel d'exception dans des emplois clés à impact stratégique pour l'entreprise.
- Favoriser la progression interne.

Conserver les ressources humaines

- Conserver un taux de roulement limité.
- Conserver le personnel critique pour les emplois à impact stratégique.
- Accepter ou inciter les départs d'employés plafonnés dans leur plan de carrière à la SAQ.
- Accepter ou inciter les départs d'employés à performance marginale ou déficiente.

Motiver les ressources humaines

- Cibler les efforts des employés sur des résultats prédéfinis (objectifs, indicateurs et réalisation de projets).
- Soutenir et reconnaître le développement des compétences :
 - spécifiques à l'emploi occupé et à la ligne de carrière;
 - générales et transférables.

1.2 Objectifs de culture d'entreprise

- Respecter l'équité interne globale, entre catégories d'emplois cadres et non syndiqués, en respect des dispositions de la *Loi sur l'équité salariale*.
- Respecter l'équité externe, fondée sur des marchés de référence pertinents aux différents groupes d'emplois, sur une base générale (non nécessairement emploi par emploi).
- Assurer une transparence et projeter une image d'équité :
 - à l'égard des processus suivis pour l'ensemble des conditions du règlement sur la rémunération;
 - à l'égard des processus suivis dans la détermination des rémunérations individuelles;
 - à l'égard des dispositions du règlement sur la rémunération et des perspectives que celles-ci offrent aux employés.
- Favoriser une image publique d'employeur qui suscite le respect par son équilibre entre :
 - ses impératifs d'affaires et ses ambitions de réussite commerciale;
 - son statut d'entreprise appartenant à l'État;
 - son ambition d'être un employeur exemplaire.

1.3 Objectifs de soutien à la gestion

- Soutenir les processus de gestion de la performance, selon la philosophie de gestion adoptée par la SAQ.
- Assurer les possibilités d'adaptation des processus de gestion de la performance pour tenir compte des impératifs des différents domaines d'activité de l'entreprise et des particularités de leurs opérations dans le respect du cadre général.
- Responsabiliser les gestionnaires pour les décisions liées à la rémunération de leurs employés dans le respect des processus de décision et d'application des principes de rémunération.
- Assurer une cohérence d'ensemble dans la détermination des conditions de rémunération et un contrôle efficace du respect des orientations du règlement.

2 Dispositions générales

2.1 Portée du règlement sur la rémunération

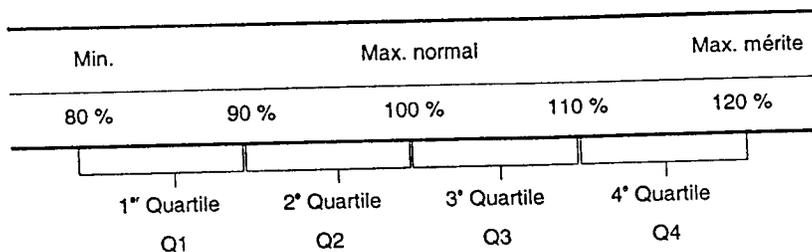
Le règlement sur la rémunération touche l'ensemble du personnel faisant partie des groupes d'emplois suivants : cadres supérieurs, cadres intermédiaires, cadres non gestionnaires, directeurs de succursale et personnel non syndiqué de la SAQ.

Le règlement sur la rémunération porte sur l'ensemble de la rémunération directe (en espèces) : salaire, boni, heures supplémentaires.

2.2 Structure salariale

La structure salariale présentée à l'annexe A est fondée sur l'équité interne et externe et repose sur les principes généraux suivants :

- Les postes sont regroupés en fonction de leur valeur relative à l'intérieur de classes salariales correspondant à un intervalle de pointages; cette valeur relative découle de l'évaluation effectuée à l'aide de l'outil d'évaluation des emplois joint à l'annexe B.
- Les salaires individuels sont déterminés selon les échelles salariales correspondant aux classes salariales.
- Les échelles salariales sont divisées en quatre quartiles, s'étendant de 80 % à 120 % d'un taux de contrôle.



- La progression de l'employé dans son échelle salariale est déterminée selon sa performance et sa position initiale dans l'échelle (ratio comparatif).

2.3 Programme de bonification 2003-2004

Les groupes d'emplois visés par le présent règlement sont admissibles à un programme de bonification, basé sur les principes suivants :

- le boni cible est déterminé en pourcentage du salaire jusqu'à concurrence du maximum normal de l'échelle applicable;
- le boni cible est déterminé de façon à ce que la somme de la rémunération directe soit concurrentielle avec le marché, lorsque la performance est pleinement satisfaisante;
- l'atteinte du boni cible résulte de l'atteinte complète des objectifs de résultat pour une période déterminée;
- le boni cible est également le boni maximum;
- les modalités de détermination des objectifs de résultat répondent aux impératifs des différents domaines d'affaires.

Note : Les dispositions proposées sont transitoires : des programmes avec possibilité de dépasser le boni cible (1,5 X) pourraient être acceptés éventuellement dans les divisions où la gestion de performance est faite avec discipline et rigueur et où les objectifs sont fixés à un niveau assez exigeant.

- Le pourcentage cible des bonis est présenté à l'annexe A.
- La formule d'octroi des bonis repose sur des objectifs ou normes fixées en début d'année; ces objectifs portent sur les résultats de l'entreprise ou de l'unité dirigée et sur des résultats individuels ciblés.
- La période de référence aux fins d'octroi du boni est l'année financière. Le paiement est effectué à l'intérieur des trois mois suivant la fin de l'année financière.

2.4 Marchés de référence

- Deux marchés de référence sont utilisés à la SAQ pour établir les bases de comparaison des pratiques de rémunération. Ces marchés sont toutefois utilisés de façon distincte :
 - le marché privé, constitué principalement du secteur distribution et commerce de détail et du marché général, pour fins d'attraction ou de conservation de la main-d'œuvre.
 - le secteur public québécois pour assurer une perception générale d'équité.
- Le marché de référence principal est le secteur privé.
- Le positionnement des salaires avec le marché privé se fait par référence au maximum normal des échelles salariales de la SAQ pour l'ensemble de la structure.
- La somme du point de contrôle de l'échelle et du boni cible procure une rémunération directe concurrentielle.
- Annuellement, le Service de la rémunération et des avantages sociaux recommande les paramètres d'augmentation générale basés sur les prévisions concernant le secteur privé et le secteur public provenant des grandes firmes de consultation en rémunération.
- Aux trois ans, les tendances et les données du marché privé seront analysées afin de valider le positionnement des échelles salariales de la SAQ.

De plus, les données du secteur public québécois ainsi que les politiques salariales du gouvernement du Québec à l'égard de son personnel d'encadrement seront analysées. Les écarts seront observés et documentés.

2.5 Équité interne

- L'équité interne est atteinte lorsque les postes sont positionnés les uns par rapport aux autres de manière à leur attribuer une valeur relative en fonction des responsabilités et des exigences, à l'aide de l'outil d'évaluation des emplois.
- Le même outil est utilisé pour évaluer les postes nouvellement créés ainsi que pour reconnaître l'évolution des responsabilités et des exigences des postes.
- La détermination de la valeur relative des postes résulte d'un processus qui intègre les vues des gestionnaires concernant l'équité interne dans leur division et le niveau de responsabilité des postes en fonction de leur structure organisationnelle.
- On dénombre quatre classes salariales pour les directeurs de succursales lesquelles ont été déterminées en fonction des critères d'évaluation des succursales et de leur pondération présentés à l'annexe C.

3 Détermination du salaire individuel

3.1 Embauche

- Lors de l'embauche, le salaire est déterminé à l'intérieur de l'échelle salariale du poste selon les compétences de la personne, démontrées par ses qualifications et son expérience. L'employé est normalement embauché dans la zone de développement (Q1). Il n'accède à la zone de référence (Q2) que s'il maîtrise déjà toutes les dimensions du poste.
- Dans des cas exceptionnels et pour des raisons de rareté de compétences ou des mandats particuliers, la détermination du salaire à l'embauche peut se trouver à l'intérieur des zones de contribution supérieure et exceptionnelle (Q3 et Q4). Ceci permet à la SAQ d'attirer du personnel compétent et rare au moment opportun.

3.2 Révision salariale annuelle

- Une révision salariale est effectuée au 1^{er} jour de l'exercice financier.
- Le budget d'augmentation salariale est décidé par le conseil d'administration sur recommandation de la division des ressources humaines en fonction de l'évolution du marché, de la situation financière de l'entreprise et du ratio comparatif de l'ensemble des employés en rapport avec les points de contrôle des échelles salariales.
- La matrice de progression salariale est adaptée selon le budget d'augmentation salariale consenti annuellement et selon le ratio comparatif global de l'entreprise
- Le pourcentage d'augmentation salariale consenti à l'employé résulte de :
 - son positionnement initial dans son échelle salariale à la fin de l'exercice financier précédent;
 - son évaluation de rendement;
 - la matrice de progression salariale en vigueur (voir à titre d'exemple l'annexe D).
- La révision salariale annuelle respecte un ratio comparatif global n'excédant pas 100 % pour l'ensemble de même que pour chaque division.

3.3 Conditions particulières de marché

- En cas de divergences temporaires ou durables entre le marché et l'équité interne, une marge de flexibilité est prévue au moyen de l'adoption d'un ratio comparatif plus élevé, par décision du président-directeur général pour les postes visés.

3.4 Exceptions

L'augmentation salariale ou l'embauche au-delà des normes du règlement sur la rémunération répond aux critères suivants :

- compétence supérieure au calibre du poste, dans un domaine ou un poste critique pour le succès de la SAQ, soit à long terme, soit pour accomplir un objectif stratégique délimité dans le temps;
- compétence rare ou rémunération supérieure sur le marché du travail, particulièrement si cette compétence doit s'exercer de façon professionnellement autonome et dans un domaine ou un poste critique pour le succès de la SAQ.

Toute exception est approuvée par le président-directeur général.

3.5 Règles de transition et rétroactivité

L'employé dont le poste est évalué à une classe salariale dont le maximum normal est plus bas que celui correspondant à l'ancienne classification de son poste conserve son salaire.

Les nouvelles échelles salariales et les positionnements individuels sont applicables rétroactivement au 1^{er} avril 2002.

Directeurs de succursale

- La valeur globale moyenne du régime d'intéressement (3,3 %) est ajoutée au salaire détenu au 31 mars 2002.
- Le montant forfaitaire pour les succursales à pointage élevé (5 %, 10 % ou 15 % selon la valeur de la succursale) est ajouté au salaire détenu par les directeurs y ayant droit.

- Simultanément à l'application du présent règlement, le régime d'intéressement ainsi que les forfaitaires pour les succursales à pointage élevé prendront fin.
- Suite aux majorations salariales précédentes, l'employé qui accède à une nouvelle classe salariale dont le maximum normal est plus élevé que celui correspondant à l'ancienne classification de son poste, peut recevoir une augmentation salariale allant jusqu'à 3 % du salaire détenu au 31 mars 2002, en respectant le minimum et le maximum normal de la nouvelle classe salariale.
- La valeur globale du temps supplémentaire sera répartie sur les salaires individuels au 1^{er} jour de l'exercice financier 2003-2004 sous forme de pourcentage.

Cadres supérieurs, cadres intermédiaires, cadres non gestionnaires et personnel non syndiqué

- L'employé qui accède à une nouvelle classe salariale dont le maximum normal est plus élevé que celui correspondant à l'ancienne classification de son poste, peut recevoir une augmentation salariale égale à la différence entre les deux maximums normaux des échelles salariales, sans excéder 5 % de son salaire détenu au 31 mars 2002, en respectant le minimum et le maximum normal de la nouvelle classe salariale.

4 Mouvements de personnel

4.1 Promotion

Première nomination dans un poste cadre

Lors d'une première nomination dans un poste cadre (excluant les postes de cadres non gestionnaires), l'employé peut recevoir une augmentation salariale pouvant représenter jusqu'à 10 % du maximum normal de l'échelle de la classe de promotion. Le nouveau salaire doit toutefois respecter le minimum et le maximum normal de la nouvelle échelle salariale.

Accès à une classe salariale supérieure

Le cadre, le cadre non gestionnaire ou l'employé non syndiqué qui accède à une classe salariale supérieure à celle qu'il occupait, peut recevoir une augmentation salariale correspondant à la moitié de la différence entre les deux maximums normaux des échelles salariales ou au minimum de sa nouvelle échelle salariale, selon l'option la plus avantageuse. Le nouveau salaire doit toutefois respecter le minimum et le maximum normal de la nouvelle échelle salariale.

4.2 Rétrogradation

Décision administrative

Un employé rétrogradé à une classe salariale inférieure voit son salaire révisé à la baisse à la date de sa rétrogradation. Le ratio comparatif est maintenu dans la nouvelle classe salariale.

Raison de santé

Le salaire d'un employé rétrogradé en raison de son état de santé peut être maintenu sur approbation du vice-président responsable et du directeur de la rémunération et des avantages sociaux. Lors de l'évaluation du cas, les états de service doivent être considérés.

À la demande de l'employé

Un employé rétrogradé à sa propre demande, voit son salaire révisé à la baisse à la date de sa rétrogradation. Son salaire est révisé de façon à ce qu'il diminue de

moitié de la différence entre les deux maximums normaux des échelles salariales sans dépasser le maximum mérite de sa nouvelle échelle salariale.

4.3 Assignation à une classe inférieure

À la demande du supérieur immédiat, un employé peut être assigné temporairement à un poste de classe inférieure. Ce dernier maintient son salaire pour la durée de son assignation.

4.4 Changement de classe des succursales

Au premier jour de chaque exercice financier, la classification des succursales est révisée en fonction du niveau d'activités commerciales de l'année financière précédente. Cette révision peut modifier la classe salariale d'un directeur de succursale. Les critères d'évaluation des succursales et leur pondération sont présentés en annexe C.

Reclassement à la hausse

Lorsque la succursale est reclassée à la hausse, le salaire du directeur de cette succursale peut être majoré, selon les règles d'accès à une classe salariale supérieure.

Reclassement à la baisse

Lorsque la succursale est reclassée à la baisse, le traitement du directeur de succursale est maintenu, en attendant son transfert dans une succursale correspondant à sa classe salariale antérieure. Toutefois, s'il refuse le transfert, son salaire est révisé à la baisse. La réduction correspond à la moitié de l'écart entre les médianes des deux classes salariales.

4.5 Heures supplémentaires

Les cadres non gestionnaires et le personnel non syndiqué professionnel qui, durant une période donnée, n'ont pas le contrôle de leur horaire de travail, et à qui l'on demande expressément de faire des heures supplémentaires sont payés à taux simple pour les heures comprises entre 35 et 40 heures et à taux majoré de 50 % après 40 heures.

Les contremaîtres et le personnel non syndiqué non professionnel qui, durant une période donnée, n'ont pas le contrôle de leur horaire de travail, et à qui l'on

demande expressément de faire des heures supplémentaires sont payés à un taux majoré de 50 % pour toutes les heures effectuées au-delà de leur horaire normal de travail.

L'employé admissible au temps supplémentaire peut cumuler ses heures au taux applicable jusqu'à concurrence de deux semaines de son horaire normal de travail. À sa demande et après entente avec son supérieur immédiat, il peut reprendre les heures cumulées ultérieurement ou se les faire rémunérer. Les contremaîtres ont la possibilité de cumuler jusqu'à quatre semaines de temps supplémentaire mais ne peuvent reprendre qu'un maximum de deux semaines par année et au 1^{er} juin de chaque année l'excédant de deux semaines cumulé est payé automatiquement.

Pour les directeurs de succursale, l'admissibilité aux heures supplémentaires à taux simple prendra fin au dernier jour de la période 13 de l'exercice financier 2002-2003. À cet effet, le temps supplémentaire sera intégré aux salaires individuels tel que prévu au point 3.5 du présent règlement.

Les nouvelles dispositions liées au temps supplémentaire entrent en vigueur au 3 novembre 2002.

5 Processus et responsabilités

5.1 Règlement sur la rémunération

- La vice-présidente aux ressources humaines recommande les modifications et ajustements au règlement sur la rémunération et supervise les révisions annuelles. Elle assure la cohérence du règlement avec les autres aspects de la gestion des ressources humaines qui y sont reliés.
- La direction de la rémunération et des avantages sociaux évalue aux trois ans l'évolution des marchés de référence, les dispositions et les résultats du règlement sur la rémunération. Elle fait rapport de son application et de l'atteinte des objectifs déterminés.
- Un comité désigné par le président-directeur général étudie les recommandations présentées par la division des ressources humaines et convient des mesures à prendre pour améliorer l'application ou les dispositions du règlement.

5.2 Structure salariale

- Toute modification à l'évaluation d'un poste résulte d'une décision d'organisation qui engage des ressources financières de la SAQ. De telles modifications sont entérinées par le comité désigné par le président-directeur général.
- La recommandation de changement à l'évaluation d'un ou de plusieurs postes résulte d'une recommandation de la vice-présidence concernée et d'une analyse des conséquences et des modifications proposées sur la classification des postes, par la direction de la rémunération et des avantages sociaux.

5.3 Décisions salariales

- Le salaire à l'embauche est offert au candidat, par le service de la dotation, dans le cadre du processus de sélection.
- Toute décision touchant la rémunération d'un employé cadre ou non syndiqué ou la classification d'un poste ne peut être prise et appliquée sans l'autorisation de la direction de la rémunération et des avantages sociaux ainsi que du supérieur immédiat de l'employé et du vice-président responsable.
- La direction de la rémunération et des avantages sociaux s'assure du respect des dispositions du règlement sur la rémunération et de l'impact de la décision sur la cohérence interne et sur les objectifs du règlement.
- En cas de désaccord, la décision est prise par le comité désigné par le président-directeur général.

5.4 Gestion du rendement

- Le système de gestion du rendement appliqué dans chaque division tient compte du contexte et des orientations propres à chacune.
- Les systèmes sont cependant harmonisés de façon à assurer la cohérence entre divisions dans les décisions salariales et à assurer leur qualité de conception et d'application. La vice-présidente aux ressources humaines assure cette cohérence.
- La gestion du rendement porte sur la planification et l'évaluation des résultats, des compétences et des efforts manifestés.

5.5 Recours

- Un employé qui s'estime lésé par une décision prise par la direction de la rémunération et des avantages sociaux concernant l'application du présent règlement s'adresse à son supérieur immédiat. Celui-ci, avec l'accord de son vice-président, peut référer la demande à la direction de la rémunération et des avantages sociaux.
- En cas de désaccord, la décision est prise par le comité désigné par le président-directeur général.

5.6 Communication

- La direction de la rémunération et des avantages sociaux est responsable de communiquer aux vice-présidents les paramètres du règlement sur la rémunération et l'esprit qui l'anime.
- Les vice-présidents et les supérieurs immédiats sont responsables de communiquer, aux employés sous leur responsabilité et couverts par le présent règlement, des explications suffisantes concernant les décisions prises à leur égard.

Annexe A

Structure salariale au 1^{er} avril 2002 et programme de bonification pour l'exercice financier 2003-2004

Structure salariale au 1^{er} avril 2002 et programme de bonification pour l'exercice financier 2003-2004

Classe	Bornes	Échelles salariales au 1 ^{er} avril 2002					Bonis
		Min. (80 %)	(90 %)	Max. normal (100 %)	(110 % 35 961)	Max. mérite (120 %)	Cible (%)
1	0 – 115	23 776 \$	26 748 \$	29 720 \$	32 692 \$	35 664 \$	4 %
2	116 – 140	26 154 \$	29 423 \$	32 692 \$	35 961 \$	39 230 \$	4 %
3	141 – 165	28 769 \$	32 365 \$	35 962 \$	39 558 \$	43 154 \$	4 %
4	166 – 190	31 646 \$	35 602 \$	39 558 \$	43 513 \$	47 469 \$	4 %
5	191 – 215	34 811 \$	39 162 \$	43 513 \$	47 865 \$	52 216 \$	4 %
6	216 – 240	37 569 \$	42 266 \$	46 962 \$	51 658 \$	56 354 \$	6 %
7	241 – 265	40 561 \$	45 631 \$	50 701 \$	55 771 \$	60 841 \$	8 %
8	266 – 310	44 617 \$	50 194 \$	55 771 \$	61 349 \$	66 926 \$	8 %
9	311 – 355	49 079 \$	55 214 \$	61 349 \$	67 483 \$	73 618 \$	8 %
10	356 – 400	53 005 \$	59 631 \$	66 256 \$	72 882 \$	79 508 \$	10 %
11	401 – 445	58 306 \$	65 594 \$	72 882 \$	80 170 \$	87 458 \$	10 %
12	446 – 490	64 136 \$	72 153 \$	80 170 \$	88 187 \$	96 204 \$	10 %
13	491 – 535	70 550 \$	79 369 \$	88 187 \$	97 006 \$	105 825 \$	10 %
14	536 – 580	77 605 \$	87 305 \$	97 006 \$	106 707 \$	116 407 \$	10 %
15	581 – 625	83 841 \$	94 321 \$	104 801 \$	115 281 \$	125 761 \$	12 %
16	626 – 725	92 225 \$	103 753 \$	115 281 \$	126 809 \$	138 337 \$	12 %
17	726 – 780	107 143 \$	120 536 \$	133 929 \$	147 321 \$	160 714 \$	12 %
18	781 – 839	112 500 \$	126 563 \$	140 625 \$	154 688 \$	168 750 \$	12 %
19	840 et +	118 125 \$	132 891 \$	147 656 \$	162 422 \$	177 188 \$	12 %
20	VPP	124 031 \$	139 535 \$	155 039 \$	170 546 \$	186 047 \$	14 %

Annexe B
Outil d'évaluation des emplois

Consignes

1. Évaluer les attentes de l'emploi et non la performance de l'individu.
2. Compléter préalablement les sections identification et zones de contributions spécifiques du document « Profil d'emploi ».
3. À la partie A, identifier les niveaux de qualification requis par l'emploi. Pour la formation académique, en termes d'années de scolarité, pour les qualifications légales, en termes de codes correspondants au niveau, pour l'expérience, en termes de nombre d'années d'expérience exact requis par l'emploi.
4. Aux parties B et C, identifier pour chacun des facteurs le niveau approprié de l'emploi.
 - 4.1 Pour le sous-facteur 4 de la partie C, le niveau est calculé selon le budget d'exploitation et de la valeur au coûtant des bouteilles de vin. Ce budget doit être détaillé dans le formulaire de profil d'emploi.
5. Aux parties D et E, inscrire les numéros correspondants à la bonne fréquence selon la charte des fréquences ci-après : Inexistant = 1; Occasionnel = 2; Fréquent = 3; Constant = 4.
6. Inscrire les résultats d'évaluation sur la « Grille sommaire d'évaluation des emplois ».

OUTIL D'ÉVALUATION DES EMPLOIS

*Société
des alcools
du Québec*

PARTIE A *Qualifications requises*

1. Formation académique	2. Qualifications légales	3. Expérience
Formation académique nécessaire pour le développement du niveau de connaissances générales requis par le travail.	Reconnaissance officielle exigée pour l'obtention du poste (diplôme, certification d'une corporation professionnelle, etc.).	Expérience préalable permettant d'assimiler les habiletés nécessaires pour accéder au poste.
<u>NOMBRE D'ANNÉES DE SCOLARITÉ</u>	<u>NIVEAU</u>	<u>ANNÉES EXACTES D'EXPÉRIENCE MINIMALE REQUISE</u>
Secondaire	Avocat et notaire A	
V 11		
DEP 12	Administrateur agréé ADMA	
Collégial	Comptable agréé CA	
DEC général 13	Analyste financier certifié CFA	
DEC professionnel 14	Comptable général certifié CGA	
Universitaire	Comptable management certifié CMA	
Baccalauréat (3 ans) 16	Conseiller en management CMC	
Baccalauréat (4 ans) 17	Planificateur financier PF	
Maîtrise 18	Maître électricien ME	
Doctorat 22	Professionnel en distribution et logistique certifié CITT	
N. B. : Ou toute autre combinaison selon le nombre réel d'années de scolarité requis.		

PARTIE B Responsabilités générales

1. Gestion d'informations

Dimension des responsabilités qui consiste à obtenir, traiter et communiquer des renseignements utiles à la performance de l'organisation.

Cette dimension touche d'abord à la recherche, l'acquisition et la vérification des renseignements sur les activités de l'organisation ou sur son environnement. Elle couvre aussi l'interprétation des enseignements obtenus, l'évaluation de leurs conséquences et de leur importance, leur conservation, leur confidentialité et leur formulation. Elle touche enfin la communication appropriée de cette information au sein de l'organisation, selon les champs de responsabilités au moment opportun.

NIVEAU

Comparaisons 1

Compare des données, des objets ou des personnes observées avec une norme claire.

→ Surveiller l'accès à un bâtiment

Codification 2

Transcrit des informations d'une forme à une autre selon un système de codage explicite.

→ Transcrire un texte

→ Prendre un message téléphonique

Traitement de l'information 3

Recueille des informations, les formule et les dispose pour qu'elles soient comprises; effectue les classements ou calculs requis.

→ Compiler les résultats d'un questionnaire

→ Rechercher et communiquer des renseignements

Contrôle de l'information 4

Filter l'information, vérifie si elle est exacte et porte un jugement sur sa fiabilité.

→ Rédiger une description d'emploi

→ Vérifier l'application de normes

Analyse de l'information 5

Interprète les informations recueillies et en évalue les conséquences.

→ Analyser un projet d'implantation de systèmes

→ Analyser une procédure pour l'améliorer

Synthèse de l'information 6

Intègre des analyses et des observations; développe de nouvelles idées et approches

→ Concevoir un système d'évaluation de performance

→ Concevoir un projet de recherche original

Développement de sources d'information 7

Prévoit les besoins futurs d'information de l'organisation et cultive les sources pour les combler.

→ Maintenir un réseau de contacts externes privilégiés

→ Décider d'implanter un système d'information

2. Politiques organisationnelles

Dimension des responsabilités qui consiste à contribuer à la détermination des orientations ou lignes de conduite adoptées par l'organisation dans ses activités.

Cette dimension recouvre l'identification des problèmes et opportunités auxquels est confrontée l'organisation, la recherche et l'élaboration de démarches ou solutions, l'évaluation de leurs conséquences, le choix et la recommandation d'une option, son adoption et sa mise en œuvre. Ces politiques d'organisation peuvent, selon le cas, toucher les procédures, les méthodes générales de travail, les règlements en vigueur, les politiques officielles, la stratégie organisationnelle : toute ligne de conduite applicable à l'organisation ou à une partie de celle-ci.

NIVEAU

Responsabilité limitée 1

Agit en bon citoyen de l'organisation.

→ Signaler un danger d'accident

Traitement des exceptions 2

Exerce un jugement de situation lorsque l'application d'une règle définie risque de produire des effets négatifs.

→ Déranger une personne en réunion importante pour prendre un appel inattendu

Identification de problèmes 3

Perçoit et signale les problèmes et opportunités qui se présentent dans son champ de compétences.

→ Analyser les problèmes d'application d'une nouvelle procédure

→ Signaler un problème d'insatisfaction au sein du personnel

Conseil : Interprétations 4

Interprète les lignes de conduite définies et conseille ses collègues sur la façon de les appliquer.

→ Conseiller sur l'application de la politique d'embauche

→ Former le personnel à l'application d'une procédure

Conception et formulation 5

Identifie les options possibles, analyse leurs conséquences et discute des avantages et des inconvénients.

→ Rédiger un projet de politiques

→ Discuter de la stratégie à adopter devant une nouvelle législation

Recommandation 6

Propose, en dernière analyse, une ligne de conduite complète sur une question pour prise de décision finale.

→ Recommander l'achat de nouveaux produits

→ Recommander une politique salariale

Décision 7

Prend la décision finale.

→ Sanctionner une directive sur l'achat d'équipements

→ Approuver un programme d'équité d'emploi

3. Expertise

Dimension des responsabilités qui consiste à utiliser les connaissances développées dans une discipline technique ou humaine, à la réalisation de projets ou à l'émission d'avis experts.

Cette dimension touche à la sélection des techniques appropriées à un problème soumis, à leur adaptation ou amélioration, le cas échéant, à la cueillette des données nécessaires, à l'application des techniques requises, à la validation et la certification des résultats obtenus, à leur interprétation et à leur communication aux usagers

NIVEAU

Compréhension de directives 1

Aucune préparation spécifique : comprend et applique des directives détaillées.

→ Assembler des documents

→ Transporter des meubles

Connaissance de procédés 2

Applique la connaissance de procédés répétitifs, à cycle court.

→ Émettre des chèques pour payer des fournisseurs

Application de méthodes 3

Applique des techniques et des principes prescrits à partir d'une demande.

→ Administrer un test de sélection

→ Effectuer des traitements statistiques demandés pour un ensemble de données

Choix de méthodes 4

Utilise des théories et des principes connus, mais non prescrits, à partir d'un problème soumis.

→ Recruter du personnel

→ Effectuer la vérification d'états financiers

Conception 5

Définit et délimite les problèmes, de façon unique ou nouvelle, et conçoit ou adapte les méthodes à appliquer.

→ Concevoir une grille de critères et moyens de sélection du personnel

→ Concevoir une procédure de contrôle financier

Leadership de pratique 6

Solutionne les problèmes les plus complexes et originaux en dernier recours, établit les normes d'exercice, et oriente le développement futur des connaissances pour sa discipline, au sein de l'organisation.

→ Planifier la stratégie fiscale de l'entreprise, sans supervision reçue d'experts internes ou externes

→ Concevoir le programme de recherche/marketing de l'organisation

Rayonnement professionnel / création 7

Développe des connaissances nouvelles et détient une compétence distinctive dans sa spécialité.

→ Réaliser des travaux de recherche novateurs

4. Représentation

Dimension des responsabilités qui consiste à agir au nom de l'organisation auprès d'interlocuteurs extérieurs à son unité.

Cette dimension touche à l'identification de besoins de communication, au choix des cibles et médias, à la formulation, la transmission, l'explication et la justification des positions de l'entreprise, à la validation de leur bien-fondé et de leurs conséquences, et à leur confrontation avec d'autres points de vue. Cette dimension inclut aussi la valeur d'exemple du comportement et la possibilité d'engager l'organisation. Ces responsabilités peuvent s'exercer au moyen de divers médias (oral, écrit, électronique, graphique ou autre).

NIVEAU

Aucune responsabilité 1

Aucune responsabilité de représentation de l'organisation.

→ Maintenir un inventaire

Service 2

Répondre aux demandes ponctuelles d'interlocuteurs.

→ Prendre des commandes par téléphone

Échanges d'information 3

Communique et obtient des informations auprès d'interlocuteurs extérieurs à la compagnie ou à son unité.

→ Communiquer les conditions et avantages de l'emploi à un candidat

→ Planifier une réunion

Liaison 4

Interprète et explique des positions définies et obtient les explications correspondantes.

→ Traiter une réclamation d'un distributeur

→ Rédiger un communiqué de presse à partir d'orientations convenues

Persuasion 5

Conçoit le message et les positions qui doivent être communiqués, dans leur contenu et dans leur forme.

→ Formuler une orientation applicable aux divisions opérationnelles

→ Concevoir une présentation de vente

Négociation 6

Recherche un accord, dont les dispositions ne sont pas connues à l'avance, dans des situations potentiellement litigieuses.

→ Négocier un contrat de financement

Orientation finale 7

Énonce et incarne, en derniers recours, la position de l'organisation dans un domaine d'activités.

→ Approuver des mandats de négociation

PARTIE C Complexité et impact

1. Complexité des activités	2. Complexité conceptuelle	3. Impact organisationnel	4. Portée d'impact direct
<p>Degré de différenciation et d'interdépendance des activités qui relèvent du poste, qui exigent une coordination des moments, des lieux et de la succession des actions à entreprendre par toutes les personnes concernées.</p> <p style="text-align: right;">NIVEAU DE COMPLEXITÉ</p> <p>Limitée 1 Les activités visent un seul résultat à la fois et peuvent être accomplies de façon indépendante. → <i>Application solitaire d'une procédure</i></p> <p>Modérée 2 Les activités visent un seul résultat, mais doivent tenir compte des actions et des intérêts de quelques personnes. → <i>Supervision d'une équipe de travail homogène</i> → <i>Organisation d'une conférence de presse</i></p> <p>Significative 3 Les activités visent des résultats multiples, qui relèvent de la même fonction/spécialité et qui impliquent quelques personnes. → <i>Supervision d'une équipe de recherche</i> → <i>Organisation d'un congrès</i></p> <p>Important 4 Les activités visent des résultats différenciés, qui demandent la contribution de plus d'une fonction et qui impliquent un groupe important de personnes de spécialités différentes. → <i>Supervision de superviseurs ou de professionnels de diverses spécialités</i> → <i>Coordination d'un projet majeur pour plusieurs fonctions de l'organisation</i></p> <p>Très importante 5 Les activités visent des résultats qui ne peuvent être définis et atteints qu'avec la participation directe de plusieurs unités de l'organisation et des cadres qui les dirigent. → <i>Supervision de cadres qui dirigent des unités de complexité importante</i> → <i>Coordination simultanée de plusieurs projets majeurs</i></p> <p>Extrême 6 Les activités intègrent tous les aspects de l'organisation et requièrent la participation de personnes qui exercent à leur tour une coordination d'une complexité importante. → <i>Supervision de cadres supérieurs et responsabilités «line»</i></p>	<p>Nature des dossiers traités qui exigent l'utilisation de raisonnement et de jugement dans l'application de règles de logique pour trouver des explications ou des solutions, que ce soit par le titulaire du poste ou par des personnes qui agissent sous sa responsabilité.</p> <p style="text-align: right;">NIVEAU DE COMPLEXITÉ</p> <p>Limitée 1 Situations ou données pour lesquelles une réponse logique peut être trouvée directement. → <i>Application d'un manuel d'entretien ou d'utilisation</i></p> <p>Modérée 2 Situations ou données pour lesquelles une recherche de faits et une analyse sont nécessaires pour spécifier des liens directs de cause à effet. → <i>Analyser des données</i></p> <p>Significative 3 Situations ou données impliquant des relations de logique concrète, où les critères à considérer sont multiples. → <i>Résumer un document</i></p> <p>Importante 4 Situations ou données impliquant des relations logiques abstraites et simultanées, où les critères à considérer sont indéterminés. → <i>Revue de littérature scientifique</i></p> <p>Très importante 5 Situations ou données qui requièrent la formulation de relations logiques nouvelles et abstraites, où les facteurs à considérer sont limités par le seul jugement. → <i>Diagnostic organisationnel</i></p> <p>Extrême 6 Situations ou données qui requièrent une compréhension systémique de relations simultanées, non définies de façon explicite. → <i>Création artistique</i> → <i>Stratégie d'entreprise</i> → <i>Développement de théories nouvelles</i></p>	<p>Effet de la qualité des décisions prises et de l'exécution du travail fait sous la responsabilité du poste sur le fonctionnement, les résultats d'affaires et l'image de l'organisation.</p> <p style="text-align: right;">NIVEAU D'IMPACT</p> <p>Mineur 1 Limité à des dommages matériels ou pertes de temps de travail peu importants. → <i>Tenue de livres</i></p> <p>Modéré 2 Effet qui peut perturber le fonctionnement ou influencer momentanément la perception de l'image de l'organisation et qui peut être rapidement corrigé. → <i>Opération d'un ordinateur central</i></p> <p>Significatif 3 Effet sur le fonctionnement, les résultats et la perception de l'image de l'organisation qui peut être corrigé. → <i>Sélection et/ou promotion de cadre</i></p> <p>Important 4 Effet sur le fonctionnement, les résultats et l'image de l'organisation qui peut être remédié par une intervention spécifique et formelle à court terme. → <i>Commanitaire d'un événement à caractère social</i></p> <p>Très important 5 Effet ayant des conséquences majeures sur le fonctionnement, les résultats et l'image de l'organisation qui sont réversibles à moyen terme. → <i>Décision importante d'investissement</i> → <i>Programme de sensibilisation aux produits</i></p> <p>Stratégique 6 Effet déterminant et irréversible sur le fonctionnement, les résultats et l'image de l'organisation. → <i>Croissance de l'entreprise</i> → <i>Culture de l'entreprise</i></p>	<p>Impact des résultats du service (hiérarchique, budgétaire, fonctionnel ou gestion d'actifs) sous la juridiction du poste sur la performance financière globale de l'organisation.</p> <p style="text-align: right;">NIVEAU D'IMPACT</p> <p>Nul 1A → <i>Technicien, Services juridiques</i> → <i>Secrétaire</i></p> <p>Mineur 1B → <i>Chef de saisies</i> → <i>Avocats</i> → <i>Contremaître, Entretien sanitaire</i></p> <p>Faible 2A → <i>Directeur, Marketing recherche</i> → <i>Directeur, Aménagement corporatif</i> → <i>Chefs de service</i></p> <p>Modéré 2B → <i>Directeur, RH et succursales</i> → <i>Directeur principal, Communication</i> → <i>Directeurs adjoints (majorité)</i></p> <p>Sensible 3A → <i>Directeur de catégories</i> → <i>Directeur, Comptabilité corporative</i> → <i>Directeur principal, Immeubles</i></p> <p>Significatif 3B → <i>Directeur adjoint, Réseau succursales (marketing)</i> → <i>Directeur, RH professionnelles et rémunération</i> → <i>Directrice, Achats et vérification corporative</i></p> <p>Modérément important 4A → <i>Directeur, Administration et ventes</i> → <i>Directeur principal, Logistique et transport</i> → <i>Superviseur, Distribution Montréal</i></p> <p>Important 4B → <i>Directeur principal, Développement commercial</i> → <i>Directeur des ventes</i></p> <p>Très important 5A → <i>Directeur principal, Ventes</i> → <i>Vice-président, Achats et mise en marché</i></p> <p>Déterminant 5B → <i>Vice-président, Ventes</i></p> <p>Majeur 6A → <i>Première vice-présidence, Direction commerciale</i></p> <p>Extrême 6B → <i>Président</i></p>

Charte des fréquences :

Inexistant = 1; Occasionnel = 2; Fréquent = 3; Constant = 4

PARTIE D Conditions de travail

1. Environnement inconfortable (bruit, poussière, position de travail)
2. Déplacements hors du lieu habituel de travail
3. Relations avec des personnes difficiles

PARTIE E Effort requis

1. Effort continu de concentration sensorielle de détails
2. Contexte d'urgence et de pression de temps
3. Mener plusieurs tâches en parallèle

Annexe C
Critères de classification et pondération pour les
succursales

Critères de classification et pondération pour les succursales

Critères de classification

- Encaissements ventes aux consommateurs
 - Encaissements ventes aux agences
 - Encaissements ventes aux titulaires de permis
 - Nombre de bouteilles totales vendues
 - Nombre de clients consommateurs
 - Nombre de clients titulaires de permis
 - Élément multiplicateur reconnaissant les défis de gestion inhérents aux différentes bannières
-

Pondération des critères de classification

- 1 point • par 7 500 \$ encaissements aux consommateurs
 - 1 point • par 7 500 \$ encaissements aux agences
 - 1 point • par 7 500 \$ encaissements aux titulaires
 - 1 point • par 900 bouteilles totales
 - 3 points • par 900 clients consommateurs
 - 1 point • par 15 clients titulaires
-

Pondération des défis de gestion

Type de succursale (bannière)	Élément multiplicateur
Express	x .8
Classique	x 1
Dépôt	x 1.2
Sélection	x 1.2
Signature	x 1.2
Vrac	x 1

Annexe D
Exemple de matrice de progression salariale
selon les niveaux de salaire et l'évaluation du
rendement individuel

Exemple de matrice de progression salariale selon les niveaux de salaire et l'évaluation du rendement individuel

Augmentations de salaire individuel selon le ratio comparatif (R + % progression)

		Ratio comparatif	Q1	Q2	Q3	Q4
			80 – 90	90 – 100	100 – 110	110 – 120
Évaluation du rendement individuel						
Exceptionnel	R +		6 - 8	4 - 6	2 - 4	0 - 2
Supérieur	R +		5 - 6	3 - 4	0 - 2	0
Satisfaisant	R +		3 - 5	1 - 3	0	0
Acceptable	R +		1 - 3	0 - 1	0	0
Insatisfaisant	0		0	0	0	0

Note : Où : R = Taux d'augmentation de l'échelle salariale.



Structure salariale au 1^{er} avril 2003 et bonis cibles

Classe	Bornes	Échelles salariales au 1 ^{er} avril 2003					Bonis
		Min. (80 %)	(90 %)	Max. normal (100 %)	(110 %)	Max. mérite (120 %)	Cible (%)
1	0 – 115	24 370 \$	27 417 \$	30 463 \$	33 509 \$	36 556 \$	4 %
2	116 – 140	26 808 \$	30 158 \$	33 509 \$	36 860 \$	40 211 \$	4 %
3	141 – 165	29 488 \$	33 175 \$	36 861 \$	40 547 \$	44 233 \$	4 %
4	166 – 190	32 437 \$	36 492 \$	40 546 \$	44 601 \$	48 656 \$	4 %
5	191 – 215	35 681 \$	40 141 \$	44 601 \$	49 062 \$	53 521 \$	4 %
6	216 – 240	38 508 \$	43 323 \$	48 136 \$	52 950 \$	57 763 \$	6 %
7	241 – 265	41 575 \$	46 772 \$	51 969 \$	57 166 \$	62 362 \$	8 %
8	266 – 310	45 732 \$	51 449 \$	57 166 \$	62 883 \$	68 599 \$	8 %
9	311 – 355	50 306 \$	56 594 \$	62 882 \$	69 170 \$	75 458 \$	8 %
10	356 – 400	54 330 \$	61 121 \$	67 913 \$	74 704 \$	81 495 \$	10 %
11	401 – 445	59 764 \$	67 234 \$	74 704 \$	82 174 \$	89 645 \$	10 %
12	446 – 490	65 739 \$	73 957 \$	82 174 \$	90 392 \$	98 609 \$	10 %
13	491 – 535	72 314 \$	81 353 \$	90 392 \$	99 431 \$	108 471 \$	10 %
14	536 – 580	79 545 \$	89 488 \$	99 431 \$	109 375 \$	119 317 \$	10 %
15	581 – 625	85 937 \$	96 679 \$	107 421 \$	118 163 \$	128 905 \$	12 %
16	626 – 725	94 531 \$	106 347 \$	118 163 \$	129 980 \$	141 795 \$	12 %
17	726 – 780	109 822 \$	123 549 \$	137 277 \$	151 004 \$	164 732 \$	12 %
18	781 – 839	115 313 \$	129 727 \$	144 141 \$	158 555 \$	172 969 \$	12 %
19	840 et +	121 078 \$	136 213 \$	151 348 \$	166 482 \$	181 617 \$	12 %
20	VPP	127 132 \$	143 024 \$	158 915 \$	174 807 \$	190 698 \$	14 %

Régime d'intéressement
du personnel cadre de la Direction - ventes, succursales et restauration
2002-2003

Soumis au conseil d'administration
Le 3 juillet 2002

Rémunération et avantages sociaux

**Régime d'intéressement
du personnel cadre de la Direction – ventes, succursales et restauration
2002-2003**

Recommandation

Nous recommandons au conseil d'administration l'acceptation du régime d'intéressement du personnel cadre de la Direction – ventes, succursales et restauration de la Société des alcools du Québec.

Justification

Nous recommandons la poursuite du régime d'intéressement afin de soutenir les orientations commerciales et les principes de gestion mis de l'avant par la Direction – ventes, succursales et restauration.

Admissibilité

Le présent régime d'intéressement s'adresse aux :

- Directeurs de succursale ;
- Directeurs de secteur ⁽¹⁾ ;
- Directeurs des ventes ⁽¹⁾⁽²⁾ ;
- Directeur principal – Ventes ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le présent régime remplace celui relié au bénéfice net du personnel cadre administratif.

⁽²⁾ Le spécialiste de bannière est considéré dans cette catégorie pour les conditions applicables au présent régime.

Paramètres du régime

Directeurs de succursale

Le régime d'intéressement des directeurs de succursale est divisé en deux volets.

➤ **Le premier volet :**

Une prime au rendement équivalent à 3,3 % de la masse salariale du groupe est distribuée conditionnellement à l'atteinte d'objectifs individuels de rendement de gestion fixés au début de l'exercice financier.

Pour l'exercice financier 2002-2003, les résultats à atteindre sont basés sur les deux critères suivants :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">◆ 60 % sur le ratio salaires et ventes brutes en dollars ;◆ 40 % sur l'exécution des promotions conditionnel à une moyenne globale de 80 % sur toutes les visites de contrôle du prêt aux affaires. Basé sur des visites de contrôle par les directeurs de secteur. |
|--|

**Régime d'intéressement
du personnel cadre de la Direction – ventes, succursales et restauration
2002-2003**

Mesure transitoire pour le premier volet

Advenant qu'une nouvelle disposition concernant ces 3,3 % soit adoptée dans le cadre de la nouvelle politique salariale, un prorata de ce premier volet sera calculé et distribué aux directeurs de succursale, selon les critères définis précédemment, pour la période couverte durant l'exercice financier.

➤ **Le second volet :**

Possibilité de boni qui peut varier entre 2 % et 5 % du salaire régulier gagné. Ce boni sera versé conditionnellement à l'atteinte d'un objectif de ventes corporatives et d'un objectif de ventes de sa succursale. Ce boni est défini au tableau annexé.

Ce volet fait l'objet de la présente demande d'autorisation, le premier étant intégré aux conditions de travail du groupe dont la disposition sera revue à l'implantation de la nouvelle politique salariale.

Directeurs de secteur, directeurs des ventes et directeur principal

Le régime d'intéressement est divisé en deux volets.

Le premier volet est un boni équivalent à 4 % du salaire, conditionnel à l'atteinte ou au dépassement de l'objectif du ratio salaires et ventes brutes en dollars selon les critères suivants :

- Pour le directeur de secteur, les données de l'ensemble des succursales de son secteur sont considérées ;
- Pour le directeur des ventes, les données de l'ensemble des succursales de sa région ;
- Pour le directeur principal, les données de l'ensemble des succursales de la SAQ.

Le second volet de rémunération variable est une possibilité de boni du salaire régulier gagné qui peut varier entre 2 % et 6 %. Ce boni sera versé conditionnellement à l'atteinte d'un objectif de ventes corporatives des succursales et d'un objectif de ventes de son secteur pour le directeur de secteur et de sa région pour le directeur des ventes. Pour le directeur principal, le boni sera versé conditionnellement au seul critère d'atteinte d'un objectif des ventes corporatives des succursales. Cette rémunération est définie au tableau annexé.

Les deux volets font l'objet de la présente demande d'autorisation.

**Régime d'intéressement
du personnel cadre de la Direction – ventes, succursales et restauration
2002-2003**

Détermination du boni

Le boni est calculé sur une base de prorata par rapport aux pourcentages indiqués à la grille définie au tableau annexé. Les situations particulières suivantes sont traitées comme suit :

▪ ***Embauche et promotion***

Un **nouveau** cadre peut se mériter un boni en autant qu'il soit en poste **au moins trois mois** au cours de l'exercice financier. La valeur de ce boni est calculée au prorata du nombre de mois en poste.

Un cadre **temporaire** peut se mériter un boni en autant qu'il ait occupé un poste couvert par le programme durant **au moins six mois** au cours de l'exercice financier.

Le personnel syndiqué en **affectation temporaire** dans un poste **cadre n'est pas admissible au programme**¹. Un cadre n'est pas admissible au programme durant une affectation temporaire dans un poste syndiqué¹.

▪ ***Décès, préretraite, et retraite***

Le boni gagné est déterminé au prorata du nombre de mois en poste avant cet événement.

▪ ***Invalidité et congé sans solde***

Aucun boni n'est payé à un cadre durant une période d'invalidité ou de congé sans solde de quatre semaines consécutives et plus.

▪ ***Démission volontaire***

Aucun boni n'est payé à un cadre qui démissionne avant la fin de l'exercice financier 2002-2003.

▪ ***Licenciement***

Aucun boni n'est payé à un cadre qui est licencié.

¹ Ces notions ont été appliquées pour les régimes d'intéressement des années antérieures. Nous les précisons afin d'éliminer les ambiguïtés.

**Régime d'intéressement
du personnel cadre de la Direction – ventes, succursales et restauration
2002-2003**

Salaire de référence pour fin de calcul

Pour le directeur de secteur, le directeur des ventes et le directeur principal, le salaire de base au dernier jour de l'exercice financier est considéré pour fin de calcul du boni.

Pour le directeur de succursale, le deuxième volet est calculé sur le salaire régulier gagné durant l'exercice financier.

Note : la forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte

Consignes

1. Évaluer les attentes de l'emploi et non la performance de l'individu.
2. Compléter préalablement les sections identification et zones de contributions spécifiques du document « Profil d'emploi ».
3. À la partie A, identifier les niveaux de qualification requis par l'emploi. Pour la formation académique, en termes d'années de scolarité, pour les qualifications légales, en termes de codes correspondants au niveau, pour l'expérience, en termes de nombre d'années d'expérience exact requis par l'emploi.
4. Aux parties B et C, identifier pour chacun des facteurs le niveau approprié de l'emploi.
 - 4.1 Pour le sous-facteur 4 de la partie C, le niveau est calculé selon le budget d'exploitation et de la valeur au coûtant des bouteilles de vin. Ce budget doit être détaillé dans le formulaire de profil d'emploi.
5. Aux parties D et E, inscrire les numéros correspondants à la bonne fréquence selon la charte des fréquences ci-après : Inexistant = 1; Occasionnel = 2; Fréquent = 3; Constant = 4.
6. Inscrire les résultats d'évaluation sur la « Grille sommaire d'évaluation des emplois ».

OUTIL D'ÉVALUATION DES EMPLOIS

*Société
des alcools
du Québec*

PARTIE A *Qualifications requises*

1. Formation académique	2. Qualifications légales	3. Expérience
Formation académique nécessaire pour le développement du niveau de connaissances générales requis par le travail.	Reconnaissance officielle exigée pour l'obtention du poste (diplôme, certification d'une corporation professionnelle, etc.).	Expérience préalable permettant d'assimiler les habiletés nécessaires pour accéder au poste.
<u>NOMBRE D'ANNÉES DE SCOLARITÉ</u>	<u>NIVEAU</u>	<u>ANNÉES EXACTES D'EXPÉRIENCE MINIMALE REQUISE</u>
Secondaire	Avocat et notaire A	
V 11		
DEP 12	Administrateur agréé ADMA	
Collégial	Comptable agréé CA	
DEC général 13		
DEC professionnel 14	Analyste financier certifié CFA	
Universitaire	Comptable général certifié CGA	
Baccalauréat (3 ans) 16		
Baccalauréat (4 ans) 17	Comptable management certifié CMA	
Maîtrise 18		
Doctorat 22	Conseiller en management CMC	
	Planificateur financier PF	
	Maître électricien ME	
	Professionnel en distribution et logistique certifié CITT	
N. B. : Ou toute autre combinaison selon le nombre réel d'années de scolarité requis.		

PARTIE B Responsabilités générales

1. Gestion d'informations

Dimension des responsabilités qui consiste à obtenir, traiter et communiquer des renseignements utiles à la performance de l'organisation.

Cette dimension touche d'abord à la recherche, l'acquisition et la vérification de renseignements sur les activités de l'organisation ou sur son environnement. Elle couvre aussi l'interprétation des renseignements obtenus, l'évaluation de leurs conséquences et de leur importance, leur conservation, leur confidentialité et leur formulation. Elle touche enfin la communication appropriée de cette information au sein de l'organisation, selon les champs de responsabilités au moment opportun.

NIVEAU

Comparaisons 1

Compare des données, des objets ou des personnes observées avec une norme claire.

→ Surveiller l'accès à un bâtiment

Codification 2

Transcrit des informations d'une forme à une autre selon un système de codage explicite.

→ Transcrire un texte

→ Prendre un message téléphonique

Traitement de l'information 3

Recueille des informations, les formule et les dispose pour qu'elles soient comprises; effectue les classements ou calculs requis.

→ Compiler les résultats d'un questionnaire

→ Rechercher et communiquer des renseignements

Contrôle de l'information 4

Filtre l'information, vérifie si elle est exacte et porte un jugement sur sa fiabilité.

→ Rédiger une description d'emploi

→ Vérifier l'application de normes

Analyse de l'information 5

Interprète les informations recueillies et en évalue les conséquences.

→ Analyser un projet d'implantation de systèmes

→ Analyser une procédure pour l'améliorer

Synthèse de l'information 6

Intègre des analyses et des observations; développe de nouvelles idées et approches.

→ Concevoir un système d'évaluation de performance

→ Concevoir un projet de recherche original

Développement de sources d'information 7

Prévoit les besoins futurs d'information de l'organisation et cultive les sources pour les combler.

→ Maintenir un réseau de contacts externes privilégiés

→ Décider d'implanter un système d'information

2. Politiques organisationnelles

Dimension des responsabilités qui consiste à contribuer à la détermination des orientations ou lignes de conduite adoptées par l'organisation dans ses activités.

Cette dimension recouvre l'identification des problèmes et opportunités auxquels est confrontée l'organisation, la recherche et l'élaboration de démarches ou solutions, l'évaluation de leurs conséquences, le choix et la recommandation d'une option, son adoption et sa mise en œuvre. Ces politiques d'organisation peuvent, selon le cas, toucher les procédures, les méthodes générales de travail, les règlements en vigueur, les politiques officielles, la stratégie organisationnelle : toute ligne de conduite applicable à l'organisation ou à une partie de celle-ci.

NIVEAU

Responsabilité limitée 1

Agit en bon citoyen de l'organisation.

→ Signaler un danger d'accident

Traitement des exceptions 2

Exerce un jugement de situation lorsque l'application d'une règle définie risque de produire des effets négatifs.

→ Déranger une personne en réunion importante pour prendre un appel inattendu

Identification de problèmes 3

Perçoit et signale les problèmes et opportunités qui se présentent dans son champ de compétences.

→ Analyser les problèmes d'application d'une nouvelle procédure

→ Signaler un problème d'insatisfaction au sein du personnel

Conseil : interprétations 4

Interprète les lignes de conduite définies et conseille ses collègues sur la façon de les appliquer.

→ Conseiller sur l'application de la politique d'embauche

→ Former le personnel à l'application d'une procédure

Conception et formulation 5

Identifie les options possibles, analyse leurs conséquences et discute des avantages et des inconvénients.

→ Rédiger un projet de politiques

→ Discuter de la stratégie à adopter devant une nouvelle législation

Recommandation 6

Propose, en dernière analyse, une ligne de conduite complète sur une question pour prise de décision finale.

→ Recommander l'achat de nouveaux produits

→ Recommander une politique salariale

Décision 7

Prend la décision finale.

→ Sanctionner une directive sur l'achat d'équipements

→ Approuver un programme d'équité d'emploi

3. Expertise

Dimension des responsabilités qui consiste à utiliser les connaissances développées dans une discipline technique ou humaine, à la réalisation de projets ou à l'émission d'avis experts.

Cette dimension touche à la sélection des techniques appropriées à un problème soumis, à leur adaptation ou amélioration, le cas échéant, à la cueillette des données nécessaires, à l'application des techniques requises, à la validation et la certification des résultats obtenus, à leur interprétation et à leur communication aux usagers.

NIVEAU

Compréhension de directives 1

Aucune préparation spécifique : comprend et applique des directives détaillées.

→ Assembler des documents

→ Transporter des meubles

Connaissance de procédés 2

Applique la connaissance de procédés répétitifs, à cycle court.

→ Émettre des chèques pour payer des fournisseurs

Application de méthodes 3

Applique des techniques et des principes prescrits à partir d'une demande.

→ Administrer un test de sélection

→ Effectuer des traitements statistiques demandés pour un ensemble de données

Choix de méthodes 4

Utilise des théories et des principes connus, mais non prescrits, à partir d'un problème soumis.

→ Recruter du personnel

→ Effectuer la vérification d'états financiers

Conception 5

Définit et délimite les problèmes, de façon unique ou nouvelle, et conçoit ou adapte les méthodes à appliquer.

→ Concevoir une grille de critères et moyens de sélection du personnel

→ Concevoir une procédure de contrôle financier

Leadership de pratique 6

Solutionne les problèmes les plus complexes et originaux en dernier recours, établit les normes d'exercice, et oriente le développement futur des connaissances pour sa discipline, au sein de l'organisation.

→ Planifier la stratégie fiscale de l'entreprise, sans supervision reçue d'experts internes ou externes

→ Concevoir le programme de recherche/marketing de l'organisation

Rayonnement professionnel / création 7

Développe des connaissances nouvelles et détient une compétence distinctive dans sa spécialité

→ Réaliser des travaux de recherche novateurs

4. Représentation

Dimension des responsabilités qui consiste à agir au nom de l'organisation auprès d'interlocuteurs extérieurs à son unité.

Cette dimension touche à l'identification de besoins de communication, au choix des cibles et médias, à la formulation, la transmission, l'explication et la justification des positions de l'entreprise, à la validation de leur bien-fondé et de leurs conséquences, et à leur confrontation avec d'autres points de vue. Cette dimension inclut aussi la valeur d'exemple du comportement et la possibilité d'engager l'organisation. Ces responsabilités peuvent s'exercer au moyen de divers médias (oral, écrit, électronique, graphique ou autre).

NIVEAU

Aucune responsabilité 1

Aucune responsabilité de représentation de l'organisation.

→ Maintenir un inventaire

Service 2

Répondre aux demandes ponctuelles d'interlocuteurs.

→ Prendre des commandes par téléphone

Échanges d'information 3

Communique et obtient des informations auprès d'interlocuteurs extérieurs à la compagnie ou à son unité.

→ Communiquer les conditions et avantages de l'emploi à un candidat

→ Planifier une réunion

Liaison 4

Interprète et explique des positions définies et obtient les explications correspondantes.

→ Traiter une réclamation d'un distributeur

→ Rédiger un communiqué de presse à partir d'orientations convenues

Persuasion 5

Conçoit le message et les positions qui doivent être communiqués, dans leur contenu et dans leur forme.

→ Formuler une orientation applicable aux divisions opérationnelles

→ Concevoir une présentation de vente

Négociation 6

Recherche un accord, dont les dispositions ne sont pas connues à l'avance, dans des situations potentiellement litigieuses.

→ Négocier un contrat de financement

Orientation finale 7

Énonce et incarne, en derniers recours la position de l'organisation dans un domaine d'activités.

→ Approuver des mandats de négociation

5. Ressources

Dimension des responsabilités qui consiste à assurer que les ressources financières et matérielles de l'unité sont utilisées de façon judicieuse et synergique en fonction des buts et des intérêts de l'organisation.

Cette dimension touche à l'identification et à l'évaluation du besoin de ressources, au choix des ressources requises et à leur acquisition, à leur répartition entre diverses assignations, à leur utilisation appropriée, à leur entretien et à leur conservation. La nécessité de prendre compte de ces ressources et de l'efficacité de leur usage fait partie de cette dimension.

NIVEAU

1 Minimale **1**

Assure une responsabilité

2 Traitement et vérification **2**

Reçoit et vérifie des documents administratifs internes sur la gestion des ressources.

→ Vérifier les pièces justificatives des autorisations pour un paiement
Traiter un bon de commande

3 Gestion **3**

Utilise des ressources de l'organisation selon les normes établies.

→ Acquérir des ressources en fonction des programmes et budgets prévus

4 Planification **4**

Détermine l'utilisation des ressources qui lui sont allouées parmi différents objectifs et activités qui lui sont données.

→ Utiliser un budget de fonctionnement autorisé

5 Estimation budgétaire **5**

Établit les besoins de son unité et des ressources requises.

→ Établir un projet de budget

6 Priorités budgétaires **6**

Détermine et répartit les ressources selon un jugement de priorités selon une logique d'affaires.

→ Planifier les ressources requises

7 Autorisation finale **7**

Autorise les ressources requises pour l'accomplissement des objectifs de l'organisation.

→ Approuver les budgets d'une division

→ Approuver un financement

6. Équipe de travail

Dimension des responsabilités qui consiste à harmoniser les exigences et attentes de l'organisation envers des employés désignés avec les motivations et capacités de ces derniers.

Cette dimension touche à la sélection d'employés, à la définition de leur travail et à sa répartition, à leur motivation, à leur développement, à leur comportement au travail, à leur satisfaction, à leur contrôle, à leur évaluation et à la prise des décisions administratives qui les concernent.

NIVEAU

1 Accueil **1**

Aucun encadrement direct ou indirect.

→ Recevoir des visiteurs

2 Guide **2**

Explique des méthodes, sources de renseignements et procédures.

→ Responsabilité de faire comprendre les instructions

3 Conseil **3**

Indique la meilleure ligne de conduite à suivre et ses conséquences probables.

→ Responsabilité de faire comprendre des situations

4 Coordination/supervision **4**

Répartit le travail à réaliser, indique les méthodes et échéances et vérifie le travail.

→ Responsabilité de résultats ponctuels

5 Direction **5**

Détermine des attentes, des objectifs et des critères de performance et en évalue l'atteinte.

→ Responsabilité de performance d'équipe, de développement des personnes

6 Organisation **6**

Définit les rôles des employés qui relèvent de lui et l'organigramme de son unité.

→ Responsabilité d'optimisation de l'organisation

7 Orientation générale **7**

Mandate ses collaborateurs de missions générales, favorise leur concertation et évalue leur contribution aux buts de l'organisation.

→ Responsabilité d'actualisation d'une stratégie

7. Autonomie

Dimension des responsabilités qui consiste à interpréter son propre rôle ou mandat, en vue d'en percevoir la contribution attendue, les limites et les priorités selon les circonstances.

Cette dimension touche à l'exercice de jugement dans l'analyse, la compréhension et la définition de son propre poste, des politiques, directives et autres contraintes qui lui sont applicables ainsi que des objectifs et priorités à privilégier. Ce jugement conduit à une décision : soit d'agir de sa propre initiative, soit de référer le problème à un niveau supérieur ou à une autre unité, soit de consulter d'autres personnes compétentes avant d'intervenir.

NIVEAU

1 Surveillance active **1**

Les directives détaillent le travail à faire, les délais et les méthodes, sujets à contrôle en cours de travail.

→ Assembler des documents

2 Contrôles par exception **2**

Les instructions déterminent les délais et les normes de qualité du travail à faire. Quelqu'un est normalement disponible pour régler les problèmes.

→ Mettre en page des documents

3 Programme de travail **3**

Se réfère à un programme de travail et à des échéances. Agit dans les cas douteux jusqu'à disponibilité raisonnable de son supérieur.

→ Exécuter du travail délégué pour assister un cadre ou professionnel
→ Exécuter des activités régies par un plan de projet

4 Objectifs spécifiques **4**

Se réfère à des objectifs clairs, sujets à des contrôles de résultats. Interprète sa marge de manœuvre et obtient les orientations nécessaires.

→ Réaliser un projet selon une planification convenue

5 Objectifs généraux **5**

Se réfère à des attentes complexes et parfois ambiguës. Planifie ses échéances et soumet de sa propre initiative ses décisions et orientations aux contrôles requis.

→ Concevoir les projets qui répondent aux besoins exprimés
→ Concevoir un plan marketing

6 Contribution générale **6**

Se réfère au rôle qui lui est confié et aux orientations de l'organisation. Définit et valide ses propres objectifs.

→ Déterminer la stratégie financière de l'organisation

7 Responsabilité finale **7**

Se réfère aux résultats à atteindre, sans recours à des orientations ou directives d'un niveau supérieur.

→ Chirurgie
→ Direction d'une organisation autonome

8. Planification et contrôle d'activités

Dimension des responsabilités qui consiste à planifier et à contrôler l'exécution d'activités interdépendantes, selon l'urgence et les conséquences, en vue de gérer un projet ou de faire fonctionner une opération continue.

Cette dimension touche à l'établissement de priorités, l'identification des activités à accomplir pour les satisfaire et leur mise en séquence, l'établissement d'échéances et la répartition des activités pour exécution. Cette dimension inclut aussi le contrôle de l'exécution du plan, l'identification des écarts par rapport aux objectifs et l'implantation de mesures correctives au besoin.

NIVEAU

1 Minimale **1**

Planifie et contrôle le rythme et la séquence de son programme de travail quotidien.

→ Monter un tableau sur ordinateur

2 Planification et contrôle limité **2**

Programme des activités d'une durée de quelques jours et en suit le déroulement.

→ Organiser une session de recrutement sur un campus

3 Planification à court terme **3**

Planifie les activités, estime leur durée et détermine des points de contrôle, sur un horizon de quelques semaines, et en contrôle l'exécution.

→ Planifier un programme de formation

4 Planification à moyen terme **4**

Planifie les activités sur un horizon de quelques mois et en contrôle les progrès.

→ Planifier l'implantation d'un nouveau produit sur le marché

5 Planification annuelle **5**

Planifie les activités sur un horizon d'un an et évalue les résultats.

→ Gérer le programme de recherche annuel d'un laboratoire
→ Gérer un programme de travaux de construction

6 Planification à long terme **6**

Planifie les activités sur un horizon de plus d'un an et évalue les résultats de chacune des étapes critiques.

→ Planifier l'implantation d'un nouveau système d'information de gestion

7 Planification stratégique **7**

Planifie des projets sur un horizon de plusieurs années et les révisé selon les événements.

→ Planifier le développement d'un nouveau marché

PARTIE C Complexité et impact

1. Complexité des activités	2. Complexité conceptuelle	3. Impact organisationnel	4. Portée d'impact direct
Degré de différenciation et d'interdépendance des activités qui relèvent du poste, qui exigent une coordination des moments, des lieux et de la succession des actions à entreprendre par toutes les personnes concernées.	Nature des dossiers traités qui exigent l'utilisation de raisonnement et de jugement dans l'application de règles de logique pour trouver des explications ou des solutions, que ce soit par le titulaire du poste ou par des personnes qui agissent sous sa responsabilité.	Effet de la qualité des décisions prises et de l'exécution du travail fait sous la responsabilité du poste sur le fonctionnement, les résultats d'affaires et l'image de l'organisation.	Impact des résultats du service (hiérarchique, budgétaire, fonctionnel ou gestion d'actifs) sous la juridiction du poste sur la performance financière globale de l'organisation.
NIVEAU DE COMPLEXITÉ	NIVEAU DE COMPLEXITÉ	NIVEAU D'IMPACT	NIVEAU D'IMPACT
Limitée 1	Limitée 1	Mineur 1	Nul 1A
Les activités visent un seul résultat à la fois et peuvent être accomplies de façon indépendante. → Application solitaire d'une procédure	Situations ou données pour lesquelles une réponse logique peut être trouvée directement. → Application d'un manuel d'entretien ou d'utilisation	Limité à des dommages matériels ou pertes de temps de travail peu importants. → Tenue de livres	→ Technicien, Services juridiques → Secrétaire
Modérée 2	Modérée 2	Modéré 2	Mineur 1B
Les activités visent un seul résultat, mais doivent tenir compte des actions et des intérêts de quelques personnes. → Supervision d'une équipe de travail homogène → Organisation d'une conférence de presse	Situations ou données pour lesquelles une recherche de faits et une analyse sont nécessaires pour spécifier des liens directs de cause à effet. → Analyser des données	Effet qui peut perturber le fonctionnement ou influencer momentanément la perception de l'image de l'organisation et qui peut être rapidement corrigé. → Opération d'un ordinateur central	→ Chef de saisies → Avocats → Contremaître, Entretien sanitaire
Significative 3	Significative 3	Significatif 3	Faible 2A
Les activités visent des résultats multiples, qui relèvent de la même fonction/spécialité et qui impliquent quelques personnes. → Supervision d'une équipe de recherche → Organisation d'un congrès	Situations ou données impliquant des relations de logique concrète, où les critères à considérer sont multiples. → Résumer un document	Effet sur le fonctionnement, les résultats et la perception de l'image de l'organisation qui peut être corrigé. → Sélection et/ou promotion de cadre	→ Directeur, Marketing recherche → Directeur, Aménagement corporatif → Chefs de service
Important 4	Importante 4	Important 4	Modéré 2B
Les activités visent des résultats différenciés, qui demandent la contribution de plus d'une fonction et qui impliquent un groupe important de personnes de spécialités différentes. → Supervision de superviseurs ou de professionnels de diverses spécialités → Coordination d'un projet majeur pour plusieurs fonctions de l'organisation	Situations ou données impliquant des relations logiques abstraites et simultanées, où les critères à considérer sont indéterminés. → Revue de littérature scientifique	Effet sur le fonctionnement, les résultats et l'image de l'organisation qui peut être remédié par une intervention spécifique et formelle à court terme. → Comanditaire d'un événement à caractère social	→ Directeur, RH et succursales → Directeur principal, Communication → Directeurs adjoints (majorité)
Très importante 5	Très importante 5	Très important 5	Sensible 3A
Les activités visent des résultats qui ne peuvent être définis et atteints qu'avec la participation directe de plusieurs unités de l'organisation et des cadres qui les dirigent. → Supervision de cadres qui dirigent des unités de complexité importante → Coordination simultanée de plusieurs projets majeurs	Situations ou données qui requièrent la formulation de relations logiques nouvelles et abstraites, où les facteurs à considérer sont limités par le seul jugement. → Diagnostic organisationnel	Effet ayant des conséquences majeures sur le fonctionnement, les résultats et l'image de l'organisation qui sont réversibles à moyen terme. → Décision importante d'investissement → Programme de sensibilisation aux produits	→ Directeur de catégories → Directeur, Comptabilité corporative → Directeur principal, Immeubles
Extrême 6	Extrême 6	Stratégique 6	Significatif 3B
Les activités intègrent tous les aspects de l'organisation et requièrent la participation de personnes qui exercent à leur tour une coordination d'une complexité importante. → Supervision de cadres supérieurs à responsabilités «line»	Situations ou données qui requièrent une compréhension systémique de relations simultanées, non définies de façon explicite. → Création artistique → Stratégie d'entreprise → Développement de théories nouvelles	Effet déterminant et irréversible sur le fonctionnement, les résultats et l'image de l'organisation. → Croissance de l'entreprise → Culture de l'entreprise	→ Directeur adjoint, Réseau succursales (marketing) → Directeur, RH professionnelles et rémunération → Directrice, Achats et vérification corporative
			Modérément important 4A
			→ Directeur, Administration et ventes → Directeur principal, Logistique et transport → Superviseur, Distribution Montréal
			Important 4B
			→ Directeur principal, Développement commercial → Directeur des ventes
			Très important 5A
			→ Directeur principal, Ventes → Vice-président, Achats et mise en marché
			Déterminant 5B
			→ Vice-président, Ventes
			Majeur 6A
			→ Première vice-présidence, Direction commerciale
			Extrême 6B
			→ Président

Charte des fréquences :

Inexistant = 1; Occasionnel = 2; Fréquent = 3; Constant = 4

PARTIE D Conditions de travail

1. Environnement inconfortable (bruit, poussière, position de travail)
2. Déplacements hors du lieu habituel de travail
3. Relations avec des personnes difficiles

PARTIE E Effort requis

1. Effort continu de concentration sensorielle de détails
2. Contexte d'urgence et de pression de temps
3. Menes plusieurs tâches en parallèle

SECTION 4

RÉGIMES DE PROTECTION DU REVENU

	Page
1 Accident de travail	4.1
Introduction	
Traitement	
Cessation	
2 Régime d'assurance-salaire et crédits-maladie	4.2
Introduction	
Option A	
Option B	
Pour les deux options	
Banque de crédits-maladie	
3 Régime de retraite	4.4
Obligatoire	
Contribution	
Deux régimes	
Informations supplémentaires	

1. ACCIDENT DE TRAVAIL

Introduction	<p>Le cadre qui a un accident de travail doit le déclarer dans les plus brefs délais à son supérieur immédiat. Advenant qu'il ne puisse remplir sa tâche à la suite de cet accident de travail ou d'une maladie professionnelle contractée alors qu'il était au service de l'employeur, il recevra une compensation pour la durée de son absence, s'il y a lieu.</p>
Traitement	<p>Pendant toute la durée de l'absence, la Société des alcools du Québec versera, à titre d'avance chaque semaine, l'équivalent de l'indemnité versée conformément à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.</p> <p>En considération de ce qui précède, le cadre subroge, à toute fin que de droit l'employeur, dans le droit aux indemnités qu'il percevra de la Commission de santé et sécurité du travail, et ce, jusqu'à concurrence des avances versées.</p> <p>Le cadre recevra en plus un montant égal à la différence entre l'indemnité prévue par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et son traitement régulier ⁽¹⁾ durant cette période. Ce montant, s'il y a lieu, ne doit pas avoir pour effet d'augmenter le traitement auquel il aurait droit s'il était au travail.</p>
Cessation	<p>Ce complément d'indemnité du revenu prendra fin lorsque la CSST cessera l'indemnité de remplacement du revenu ou versera une indemnité de remplacement du revenu réduite.</p>

⁽¹⁾ Le traitement régulier est le salaire de la fonction dont le cadre est titulaire.

2. RÉGIME D'ASSURANCE-SALAIRE ET CRÉDITS-MALADIE

Introduction Le cadre incapable de remplir sa tâche en raison d'une maladie ou d'une blessure autre qu'un accident de travail reçoit un revenu en fonction de l'option qui le couvre.

Option A Tout nouvel adhérent au régime d'assurances collectives des cadres supérieurs est couvert par l'option A.
Le cadre n'accumule aucun crédit-maladie et ceux accumulés avant son adhésion à l'option A seront gelés.

Lors d'une absence pour maladie, le cadre sera rémunéré par la Société des alcools du Québec de la façon suivante:

- durant les trois (3) premières semaines d'invalidité, il reçoit le salaire auquel il aurait eu droit s'il avait été au travail;
- pour les cent une (101) semaines suivantes, il reçoit 80 % du salaire brut de son traitement régulier au moment du début de l'invalidité;
- à compter de la cent cinquième (105e) semaine d'invalidité, l'assureur lui paie une prestation mensuelle de 80 % du salaire brut de son traitement régulier au moment du début de son invalidité totale, en plus de l'ajustement d'inflation suivant les mêmes modalités que le Régime de rentes du Québec. Cependant, l'ajustement annuel est limité à 5 %. Cette prestation prend fin au plus tard le dernier jour du mois où il atteint l'âge de 65 ans.

Le cadre à l'emploi, âgé de plus de 65 ans, absent pour maladie sera rémunéré de la façon suivante:

- il peut recevoir des prestations pour un maximum de trois semaines annuellement, rémunérées à 100 % de son traitement régulier. Ses prestations sont non cumulables et non monnayables si non utilisées durant l'année;
- au-delà de cette période, il pourra utiliser sa banque de crédits-maladie, le cas échéant ou tout autre compte pour fins de rémunération. Par la suite, il n'aura droit à aucune forme de rémunération.

Option B Cette option n'est plus disponible sauf pour les cadres y participant déjà.

Le cadre accumule un crédit d'une journée et quart (1¼) par mois de service rémunéré par la Société des alcools du Québec jusqu'à concurrence de quatorze (14) jours de travail par année civile. Ces jours de maladie sont cumulatifs.

Lors d'une absence pour maladie, le cadre sera rémunéré de la façon suivante:

- les cinq (5) premiers jours de maladie sont déduits à même la banque de crédits-maladie;
- à compter de la sixième journée en cas de maladie ou à compter de la première journée en cas d'accident, il recevra une indemnité égale à 90 % de son revenu net (revenu brut, moins impôt fédéral, moins impôt provincial, moins RRQ, moins régime de retraite, moins assurance emploi) basé sur son traitement régulier au moment de son invalidité totale. Cette indemnité sera payée hebdomadairement pour les quinze (15) premières semaines et mensuellement par la suite. Elle sera augmentée de l'ajustement de vie chère suivant les mêmes modalités que le Régime de rentes du Québec. Cependant, l'ajustement annuel est limité à 5 %. Cette prestation prend fin au plus tard le dernier jour du mois où il atteint l'âge de 65 ans;

Le cadre à l'emploi, âgé de plus de 65 ans, absent pour maladie sera rémunéré de la façon suivante:

- il pourra utiliser sa banque de crédits-maladie;
- par la suite, il pourra utiliser ses autres compteurs pour fins de rémunération. Après épuisement de ses compteurs, il n'aura droit à aucune forme de rémunération.

Pour les deux options

Les prestations versées font partie d'un régime intégré, ce qui signifie qu'elles seront réduites des montants versés par la RRQ, la SAAQ, etc.

Lors d'une réadaptation approuvée par l'assureur, les prestations seront réduites de 50 % du salaire reçu par le cadre.

Lors d'une invalidité totale attribuable à une grossesse, aucune prestation ne sera versée entre la dixième semaine avant la date prévue de l'accouchement et la sixième semaine après l'accouchement.

Banque de crédits-maladie

Le cadre qui bénéficie d'une banque de crédits-maladie peut l'utiliser lors du congé de préretraite en totalité, et en partie ou en totalité pour un rachat d'année de service au niveau du régime de retraite.

En cas de congédiement, démission ou mise à pied, le cadre a droit au remboursement de la moitié de sa banque de crédits-maladie jusqu'à un maximum de soixante-six (66) jours.

- * Les renseignements énumérés ci-haut sont d'ordre général. L'information détaillée sur le régime d'assurance invalidité est disponible dans la brochure à cet effet.

3. RÉGIME DE RETRAITE

Obligatoire	Tous les cadres supérieurs sont obligatoirement assujettis à un régime de retraite dès leur entrée en fonction.
Contribution	Le pourcentage de contribution est calculé selon les Lois des régimes de retraite en vigueur.
Deux régimes	<p>Selon sa date d'embauche, le cadre cotise à l'un ou l'autre des deux régimes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• RRPE (Régime de retraite du personnel d'encadrement): ce régime est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1997.• RRF (Régime de retraite des fonctionnaires): ce régime ne s'applique qu'aux cadres supérieurs embauchés avant le 1^{er} juillet 1973. <p>◆ Tous les cadres supérieurs qui ont cotisé au RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) au 31 décembre 1996 sont maintenant assujettis au RRPE (Régime de retraite du personnel d'encadrement).</p>
Informations supplémentaires	Le cadre peut obtenir l'information sur le régime de retraite auprès du Service aux employés de sa région administrative.

SECTION 3

AVANTAGES SOCIAUX ET BÉNÉFICES RELIÉS À L'EMPLOI

	Page
1 Semaine et horaire de travail	3.1
Objectifs	
Semaine normale de travail	
Pause repas	
2 Vacances	3.2
Introduction	
Tableau des vacances	
Rémunération	
Avance	
Autorisation	
Prise de vacances	
Accumulation interrompue	
Jours fériés	
Vacances non utilisées	
Congé de maladie	
Préretraite	
Fin d'emploi	
3 Jours fériés et chômés	3.4
Liste	
Rémunération	
Préretraite	
4 Congés pour événements familiaux	3.5
Définitions «personne à charge»	
Décès ou funérailles	
Traitement	
Mariage	
5 Congés pour responsabilités parentales	3.7
Introduction	
Fractionnement	
Banques de congés	
6 Congés pour raisons personnelles	3.8
Introduction	
Compteurs	
Remboursement	

7	Congé pour l'exercice de fonctions judiciaires	3.9
	Traitement	
	Représentation	
8	Congés parentaux	3.10
	Dispositions générales	
	Congés de maternité	
	Cas admissible à l'assurance-emploi	
	Cas non admissible à l'assurance-emploi	
	Affectation provisoire	
	Congés spéciaux	
	Congé de paternité	
	Congé pour adoption *	
	Prolongation sans traitement	
	Dispositions diverses	
9	Congés sans traitement	3.20
	Introduction	
	Demande par écrit	
	Lors du retour	
	Avantages contributaires	
	Années de service	
	Considéré démissionnaire	
	Rachat du régime de retraite	
	Fin du congé	
10	Perfectionnement	3.22
	Introduction	
	Remboursement des frais	
11	Frais de déplacement, de séjour et de repas	3.23
	Introduction	
12	Allocations lors de déménagement	3.24
	Introduction	
	Permis d'absence	
	Frais de déménagement	
	Entreposage des meubles	
	Dépenses concomitantes	
	Rupture de bail	
	Vente de résidence	
	Achat de résidence	
	Frais liés à la demeure invendue	
	Frais de séjour	
	Exclusions	
	Remboursement des frais de déménagement	

13 Régime d'assurance collective

3.29

Participation obligatoire
Types d'assurances

1. SEMAINE ET HORAIRE DE TRAVAIL

Objectifs	L'horaire de travail du cadre supérieur est établi de manière à ce qu'il puisse assumer l'ensemble de ses tâches et responsabilités. Les heures additionnelles ne sont pas rémunérées.
Semaine normale de travail	La semaine normale de travail est de 32,5 heures réparties du lundi au vendredi 13 h. Pour les contremaîtres généraux, la semaine est de 38,75 heures.
Pause repas	Un cadre supérieur qui a effectué des heures additionnelles avant ou après sa journée normale de travail pendant au moins deux (2) heures consécutives et durant lesquelles intervient une période de repas reçoit une allocation selon la directive numéro 052-136-315-01 .

2. VACANCES

Introduction

Le cadre supérieur a droit, au cours des douze (12) mois suivant le 30 avril de chaque année, à des vacances annuelles rémunérées dont la durée est déterminée comme suit :

Tableau des vacances

Service continu	32,5 hres / semaine	38,75 hres / semaine
Moins de 1 an	10,83 heures par mois de service continu (maximum 130 heures)	13 heures par mois de service continu (maximum 155 heures)
1 an	130 heures	155 heures
10 et 11 ans	136,5 heures	162,75 heures
12 et 13 ans	143 heures	170,5 heures
14 et 15 ans	149,5 heures	179,25 heures
16 et 17 ans	156 heures	186 heures
18 ans et plus	162,5 heures	193,75 heures

Service continue : Période continue de travail au cours de laquelle le cadre supérieur détient un statut régulier à temps plein dans l'entreprise.

Rémunération

Les vacances annuelles payées sont rémunérées au taux de traitement régulier.

Avance

Sur demande, les vacances peuvent être payées d'avance en complétant le formulaire de planification de vacances (SAQ 4634).

Autorisation

Le cadre soumettra à son supérieur immédiat pour approbation les dates auxquelles il désire prendre ses vacances. Toutefois, certaines périodes pourront être désignées par l'employeur ne permettant aucun départ pour vacances sauf sur autorisation spéciale.

Prise de vacances

Les vacances doivent être prises au cours de l'année qui suit leur cumul, sauf sur approbation de son vice-président.

Accumulation interrompue	Le cadre qui ne reçoit pas de traitement n'accumule aucun crédit de jours de vacances pendant cette période, malgré que le cumul de son service continu ne soit pas interrompu.
Jours fériés	Si un ou des jours fériés et payés coïncident avec la période annuelle de vacances d'un cadre, ceux-ci sont reportés.
Vacances non utilisées	Le cadre doit écouler ses heures de vacances au cours de l'année qui suit leur cumul. Cependant, il peut conserver un maximum de deux (2) semaines de vacances à son compteur. À la fin de la période de référence, soit au mois d'avril, les heures accumulées excédant le maximum applicable seront automatiquement payées.
Congé de maladie	Le cadre qui est en congé de maladie et qui n'a pas écoulé son compteur de vacances verra ses prestations d'assurance salaire suspendues pour le nombre d'heures de vacances équivalentes à son compteur moins deux (2) semaines. Ces heures de vacances seront payées à partir de la première semaine complète d'avril.
Préretraite	L'accumulation de vacances se continue durant la période de congé préretraite.
Fin d'emploi	En cas de cessation définitive d'emploi, les heures de vacances inscrites au compteur ainsi que celles acquises depuis le 1 ^{er} mai précédant immédiatement la date de son départ seront payées au cadre.

3. JOURS FÉRIÉS ET CHÔMÉS

Liste	<p>Les treize (13) congés fériés reconnus dans l'entreprise sont:</p> <ul style="list-style-type: none">Jour de l'AnLendemain du jour de l'AnVendredi SaintLundi de PâquesFête de DollardFête de la Saint-Jean-Baptiste (24 juin)ConfédérationFête du travailAction de grâcesVeille de NoëlNoëlLendemain de NoëlVeille du jour de l'An <p>Ces congés fériés peuvent varier d'une année à l'autre. Un avis du Service de la rémunération informera le personnel des dates des congés.</p>
Rémunération	<p>Pour avoir droit à la paie de cette journée, le cadre doit travailler le jour ouvrable précédent et le jour ouvrable suivant immédiatement ce congé à moins qu'il ne soit absent pour l'une ou l'autre des raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">• maladie ou accident du travail;• absence autorisée et payée;• mise à pied survenant le jour précédent ou le jour suivant ce congé et durant lequel le cadre aurait travaillé s'il n'avait pas été mis à pied;• toute autre raison acceptée par la Société des alcools du Québec – voir section 3, Congés parentaux, paragraphe 6.8 e) ii.
Préretraite	<p>Les congés fériés survenant au cours du congé de préretraite d'un cadre prolongeront d'autant ledit congé.</p>

4. CONGÉS POUR ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

Définitions «Personne à charge»

Conjoint ou conjointe:

Personne admissible qui, au moment de l'événement qui donne droit à des prestations, réside au Canada et:

- a) est unie à l'employé par les liens du mariage;
- b) vit maritalement avec l'employé depuis au moins douze (12) mois et n'en est pas séparée depuis quatre-vingt-dix (90) jours ou plus en raison de l'échec de leur union;
- c) vit maritalement avec l'employé, a eu un (1) enfant avec lui et n'en est pas séparée depuis quatre-vingt-dix (90) jours ou plus en raison de l'échec de leur union.

Toutefois, en présence de deux (2) conjoints, un seul sera reconnu par l'assureur pour l'ensemble des garanties d'un même régime. La priorité sera accordée dans l'ordre suivant:

- a) le conjoint admissible qui a été le dernier désigné comme tel par un avis écrit de l'employé à l'assureur, sous réserve de l'acceptation de toute preuve d'assurabilité exigible en vertu du contrat;
- b) le conjoint à qui l'employé est uni par les liens du mariage.

Enfant à charge:

Personne admissible qui réside au Canada et qui

- a) a moins de 21 ans et sur laquelle l'employé ou le conjoint de l'employé exerce une autorité parentale ou exerçait une autorité parentale jusqu'à l'âge de la majorité;
- b) n'a pas de conjoint, a moins de 26 ans et fréquente à temps complet, à titre d'étudiant dûment inscrit, un établissement d'enseignement et sur laquelle l'employé ou le conjoint de l'employé exercerait une autorité parentale avant sa majorité;
- c) est majeure, sans conjoint et atteinte d'une déficience fonctionnelle reconnue par Loi sur l'assurance-médicaments adoptée par le gouvernement du Québec. Pour être considérée comme une personne atteinte de déficience fonctionnelle la personne ne doit également recevoir aucune prestation en vertu d'un programme d'aide de dernier recours prévu à la Loi sur la sécurité du revenu et doit être domiciliée chez quelqu'un qui, en plus d'être assuré à titre d'employé ou de conjoint d'employé, exercerait l'autorité parentale sur elle si celle-ci était mineure.

Décès ou funérailles

Sur demande, l'employeur permet à un cadre de s'absenter de son travail sans perte de traitement pour chaque journée coïncidant avec une journée normalement travaillée à l'occasion du décès ou des funérailles:

- i) de son conjoint ou de son enfant : sept (7) jours consécutifs de calendrier incluant le jour des funérailles;
- ii) d'un ascendant ou d'un descendant du cadre autre que son enfant: : de son père, de sa mère, d'un frère, d'une sœur, d'un demi-frère, d'une demi-sœur, d'un beau-père, d'une belle-mère, d'un beau-frère, d'une belle-sœur, d'un grand-père, d'une grand-mère, d'un petit-enfant, d'un gendre, d'une bru, du frère de son conjoint, de la sœur de son conjoint, du père et de la mère de son conjoint, de l'enfant du conjoint : trois (3) jours incluant le jour des funérailles;
- iii) du grand-père, de la grand-mère de son conjoint : une (1) journée.

Traitement

Le cadre n'a pas droit au traitement pour une telle absence s'il reçoit déjà un traitement pour la même période ou s'il est absent sans paie pour n'importe quelle raison.

Mariage

Sur demande, l'employeur permet à un cadre de s'absenter de son travail sans perte de traitement pour chaque journée qui coïncide avec une journée normalement travaillée:

- i) pour son mariage : sept (7) jours consécutifs dont le jour du mariage;
- ii) le jour du mariage : d'un père, d'une mère, d'un fils, d'une fille, d'un frère, d'une sœur, d'un demi-frère, d'une demi-sœur, de l'enfant du conjoint : une (1) journée, le jour du mariage.

5. CONGÉS POUR RESPONSABILITÉS PARENTALES

Introduction

Le cadre peut s'absenter cinq (5) jours par année sans salaire pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant, de l'enfant de son conjoint, de son conjoint, de son père, de sa mère lorsque sa présence est nécessaire en raison de circonstances imprévisibles ou hors de contrôle. Il doit avoir pris tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assumer autrement ses obligations et pour limiter la durée du congé.

Fractionnement

Ce congé peut être fractionné en journées. Une journée peut aussi être fractionnée. Le cadre doit aviser son supérieur de son absence dans les meilleurs délais.

Banque de congés

Ce congé pour responsabilités parentales peut être déduit de la banque de congés personnels, des vacances, des heures additionnelles accumulées ou des jours fériés à reprendre. Le cadre peut également prendre du temps de vacances anticipées pour ce congé.

6. CONGÉS POUR RAISONS PERSONNELLES

- Introduction** Le cadre supérieur à l'essai et régulier a droit, au 1er juillet de chaque année, à un maximum de 19,50 heures (23,25 heures pour le contremaître général) de congés sans perte de traitement pour raisons personnelles. Pour obtenir un tel permis d'absence, le cadre doit en faire la demande à l'avance à son supérieur qui peut le refuser si les impératifs du service l'exigent.
- Compteurs** Cette période de congé s'applique pour toute l'année à compter du 1er juillet et le cadre n'y a droit qu'au prorata des heures régulières rémunérées. Les prestations d'assurance salaire (invalidité) payables par un assureur externe ne donnent pas droit à cette accumulation. L'ajustement est fait au 30 juin de chaque année, à la mise à pied ou au départ du cadre. Ces congés pour raisons personnelles ne peuvent être reportés ou accumulés.
- Remboursement** Au 30 juin de chaque année, le cadre supérieur qui n'a pas bénéficié du nombre d'heures auxquelles il avait droit reçoit une compensation égale à la différence entre le nombre d'heures utilisées et le nombre d'heures auxquelles il avait droit.

7. CONGÉS POUR L'EXERCICE DE FONCTIONS JUDICIAIRES

Traitement

Le cadre convoqué par l'autorité d'un tribunal à agir comme juré ou à comparaître comme témoin devant un tribunal judiciaire ou un organisme quasi-judiciaire, dans une cause où il n'est pas partie, reçoit son traitement régulier pour la période pendant laquelle sa présence est requise en cour moins les indemnités reçues à ce titre.

Représentation

Le cadre requis de comparaître à titre de témoin dans une cause reliée à l'exercice de ses fonctions peut, sur demande, être accompagné d'un représentant désigné par la Société des alcools du Québec.

8. CONGÉS PARENTAUX

Dispositions générales

Aux fins du présent chapitre, on entend par conjointe ou conjoint la femme et l'homme:

- a) qui sont mariés et cohabitent;
- b) qui vivent maritalement et sont les père et mère d'un même enfant;
- c) qui vivent maritalement depuis au moins un (1) an.

- 1.1 Les indemnités du congé de maternité prévues sont uniquement versées à titre de suppléments aux prestations d'assurance-emploi ou dans les cas prévus ci-après, à titre de paiements durant une période de chômage causée par une grossesse pour laquelle le régime d'assurance-emploi ne prévoit rien.
- 1.2 Si l'octroi d'un congé est restreint à un seul conjoint, cette restriction entre en vigueur dès que l'autre conjoint est également employé de la Société des alcools du Québec.
- 1.3 L'employeur ne rembourse pas au cadre les sommes qui pourraient être exigées par Développement des ressources du Canada en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi, lorsque le revenu du cadre excède une fois et demie (1 ½) le maximum assurable.
- 1.4 Le contenu de cette disposition ne peut avoir pour effet de conférer au cadre un avantage monétaire ou non monétaire dont il n'aurait pas bénéficié s'il était resté au travail.

Congés de maternité

- 2.1 La cadre enceinte a droit à un congé de maternité d'une durée de vingt (20) semaines, qui, sous réserve du paragraphe 2.6, doivent être consécutives.

La cadre qui a travaillé pendant au moins vingt (20) semaines pour l'employeur a droit à un congé de maternité rémunéré.

La cadre qui devient enceinte alors qu'elle bénéficie d'un congé sans traitement ou d'un congé partiel sans traitement prévu dans cette section a aussi droit à ce congé de maternité.
- 2.2 La cadre peut en outre bénéficier d'une prolongation de ce congé de maternité de six (6) semaines si l'état de son enfant l'exige. Durant cette prolongation, elle ne reçoit ni indemnité, ni traitement.
- 2.3 Le congé peut être aussi prolongé, d'une durée égale à la période de retard, si la naissance a lieu après la date prévue et qu'il reste moins de deux (2) semaines de congé de maternité après la naissance.

- 2.4 La cadre qui accouche d'un enfant mort-né après le début de la vingtième semaine précédant la date prévue de l'accouchement a également droit à ce congé de maternité.
- 2.5 La répartition du congé de maternité avant et après l'accouchement appartient à la cadre et comprend le jour de l'accouchement.
- 2.6 Lorsqu'elle est suffisamment rétablie de son accouchement et que son enfant n'est pas en mesure de quitter l'établissement de santé, la cadre peut suspendre son congé de maternité en retournant au travail.

La cadre dont l'enfant est hospitalisé dans les quinze (15) jours suivant sa naissance a également ce droit.

Le congé ne peut être suspendu qu'une (1) fois. Il est complété lorsque l'enfant intègre la résidence familiale.

Préavis de départ

Pour obtenir le congé de maternité, la cadre doit donner un préavis écrit à l'employeur au moins deux (2) semaines avant la date du départ. Ce préavis doit être accompagné d'un certificat médical attestant la grossesse et la date prévue de l'accouchement.

Le délai de présentation du préavis peut être moindre si un certificat médical atteste que la cadre doit quitter son poste plus tôt que prévu. En cas d'imprévu, elle est exemptée de la formalité de préavis, sous réserve de la production à l'employeur d'un certificat médical attestant qu'elle devait quitter son emploi sans délai.

Cas admissible à l'assurance-emploi

- 3.1 La cadre qui a accumulé vingt (20) semaines de service ⁽¹⁾ avant le début de son congé de maternité et qui, suite à la présentation d'une demande de prestations en vertu du régime d'assurance-emploi est déclarée admissible à de telles prestations, a droit de recevoir durant son congé de maternité, sous réserve du paragraphe 4.3:
- a) pour chacune des semaines du délai de carence prévu au régime d'assurance-emploi, une indemnité égale à 93 % ⁽²⁾ de son traitement hebdomadaire de base ⁽³⁾;
 - b) pour chacune des semaines où elle reçoit ou pourrait recevoir des prestations d'assurance-emploi, une indemnité complémentaire égale à la différence entre 93 % de son traitement hebdomadaire de base et la prestation d'assurance-emploi qu'elle reçoit ou pourrait recevoir.

Cette indemnité complémentaire se calcule à partir des prestations d'assurance-emploi qu'une cadre a le droit de recevoir sans tenir compte des montants soustraits de telles prestations en raison des remboursements de prestations, des intérêts, des pénalités et autres montants recouvrables en vertu du régime d'assurance-emploi.

De plus, Développement des ressources du Canada réduit le nombre de semaines de prestations d'assurance-emploi auxquelles la cadre aurait eu droit autrement si elle n'avait bénéficié de prestations d'assurance-emploi avant son congé de maternité. La cadre continue de recevoir, pour une période équivalant aux semaines soustraites par Développement des ressources humaines du Canada, l'indemnité complémentaire prévue par le premier alinéa du présent paragraphe b) comme si elle avait, durant cette période, bénéficié de prestations d'assurance-emploi.

- c) pour chacune des semaines qui suivent la période prévue au paragraphe b) ci-haut, une indemnité égale à 93 % de son traitement hebdomadaire de base, et ce, jusqu'à la fin de la vingtième (20) semaine du congé de maternité.

(¹) La cadre absente accumule du service si son absence est autorisée, notamment pour invalidité, et cette période autorisée comporte une prestation ou une rémunération.

(²) 93 %: ce pourcentage a été fixé pour tenir compte du fait que la cadre bénéficie en pareille situation d'une exonération des cotisations au régime de retraite et d'assurance-emploi, laquelle équivaut en moyenne à 7 % de son traitement.

(³) On entend par " traitement de base " le traitement régulier de la cadre incluant le supplément régulier de traitement pour une semaine de travail régulièrement majorée ainsi que des primes de responsabilité à l'exclusion des autres, sans aucune rémunération additionnelle même pour le temps supplémentaire.

- 3.2 a) Lors de la reprise du congé de maternité suspendu en vertu du paragraphe 2.4, l'employeur verse à la cadre l'indemnité à laquelle elle aurait alors eu droit si elle ne s'était pas prévalu d'une telle suspension.
- b) L'employeur ne peut compenser, par l'indemnité qu'il verse à la cadre en congé de maternité, la diminution des prestations d'assurance-emploi attribuable au traitement gagné auprès d'un autre employeur.

Malgré les dispositions de l'alinéa précédent, l'employeur effectue cette compensation si la cadre démontre que le traitement gagné est un traitement habituel au moyen d'une lettre de l'employeur qui le verse. Si la cadre démontre qu'une partie seulement de ce traitement est habituelle, la compensation est limitée à cette partie.

L'employeur qui verse le traitement habituel prévu par l'alinéa précédent doit, à la demande de la cadre, lui produire cette lettre.

Le total des montants reçus par la cadre durant son congé de maternité en prestations d'assurance-emploi, indemnités et traitements ne peut cependant excéder 93 % du traitement de base versé par son employeur ou, le cas échéant, par ses employeurs.

**Cas non
admissible à
l'assurance-emploi**

- 4.1 La cadre exclue du bénéfice des prestations d'assurance-emploi ou déclarée inadmissible est également exclue du bénéfice de toute indemnité. Toutefois, la cadre à temps complet qui a accumulé vingt (20) semaines de service avant le début de son congé de maternité a également droit à une indemnité égale à 93 % de son traitement hebdomadaire de base, et ce, durant dix (10) semaines, si elle n'est pas admissible aux prestations d'assurance-emploi parce qu'elle n'a pas occupé un emploi assurable pendant au moins vingt (20) semaines au cours de la période de référence prévue par le régime d'assurance-emploi.
- 4.2 Dans les cas prévus aux paragraphes 3.1 et 4.1,
- a) aucune indemnité ne peut être versée durant la période de vacances au cours de laquelle la cadre est rémunérée;
 - b) l'indemnité due pour les deux (2) premières semaines est versée par l'employeur dans les deux (2) semaines du début du congé. L'indemnité due après cette date est versée chaque semaine, le premier versement n'étant toutefois exigible, dans le cas de la cadre admissible à l'assurance-emploi, que quinze (15) jours après l'obtention par l'employeur d'une preuve qu'elle reçoit des prestations d'assurance-emploi. Pour les fins du présent paragraphe, sont considérés comme preuves un état ou relevé des prestations, un talon de mandat ainsi que les renseignements fournis par Développement des ressources humaines du Canada à l'employeur au moyen d'un relevé mécanographique.
- 4.3 L'allocation de congé de maternité versée par le ministère de la Sécurité du revenu est soustraite des indemnités à verser selon la section 3.1.
- 4.4 Durant ce congé de maternité et les prolongations prévues au paragraphe 4.5, la cadre bénéficie, en autant qu'elle y ait normalement droit, des avantages suivants :
- assurance-vie, assurances collectives (elle doit continuer à verser sa contribution et devra également déboursier la contribution de l'employeur);
 - accumulation de vacances;
 - accumulation du service continu.
- La cadre peut reporter au maximum quatre (4) semaines de vacances annuelles si celles-ci se situent à l'intérieur du congé de maternité et si, au plus tard deux (2) semaines avant l'expiration dudit congé, elle avise par écrit son employeur de la date du report.
- Toutefois, les dispositions de l'article 2.5 de la section IV sur les vacances s'appliquent.
- 4.5 Si la naissance a lieu après la date prévue, la cadre a droit à une prolongation de son congé de maternité égale à la période de

retard, sauf si elle dispose déjà d'une période d'au moins deux (2) semaines de congé de maternité après la naissance.

La cadre peut en outre bénéficier d'une prolongation du congé de maternité de six (6) semaines si l'état de santé de son enfant l'exige.

Durant ces prolongations, la cadre ne reçoit ni indemnité ni traitement.

4.6 Le congé de maternité peut être d'une durée moindre que vingt (20) semaines. Si la cadre revient au travail dans les deux (2) semaines suivant la naissance, elle produit, sur demande de l'employeur, un certificat médical attestant son rétablissement suffisant pour reprendre le travail.

4.7 L'employeur doit faire parvenir à la cadre, au cours de la quatrième semaine précédant l'expiration du congé de maternité, un avis indiquant la date prévue de l'expiration dudit congé.

La cadre à qui l'employeur a fait parvenir l'avis ci-dessus doit se présenter au travail à l'expiration de son congé de maternité, à moins de prolonger celui-ci de la manière prévue au paragraphe 6.12.

4.8 Au retour du congé de maternité, la cadre reprend son poste. Dans l'éventualité où le poste aurait été aboli, la cadre a droit aux avantages dont elle aurait bénéficié si elle avait alors été au travail.

Affectation provisoire

5.1 Sur recommandation médicale, la cadre peut demander d'être affectée provisoirement à un autre poste, vacant ou temporairement dépourvu de titulaire, du même titre d'emploi ou, si elle y consent et sous réserve des dispositions du Manuel des conditions de travail applicables, d'un autre titre d'emploi, dans les cas suivants :

- a) elle est enceinte et ses conditions de travail comportent des risques de maladie infectieuse ou des dangers physiques pour elle ou l'enfant à naître;
- b) ses conditions de travail comportent des dangers pour l'enfant qu'elle allaite.

La cadre doit présenter à son supérieur immédiat, dans les meilleurs délais, le certificat médical déterminé par règlement adopté en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

La cadre ainsi affectée à un autre poste conserve les droits et privilèges rattachés à son poste régulier.

Si l'affectation n'est pas effectuée immédiatement, la cadre a droit à un congé spécial qui débute immédiatement. À moins qu'une affectation provisoire ne survienne par après et y mette fin, le congé spécial se termine, pour la cadre enceinte, à la date de son

accouchement et pour la cadre qui allaite, à la fin de la période de l'allaitement.

Durant le congé spécial prévu par le présent paragraphe, la cadre est régie, quant à son indemnité, par les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail relatives au retrait préventif de la travailleuse enceinte ou de la travailleuse qui allaite.

Congés spéciaux

5.2 La cadre a également droit à un congé spécial dans les cas suivants:

- a) lorsqu'une complication de grossesse ou un danger d'interruption de grossesse exige un arrêt de travail pour une période dont la durée est prescrite par un certificat médical, ce congé spécial ne peut toutefois se prolonger au-delà du début de la huitième semaine précédant la date prévue d'accouchement, moment où le congé de maternité entre en vigueur;
- b) sur présentation d'un certificat médical qui en prescrit la durée, lorsque survient une interruption de grossesse naturelle ou provoquée légalement avant le début de la vingtième semaine précédant la date prévue d'accouchement;
- c) pour les visites reliées à la grossesse effectuées chez un professionnel de la santé et attestées par un certificat médical.

5.3 Durant les congés spéciaux octroyés en vertu de la présente section, la cadre bénéficie des avantages prévus par la section 4.4, en autant qu'elle y ait normalement droit, et par la section 4.8. La cadre visée à la section 5.2 peut également se prévaloir des bénéfices de l'assurance salaire.

Dans le cas de visites visées au sous-alinéa c) de la section 5.2, la cadre bénéficie d'un congé spécial avec solde jusqu'à concurrence d'un maximum de quatre (4) jours. Ces congés spéciaux peuvent être pris par demi-journée. Cependant, dans le cas du sous-alinéa c), la cadre doit avoir épuisé les quatre (4) jours prévus ci-dessus avant de bénéficier de l'assurance salaire.

Congé de paternité

6.1 Le cadre dont la conjointe accouche a droit à un congé payé d'une durée maximale de cinq (5) jours ouvrables. Ce congé peut être discontinu et doit se situer entre le début du processus d'accouchement et le septième jour suivant le retour de la mère ou de l'enfant à la maison.

Congé pour adoption

6.2 Le cadre qui adopte légalement un enfant, autre qu'un enfant de son conjoint, a droit à un congé d'une durée maximale de dix (10) semaines consécutives pourvu que son conjoint n'en bénéficie pas

- également. Ce congé doit se situer après l'ordonnance de placement de l'enfant conformément au régime d'adoption.
- 6.3 Le cadre qui adopte légalement un enfant, autre qu'un enfant de son conjoint, et qui ne se prévaut pas du congé pour adoption de dix (10) semaines a droit à un congé payé d'une durée maximale de deux (2) jours ouvrables.
- 6.4 Pour chaque semaine du congé prévu au paragraphe 6.2, le cadre reçoit une indemnité égale à son traitement hebdomadaire de base, versée chaque semaine.
- 6.5 Le cadre bénéficie, en vue de l'adoption d'un enfant, d'un congé sans traitement d'une durée maximale de dix (10) semaines à compter du jour où l'enfant lui est confié dans le cadre d'une procédure d'adoption.

S'il en résulte une adoption, le cadre peut convertir ce congé sans solde en un congé avec solde s'il ne s'est pas prévalu du congé avec solde prévu au paragraphe 6.3.

Le cadre qui se déplace hors du Québec en vue d'une adoption obtient à cette fin, sur demande écrite adressée à l'employeur, si possible deux (2) semaines à l'avance, un congé sans traitement pour le temps nécessaire au déplacement. S'il en résulte une prise en charge effective de l'enfant, la durée maximale de ce congé sans traitement est de dix (10) semaines, conformément à l'alinéa qui précède.

- 6.6 Le congé pour adoption prévu au paragraphe 6.2 peut prendre effet à la date du début du congé sans traitement en vue d'une adoption, si la durée de ce dernier est de dix (10) semaines et si le cadre en décide ainsi après l'ordonnance de placement.

Durant le congé sans traitement en vue d'une adoption, le cadre bénéficie des mêmes avantages que ceux rattachés aux congés sans traitement prévus à la section 3 (congés sans traitement) du présent Manuel des conditions de travail.

Lorsque le congé pour adoption prend effet à la date du début du congé sans traitement, le cadre bénéficie exclusivement des avantages prévus pour le congé pour adoption.

Prolongation sans traitement

- 6.7 Un congé sans traitement d'une durée maximale de deux (2) ans est accordé à la cadre en prolongation de son congé de maternité, au cadre en prolongation de son congé de paternité, et à l'un ou l'autre en prolongation de son congé pour adoption de dix (10) semaines.

Le cadre à temps complet qui ne se prévaut pas de ce congé sans traitement a droit à un congé partiel sans traitement établi sur une période maximale de deux (2) ans.

Le cadre qui ne se prévaut pas de son congé sans traitement ou partiel sans traitement peut, pour la portion du congé dont son

- conjoint ne s'est pas prévalu, bénéficiaire à son choix d'un congé sans traitement ou partiel sans traitement en suivant les formalités et conditions prévues.
- 6.8 a) Le congé partiel sans traitement est établi sur une période maximale de deux (2) ans et est accordé à la suite d'un avis écrit présenté au moins soixante (60) jours ouvrables à l'avance. L'avis doit préciser la date du retour au travail.
- b) L'avis doit aussi préciser l'aménagement du congé, c'est-à-dire que le cadre doit indiquer le nombre de jours de travail qu'il désire effectuer et sa préférence quant à la répartition de ces jours de travail en tenant compte des normes suivantes:
- i. le cadre doit effectuer un minimum de cinq (5) jours de travail par deux (2) semaines mais il ne peut effectuer plus de huit (8) jours de travail par deux (2) semaines;
 - ii. dans une même semaine, les journées de travail doivent être consécutives et elles doivent se situer soit en début de semaine, soit à la fin de la semaine;
 - iii. en cas de désaccord avec l'employeur quant à la répartition de ces jours, celui-ci effectue cette répartition.
- c) L'employeur peut modifier cette répartition conformément au paragraphe précédent lorsque les besoins du service l'exigent après avoir donné au cadre un préavis écrit de trente (30) jours. De même, le cadre qui désire modifier la répartition de ses journées de travail peut en faire la demande par écrit au moins trente (30) jours à l'avance. Enfin, le cadre peut modifier le nombre de journées dans le cadre du paragraphe 6.8 b) après entente avec son supérieur.
- d) Au cours du congé partiel sans traitement, le cadre:
- i. accumule son service continu;
 - ii. doit continuer à participer aux régimes d'assurances qui lui sont applicables dès le début du congé et en versant la proportion des primes correspondant à la proportion de ses absences (la part employé, et la part employeur).
- e) Les avantages sociaux sont attribués de la façon suivante:
- i. le régime de retraite est calculé au prorata du nombre de jours rémunérés. À la fin de son congé, le cadre pourra racheter la portion de son congé sans traitement selon les dispositions prévues à son régime de retraite;
 - ii. les jours fériés et les congés sociaux sont rémunérés en autant qu'ils coïncident avec une journée où le cadre aurait normalement travaillé;

iii. les vacances annuelles sont accordées selon la procédure au Manuel des conditions de travail (section 4) et sont accumulées au prorata des heures travaillées.

- f) Le cadre qui veut mettre fin à son congé partiel sans traitement avant la date prévue doit donner à l'employeur un préavis écrit de son intention au moins trente (30) jours ouvrables avant son retour.
- g) Le cadre à qui l'employeur a fait parvenir trente (30) jours à l'avance un avis indiquant la date d'expiration du congé partiel sans traitement doit donner un préavis de son retour au moins deux (2) semaines avant l'expiration dudit congé.
- h) En tout temps au cours d'un congé sans traitement, le cadre peut donner à l'employeur un avis de soixante (60) jours ouvrables de son intention de bénéficier du régime de congé partiel sans traitement. À l'expiration de ce délai, le cadre se trouve assujéti aux dispositions du présent paragraphe concernant les congés partiels sans traitement.

Toutefois, le total de ces congés est établi sur une période maximale de deux (2) ans.

6.9 Le cadre peut prendre sa période de vacances annuelles reportées immédiatement avant son congé sans traitement ou partiel sans traitement pourvu qu'il n'y ait pas de discontinuité avec son congé de paternité, son congé de maternité ou son congé pour adoption, selon le cas.

6.10 Au retour de ce congé sans traitement ou partiel sans traitement, le cadre a droit à un poste qui lui est attribué selon les conditions prévues au présent Manuel de conditions de travail.

Dispositions diverses

6.11 Les congés visés aux paragraphes 6.2, 6.5 et 6.7 sont accordés à la suite d'un avis écrit, présenté au moins trente (30) jours à l'avance.

Dans le cas du congé sans traitement, l'avis doit préciser la date du retour au travail.

6.12 L'employeur doit faire parvenir au cadre au cours de la quatrième semaine précédant l'expiration du congé pour adoption de dix (10) semaines, un avis indiquant la date prévue de l'expiration dudit congé.

Le cadre à qui l'employeur a fait parvenir l'avis ci-dessus doit se présenter au travail à l'expiration de son congé pour adoption, à moins que celui-ci ne soit prolongé de la manière prévue au paragraphe 6.11.

Le cadre qui ne se conforme pas à l'alinéa précédent est réputé être en congé sans solde pour une période n'excédant pas trente (30) jours. Au terme de cette période, le cadre qui ne s'est pas présenté au travail est présumé avoir démissionné.

6.13 Le cadre à qui l'employeur fait parvenir trente (30) jours à l'avance un avis indiquant la date d'expiration du congé sans traitement doit donner un préavis de son retour au moins deux (2) semaines avant l'expiration dudit congé.

Si le cadre n'a pas remis tel préavis au plus tard le jour où son congé expire, il est considéré comme ayant démissionné.

Si le cadre remet tel préavis entre le quatorzième jour précédant l'expiration dudit congé et le jour d'expiration de son congé, la date de son retour au travail est reportée de deux (2) semaines à compter de la remise du préavis.

Le cadre qui veut mettre fin à son congé sans traitement avant la date prévue doit donner un préavis écrit de son intention au moins trente (30) jours avant son retour.

6.14 Le cadre qui prend le congé pour adoption prévu au paragraphe 6.2 bénéficie des avantages prévus au paragraphe 4.4, en autant qu'il y ait normalement droit selon le paragraphe 4.8.

9. CONGÉS SANS TRAITEMENT

Introduction	Sur demande du cadre, l'employeur peut accorder, compte tenu des besoins du service, pour un motif valable ou pour fins d'études reliées à son occupation ou reliées à une occupation à laquelle le cadre aspire, un congé sans traitement pour une période n'excédant pas douze (12) mois. Ce permis d'absence peut être partiel ou total et peut être renouvelé.
Demande par écrit	Cette demande de congé sans traitement par le cadre doit être soumise par écrit dans un délai raisonnable et indiquer le motif, la date de départ ainsi que la date de retour au travail. La réponse de l'employeur doit être transmise par écrit dans un délai raisonnable.
Lors du retour	À son retour au travail, le cadre qui a obtenu un congé sans traitement se verra attribuer un poste dont les tâches correspondent à sa fonction. De plus, le cadre pourra retourner dans le même service pourvu que les circonstances le permettent.
Avantages contributoires	Dans tous les cas de congés sans traitement, seuls les différents avantages sociaux dits contributoires, tels les régimes d'assurances collectives, seront maintenus. Le cadre devra verser sa contribution à ces régimes en plus de payer la contribution de l'employeur.
Années de service	Le cadre ne subit aucun préjudice quant au calcul de ses années de service chez l'employeur comme cadre régulier.
Considéré démissionnaire	Sauf dans un cas de force majeure, le cadre qui ne revient pas au travail à la date d'expiration de son congé sans traitement, de même que le cadre qui aurait obtenu un congé sans traitement sous de fausses représentations, sera considéré comme ayant remis sa démission à compter du jour où il est parti en congé sans traitement.
Rachat du régime de retraite	Le cadre à son retour de congé sans traitement peut racheter la période de temps où il n'a pas cotisé à son régime de retraite selon les dispositions de la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance). Des renseignements sur les modalités sont disponibles auprès du Service aux employés de sa région administrative.

Fin du congé

Le cadre peut, en tout temps, mettre fin à ce congé sans traitement moyennant un préavis de trente (30) jours de calendrier.

10. PERFECTIONNEMENT

Introduction

La Société des alcools du Québec encourage les cadres supérieurs à se perfectionner en poursuivant des études dans leur champ de compétence ou dans un autre domaine qui peut les rendre admissibles à une promotion ou à un transfert de poste.

Il est donc possible, pour chaque cadre, de se valoriser dans le poste détenu et de se préparer en vue de nouvelles possibilités de carrière par la formation.

Le supérieur immédiat, par l'intermédiaire du Service développement organisationnel – formation, facilitera la formation du cadre afin de lui permettre de répondre aux exigences du poste qu'il détient et de développer ses compétences.

Remboursement des frais

Le cadre peut parfaire sa formation académique, auquel cas, la Société des alcools du Québec rembourse les frais d'inscription, les frais de cours, d'examens et les frais de volumes et de documents obligatoires, après approbation préalable et sur preuve de réussite du cours.

Le remboursement se fait en conformité avec la **directive numéro 045-200-015-01**, Remboursement des frais de scolarité.

11. FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SÉJOUR ET DE REPAS

Introduction

La Société des alcools du Québec rembourse aux cadres supérieurs les frais de déplacement et de séjour ainsi que les allocations pour repas encourus dans le cadre de leur travail. Toutes les conditions et modalités de remboursement des frais se retrouvent dans la **directive** numéro **052-136-315-01**.

12. ALLOCATIONS LORS DE DÉMÉNAGEMENT

Introduction

Les dispositions du présent texte visent tout cadre qui, à la suite d'un affichage de poste vacant ou à la demande de la Société des alcools du Québec, est l'objet d'une affectation ou d'une mutation impliquant un changement de domicile.

Le cadre doit être avisé de son nouveau lieu de travail au moins trois (3) mois à l'avance. Cependant, s'il a des enfants résidant chez lui qui fréquentent une maison d'enseignement, la Société des alcools du Québec ne doit pas exiger qu'il déménage durant l'année scolaire, sauf s'il y consent.

Dans le cadre des lignes directrices établies dans la politique de frais de changement de domicile, tout cadre devra soumettre à son supérieur immédiat les frais à encourir, lesquels devront être approuvés par le vice-président du secteur, après consultation, avec le vice-président des Ressources humaines.

Le cadre dispose d'une année (1) pour se prévaloir des présentes dispositions.

Permis d'absence

Tout cadre déplacé nécessitant un changement de domicile a droit aux permis d'absence suivants :

Sans perte de traitement :

- trois (3) jours ouvrables au maximum, non comprise la durée du trajet aller-retour pour se chercher un nouveau domicile. À cette occasion, l'employeur rembourse au cadre les frais de transport pour lui et son conjoint ainsi que les frais de séjour au nouvel endroit pour une période de trois (3) jours, et ce, conformément à la **directive numéro 052-136-315-01**;
- trois (3) jours ouvrables, pour déménager et emménager. À cette occasion, les frais de séjour et de transport du cadre et de ses dépendants lui sont remboursés, conformément à la **directive numéro 052-136-315-01**.

Frais de déménagement

Après la demande d'au moins trois (3) soumissions et sur production des pièces justificatives, l'employeur remboursera au cadre les frais encourus pour le transport de ses meubles et de ses effets personnels, y compris l'emballage, le déballage et le coût de la prime d'assurance, ou les frais de remorquage d'une maison mobile à condition qu'il fournisse à l'avance au moins trois (3) estimations détaillées des frais à encourir.

Comme les frais de déménagement sont basés sur le poids réel expédié et sur le coût de manutention, les taux unitaires apparaissant dans la soumission et la qualité des services seront les principaux facteurs considérés dans le choix de l'entreprise de déménagement.

Toutefois, l'employeur ne paie pas le coût de transport du véhicule personnel du cadre, à moins que l'endroit de sa nouvelle résidence soit inaccessible par la route. De même, les frais de transport d'une embarcation ne sont pas remboursés par l'employeur.

Entreposage des meubles

Lorsque le déménagement d'un domicile à un autre ne peut s'effectuer directement pour des raisons de force majeure, l'employeur paie les frais d'entreposage des meubles et effets personnels du cadre et de ses dépendants, pour une période ne dépassant pas deux (2) mois.

Dépenses concomitantes

L'employeur paie un montant équivalant à quatre (4) semaines de salaire en compensation des dépenses concomitantes de déplacement (tapis, draperies, débranchement et raccordement d'appareils électriques ou de maisons mobiles, nettoyage, frais de gardienne, etc.) à moins que ledit cadre ne soit affecté ou transféré à un lieu où des services complets sont mis à sa disposition par l'employeur.

Rupture de bail

Le cadre visé a également droit, s'il y a lieu, à la compensation suivante : à l'abandon d'un logis sans bail écrit, l'employeur paiera une compensation égale à la valeur d'un (1) mois de loyer. S'il y a un bail, l'employeur dédommage, pour une période maximale de trois (3) mois de loyer, le cadre qui doit résilier son bail et duquel le propriétaire exige une compensation. Dans les deux cas, le cadre doit attester le bien-fondé de la requête du propriétaire et produire les pièces justificatives.

Si le cadre choisit de sous-louer lui-même son logement, les frais raisonnables d'annonces pour la sous-location sont à la charge de l'employeur.

Vente de résidence

L'employeur paie, relativement à la vente de la maison résidence principale du cadre déplacé, les dépenses suivantes sur production des contrats ou autres pièces justificatives:

- a) les honoraires d'un agent d'immeubles sur production du contrat de l'agent immobilier immédiatement après sa passation du contrat de vente et du compte d'honoraires de l'agent, et ce, uniquement lors de la vente de la maison résidence principale;
- b) les frais de publicité jusqu'à concurrence de 750 \$ si la vente a été conclue sans intermédiaire;
- c) les frais réels engagés pour la radiation de l'hypothèque;
- d) les frais d'actes notariés imputables au cadre pour la vente, et, le cas échéant, l'achat d'une maison pour fins de résidence à

- l'endroit de son affectation à la condition que le cadre soit déjà propriétaire de sa maison au moment de son déplacement et que ladite maison soit vendue;
- e) la pénalité prévue au contrat d'hypothèque pour le remboursement prématuré du prêt hypothécaire;
- f) les frais réels engagés pour l'obtention d'un certificat de localisation;
- g) les frais d'une évaluation de la valeur marchande de la demeure effectuée par un évaluateur agréé.

Toutefois, lorsqu'une demeure vendue est partie d'une maison à revenu, le cadre n'a droit aux bénéfices que proportionnellement à ce que représente la valeur de sa demeure par rapport à la valeur de toute la propriété.

Achat de résidence

L'employeur paie, relativement à l'achat de la maison résidence principale du cadre déplacé, les dépenses suivantes sur production des contrats ou autres pièces justificatives:

- a) les frais d'actes notariés occasionnés par l'achat de la demeure;
- b) les droits de mutation immobilière;
- c) les frais reliés à l'obtention d'une hypothèque, y compris les frais réels engagés pour l'obtention d'un certificat de localisation exigé par l'institution prêteuse;
- d) les frais d'évaluation ou d'inspection exigés par l'institution prêteuse.

Les frais prévus ci-haut sont remboursables dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- i) si le cadre ou son conjoint est propriétaire du domicile du cadre au moment où celui-ci est avisé de son nouveau lieu de travail;
- ii) si le cadre ou son conjoint était propriétaire du domicile du cadre avant de loger dans une demeure fournie par l'employeur.

Toutefois, lorsqu'une demeure achetée est partie d'une maison à revenu, le cadre n'a droit aux bénéfices que proportionnellement à ce que représente la valeur de sa demeure par rapport à la valeur de cette propriété.

Frais reliés à la demeure invendue

Il peut arriver toutefois que la maison du cadre déplacé, quoique mise en vente à un prix raisonnable, ne soit pas vendue au moment où le cadre doit assumer un nouvel engagement pour se loger.

Dans ce cas, l'employeur ne rembourse pas les frais relatifs à la garde de la maison non vendue mais, le cas échéant, pour une période allant jusqu'à trois (3) mois, il rembourse au cadre les dépenses suivantes sur production des pièces justificatives:

- a) les taxes municipales et scolaires;
- b) les intérêts effectifs sur le solde de l'hypothèque;
- c) le coût de la prime d'assurances;
- d) les seuls frais de garde de la demeure inoccupée suivants:
 - les frais d'électricité et de chauffage;
 - les frais raisonnables nécessaires à l'entretien courant du terrain de la demeure;
 - les frais communs prévus au contrat de copropriété jusqu'à concurrence de 100 \$ par mois.

Les intérêts courus sur un emprunt auprès d'une institution prêteuse contracté pour l'achat ou la construction de la demeure du cadre à son nouveau lieu de travail. Ces intérêts sont calculés sur un emprunt qui ne peut excéder la différence entre le prix de vente de la demeure nouvellement vendue et le solde de l'hypothèque au moment de la vente.

Frais de séjour

Lorsqu'il est nécessaire que le cadre se rende à son nouveau lieu de travail avant l'expiration du préavis prévu de trois (3) mois donné par l'employeur, ce dernier rembourse les frais de déplacement et de séjour, conformément à la réglementation concernant les frais de voyage, le tout pour une durée maximale de trois (3) mois à compter du début de la période de préavis.

Lorsqu'un déménagement d'un domicile à un autre ne peut s'effectuer directement pour des raisons de force majeure, l'employeur paie les frais de séjour du cadre et de ses dépendants, conformément à la réglementation concernant les frais de voyage, normalement pour une période ne dépassant pas deux (2) mois.

Exclusions

Dans le cas d'un déplacement pour une période préalablement définie ne dépassant pas deux (2) ans, les dispositions concernant la vente et l'achat de résidence ne s'appliquent pas. Cependant, afin d'éviter au cadre propriétaire une double charge financière si sa résidence principale n'est pas louée au moment où il doit assumer de nouvelles obligations, pour se loger dans la localité où il est déplacé, l'employeur lui paie le montant de son nouveau loyer, jusqu'à concurrence d'une période de trois (3) mois, sur présentation des baux. De plus, l'employeur lui rembourse les frais raisonnables d'annonce et les frais d'au plus deux (2) voyages engagés pour la location de sa maison, sur présentation des pièces justificatives et conformément à la **directive numéro 052-136-315-01**.

Toutefois, les dispositions prévues au paragraphe précédent de même que celles concernant la vente et l'achat de résidence ne s'appliquent pas dans le cas de déplacement de cadres supérieurs exerçant des fonctions impliquant des changements de domicile fréquents requis par l'employeur.

Les différentes indemnités prévues au présent chapitre sont ajustées par l'employeur selon les directives émises à cet effet.

**Remboursement
des frais de
déménagement**

Un cadre qui s'est prévalu de la présente politique à la suite de son déménagement doit demeurer à l'emploi de la Société des alcools du Québec pour une période de 24 mois suivant son déménagement, à défaut de quoi il sera tenu de rembourser en tout ou en partie les frais engagés et payés par la Société des alcools du Québec pour son déménagement.

La portion des frais remboursables diminue proportionnellement avec le temps écoulé depuis la date de son déménagement et est calculée au prorata des mois écoulés depuis son déménagement, chaque mois représentant 1/24e des frais totaux.

Exemple: Un cadre quittant la Société des alcools du Québec six (6) mois après avoir déménagé devra rembourser 18/24e des frais totaux encourus par la SAQ.

La présente disposition ne s'applique pas au cadre qui est contraint de quitter l'entreprise pour une raison hors de son contrôle.

13. RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

Participation obligatoire La Société des alcools du Québec offre au cadre un régime d'assurance collective payé en partie par l'employeur et le cadre. L'adhésion à ce régime est obligatoire pour tout cadre titulaire d'un poste régulier.

Types d'assurances Ce régime comprend les volets suivants :

- l'assurance-vie;
- l'assurance-invalidité;
- l'assurance accident-maladie;
- l'assurance frais dentaires.

* L'information détaillée sur ces régimes est disponible dans les différentes brochures à cet effet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Société des alcools du Québec

Demande numéro	Libellé de la demande
02	Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.

**MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ EXÉCUTIF ET
DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nom	Titre	Rémunération	Avantages sociaux / Bonis
Monsieur Raymond Boucher	Président du conseil d'administration et du comité exécutif	aucune	S/O
Monsieur Louis L. Roquet	Président-directeur général de la SAQ Administrateur au CA et ses comités	200 000 \$	assurance collective boni : en attente (Voir décret ci-joint)
Madame Chantal Bélanger	Administratrice et membre du comité de vérification	aucune	S/O
Monsieur Raymond Dutil	Administrateur et président du comité de vérification	aucune	S/O
Madame Marie-Josée Gagnon	Administratrice et membre du comité exécutif	aucune	S/O
Madame Reine Larose	Administratrice, membre du comité ressources humaines et du comité des systèmes d'information	aucune	S/O
Madame Denise Martin	Administratrice et présidente du comité des systèmes d'information	aucune	S/O
Monsieur Michel Noël de Tilly	Administrateur, membre du comité exécutif et président du comité des ressources humaines	aucune	S/O
Monsieur Paul-André Simard	Administrateur, membre du comité exécutif et du comité de vérification	aucune	S/O



DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

23 JAN. 2002

NUMÉRO 27-2002

CONCERNANT la nomination de monsieur Louis L. Roquet comme membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société des alcools du Québec

---ooo0ooo---

ATTENDU QUE l'article 7 de la Loi sur la Société des alcools du Québec (L.R.Q., c. S-13) prévoit que les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé notamment d'un président-directeur général de la Société nommé par le gouvernement pour une période d'au plus cinq ans ;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 12 de cette loi, la rémunération et les autres conditions d'exercice des fonctions du président-directeur général sont établies par un contrat qui le lie à la Société et ce contrat n'a d'effet que s'il est ratifié par le gouvernement ;

ATTENDU QUE monsieur Gaétan Frigon a été nommé membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société des alcools du Québec par le décret numéro 316-98 du 18 mars 1998, modifié par les décrets numéros 646-98 du 13 mai 1998 et 848-2000 du 28 juin 2000, qu'il a été nommé à d'autres fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre d'État à l'Économie et aux Finances et ministre des Finances :

QUE monsieur Louis L. Roquet, membre du conseil d'administration et président-directeur général d'Investissement Québec, soit nommé membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société des alcools du Québec, pour un mandat de cinq ans à compter du 18 février 2002, aux conditions annexées.

Le Greffier du Conseil exécutif

Jean St-Gelais

En ce cas, monsieur Frigon s'abstiendra, pour les deux années subséquentes, d'être au service d'une entreprise concurrente, à moins d'un accord écrit du ministre responsable.

Copie de l'avis de démission doit être transmise au secrétaire général associé aux Emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

5.2 Destitution

Monsieur Frigon consent également à ce que le gouvernement révoque en tout temps le présent engagement, sans préavis ni indemnité, pour raisons de malversation, maladministration, faute lourde ou motif de même gravité, la preuve étant à la charge du gouvernement.

5.3 Résiliation

Le présent engagement peut être résilié en tout temps par le gouvernement sous réserve d'un préavis de trois mois. En ce cas, le gouvernement versera à monsieur Frigon les montants qui lui sont dus pour la période au cours de laquelle il a travaillé et, le cas échéant, une allocation de départ aux conditions et suivant les modalités déterminées à l'article 10 des Politiques relatives à la gestion des titulaires d'un emploi supérieur nommés à la prérogative du gouvernement édictées par le décret numéro 1488-96 du 4 décembre 1996 compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

5.4 Échéance

À la fin de son mandat, monsieur Frigon demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau.

6. RENOUVELLEMENT

Tel que prévu à l'article 2, le mandat de monsieur Frigon se termine le 17 février 2007. Dans le cas où le ministre responsable a l'intention de recommander au gouvernement le renouvellement de son mandat à titre de membre et président du conseil d'administration, président et directeur général de la Société, il l'en avisera au plus tard six mois avant l'échéance du présent mandat.

7. ALLOCATION DE TRANSITION

À la fin de son mandat de membre et président du conseil d'administration, président et directeur général de la Société, monsieur Frigon recevra, le cas échéant,

une allocation de transition aux conditions et suivant les modalités déterminées à l'article 13 des Politiques relatives à la gestion des titulaires d'un emploi supérieur nommés à la prérogative du gouvernement édictées par le décret numéro 1488-96 du 4 décembre 1996 compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

8. Toute entente verbale non incluse au présent document est nulle.

9. SIGNATURES

GAÉTAN FRIGON

GILLES R. TREMBLAY,
secrétaire général associé

37680

Gouvernement du Québec

Décret 27-2002, 23 janvier 2002

CONCERNANT la nomination de monsieur Louis L. Roquet comme membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société des alcools du Québec

ATTENDU QUE l'article 7 de la Loi sur la Société des alcools du Québec (L.R.Q., c. S-13) prévoit que les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé notamment d'un président-directeur général de la Société nommé par le gouvernement pour une période d'au plus cinq ans;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 12 de cette loi, la rémunération et les autres conditions d'exercice des fonctions du président-directeur général sont établies par un contrat qui le lie à la Société et ce contrat n'a d'effet que s'il est ratifié par le gouvernement;

ATTENDU QUE monsieur Gaétan Frigon a été nommé membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société des alcools du Québec par le décret numéro 316-98 du 18 mars 1998, modifié par les décrets numéros 646-98 du 13 mai 1998 et 848-2000 du 28 juin 2000, qu'il a été nommé à d'autres fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre d'État à l'Économie et aux Finances et ministre des Finances:

QUE monsieur Louis L. Roquet, membre du conseil d'administration et président-directeur général d'Investissement Québec, soit nommé membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société des alcools du Québec, pour un mandat de cinq ans à compter du 18 février 2002, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

Contrat entre la Société des alcools du Québec et monsieur Louis L. Roquet fixant sa rémunération et les autres conditions d'exercice de ses fonctions comme membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société des alcools du Québec

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de la nomination faite en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Québec (L.R.Q., c. S-13)

1. OBJET

Le gouvernement du Québec nomme monsieur Louis L. Roquet, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société des alcools du Québec, ci-après appelée la Société.

À titre de président-directeur général, monsieur Roquet est chargé de l'administration des affaires de la Société dans le cadre des lois et des règlements ainsi que des règlements et politiques adoptés par la Société pour la conduite de ses affaires.

Monsieur Roquet remplit ses fonctions au siège de la Société à Montréal.

2. DURÉE

Le présent engagement commence le 18 février 2002 pour se terminer le 17 février 2007, sous réserve des dispositions de l'article 5.

3. RÉMUNÉRATION

La rémunération de monsieur Roquet comprend le salaire et la contribution de l'employeur aux régimes de retraite et d'assurances. Monsieur Roquet peut aussi recevoir une rémunération variable.

Monsieur Roquet ne recevra aucune autre rétribution pour agir comme membre du conseil d'administration des filiales ou des entreprises affiliées de la Société.

3.1 Salaire

À compter de la date de son engagement, monsieur Roquet reçoit un salaire versé sur la base annuelle de 200 000 \$.

Ce salaire sera révisé selon les paramètres applicables aux employés de la Société.

3.2 Régimes d'assurance

Monsieur Roquet participe au régime d'assurance collective des employés cadres de la Société.

3.3 Régime de retraite

Monsieur Roquet participe au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au régime de prestations supplémentaires adoptés par les décrets numéro 245-92 du 26 février 1992 et numéro 461-92 du 1^{er} avril 1992 compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

3.4 Rémunération variable

Au début de chaque exercice financier, le conseil d'administration de la Société approuve les objectifs annuels devant être atteints par monsieur Roquet en vue de l'obtention d'une rémunération additionnelle. Les primes afférentes à ces objectifs n'excèdent pas 15 % du salaire de base du membre du conseil d'administration et président-directeur général.

Au terme de l'exercice financier, le conseil d'administration détermine, en fonction des critères préalablement établis, les primes au rendement auxquelles monsieur Roquet a droit.

Après qu'a été obtenu l'accord écrit du ministre responsable, le montant de la rémunération variable, tel qu'établi par le conseil d'administration de la Société, peut être versé à monsieur Roquet par la Société selon des modalités à déterminer entre lui et la Société.

Conformément aux conditions d'emploi de monsieur Louis L. Roquet comme membre du conseil d'administration et président-directeur général d'Investissement Québec, annexées au décret numéro 846-2000 du 28 juin 2000, et à la résolution du conseil d'administration de cette société, celle-ci versera à monsieur Roquet la rémunération variable à laquelle il a droit pour l'année 2001-2002, et ce, selon des modalités à déterminer entre lui et la société.

4. AUTRES DISPOSITIONS

4.1 Frais de représentation

La Société remboursera à monsieur Roquet, sur présentation de pièces justificatives, les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions conformément aux règles et barèmes adoptés par la Société.

4.2 Frais de voyage et de séjour

Pour les frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de ses fonctions, monsieur Roquet sera remboursé conformément aux règles et barèmes adoptés par la Société.

4.3 Cercle de gens d'affaires

La Société paiera les frais d'adhésion et les cotisations annuelles de monsieur Roquet à un cercle de gens d'affaires de son choix.

Le certificat d'action détenu par monsieur Roquet comme membre de ce cercle de gens d'affaires appartient à la Société. À la fin du présent engagement, monsieur Roquet rachètera l'action de la Société selon des modalités à déterminer avec celle-ci ou remettra sa démission comme membre de ce cercle de gens d'affaires.

4.4 Vacances

À compter de la date de son entrée en fonction, monsieur Roquet a droit à des vacances annuelles payées de vingt-cinq jours ouvrables, le nombre de jours étant calculé en proportion du temps qu'il a été en fonction au cours de l'année financière.

Le report de vacances annuelles en tout ou en partie, lorsqu'il est impossible de les prendre au cours de l'année, doit être autorisé par le secrétaire général associé aux Emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

4.5 Automobile

La Société fournira à monsieur Roquet, pour son usage personnel et professionnel, une automobile d'une marque et d'une catégorie convenant à son poste. De plus, la Société assumera les frais d'immatriculation et d'assurances ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'entretien de cette automobile. Les dépenses de fonctionnement sont toutefois à la charge de monsieur Roquet pendant ses vacances.

5. TERMINAISON

Le présent engagement prend fin à la date stipulée à l'article 2, sous réserve toutefois des dispositions qui suivent:

5.1 Démission

Monsieur Roquet peut démissionner de son poste de membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société, sans pénalité, après avoir donné un avis écrit de trois mois.

En ce cas, monsieur Roquet s'abstiendra, pour les deux années subséquentes, d'être au service d'une entreprise concurrente, à moins d'un accord écrit du ministre responsable.

Copie de l'avis de démission doit être transmise au secrétaire général associé aux Emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

5.2 Destitution

Monsieur Roquet consent également à ce que le gouvernement révoque en tout temps le présent engagement, sans préavis ni indemnité, pour raisons de malversation, maladministration, faute lourde ou motif de même gravité, la preuve étant à la charge du gouvernement.

5.3 Résiliation

Le présent engagement peut être résilié en tout temps par le gouvernement sous réserve d'un préavis de trois mois. En ce cas, le gouvernement versera à monsieur Roquet les montants qui lui sont dus pour la période au cours de laquelle il a travaillé et, le cas échéant, une allocation de départ aux conditions et suivant les modalités déterminées à l'article 10 des Politiques relatives à la gestion des titulaires d'un emploi supérieur nommés à la prérogative du gouvernement édictées par le décret numéro 1488-96 du 4 décembre 1996 compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

5.4 Échéance

À la fin de son mandat, monsieur Roquet demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau.

6. RENOUELEMENT

Tel que prévu à l'article 2, le mandat de monsieur Roquet se termine le 17 février 2007. Dans le cas où le ministre responsable a l'intention de recommander au gouvernement le renouvellement de son mandat à titre de membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société, il l'en avisera au plus tard six mois avant l'échéance du présent mandat.

7. ALLOCATION DE TRANSITION

À la fin de son mandat de membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société, monsieur Roquet recevra, le cas échéant, une allocation de transition aux conditions et suivant les modalités déterminées à l'article 13 des Politiques relatives à la gestion des titulaires d'un emploi supérieur nommés à la prérogative du gouvernement édictées par le décret numéro 1488-96 du 4 décembre 1996 compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

8. Toute entente verbale non incluse au présent document est nulle.

9. SIGNATURES

LOUIS L. ROQUET

GILLES R. TREMBLAY,
secrétaire général associé

37681

Gouvernement du Québec

Décret 28-2002, 23 janvier 2002

CONCERNANT la nomination de monsieur Maurice Prud'homme comme membre et président du conseil d'administration et président-directeur général d'Investissement Québec

ATTENDU QUE l'article 1 de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c. 1-16.1) modifiée par le chapitre 69 des lois de 2001 constitue la société Investissement Québec;

ATTENDU QUE l'article 4 de cette loi prévoit que les affaires de la société sont administrées par un conseil d'administration composé de onze membres dont un président-directeur général nommés par le gouvernement et que le mandat du président-directeur général est d'une durée d'au plus cinq ans;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 5 de cette loi, le gouvernement désigne parmi les membres du conseil d'administration un président et les fonctions de président-directeur général et celles de président du conseil d'administration peuvent être cumulées;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 6 de cette loi prévoit que le président-directeur général est responsable de l'administration et de la direction de la société dans le cadre de ses règlements et de ses politiques et qu'il exerce ses fonctions à plein temps;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 9 de cette loi prévoit que le gouvernement détermine la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du président-directeur général;

ATTENDU QUE monsieur Louis L. Roquet a été nommé de nouveau membre du conseil d'administration et président-directeur général d'Investissement Québec par le décret numéro 846-2000 du 28 juin 2000, qu'il a été nommé à d'autres fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE monsieur Jean Pronovost a été nommé membre et président du conseil d'administration d'Investissement Québec par le décret numéro 1366-98 du 21 octobre 1998, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre d'État à l'Économie et aux Finances et ministre des Finances:

QUE monsieur Maurice Prud'homme, vice-président de groupe aux participations, Fonds de solidarité des travailleurs du Québec – FTQ, soit nommé membre et président du conseil d'administration et président-directeur général d'Investissement Québec, pour un mandat de cinq ans à compter du 18 février 2002, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

Conditions d'emploi de monsieur Maurice Prud'homme comme membre et président du conseil d'administration et président-directeur général d'Investissement Québec

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de la nomination faite en vertu de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c. 1-16.1) modifiée par le chapitre 69 des lois de 2001

1. OBJET

Le gouvernement du Québec nomme monsieur Maurice Prud'homme, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme membre et président du conseil d'administration et président-directeur général d'Investissement Québec, ci-après appelée la Société.



SAO

MEMBRES DE LA DIRECTION

NOM	TITRE	SALAIRE	BONI 2002-2003
ROQUET, Louis L.	Président-directeur général	200 000 \$	En attente
PLOUFFE, Gérald	Vice-président principal - Administration et finances	165 000 \$	22 381 \$
BILODEAU, Denise	Vice-présidente - Ressources humaines	132 256 \$	18 326 \$
BOIVIN, Diane	Vice-président - Marketing	120 000 \$	17 005 \$
GIRARD, Marcelle	Vice-présidente - Développement stratégique et communications	150 000 \$	15 008 \$
PAQUIN, Suzanne	Secrétaire générale et vice-présidente Services juridiques	135 000 \$	18 326 \$
BLAIS, Jacques	Vice-président - Services corporatifs et région de Québec	126 562 \$	17 191 \$
BRUNET, Alain	Vice-président - Exploitation et développement des réseaux de vente	132 000 \$	17 719 \$
CHÂTILLON, Philippe	Vice-président - Environnement et engagements sociaux	130 772 \$	19 137 \$
D'AQUILA, Jean	Vice-président - Finances	139 651 \$	19 137 \$
DURAND, Benoît	Vice-président - Ressources informationnelles (embauché le 2 juin 2003)	150 000 \$	N/A
LECOMPTE, Mario	Vice-président - Gestion de la qualité et relations internationales	130 000 \$	17 191 \$
PROTEAU, Alain P.	Vice-président - Achats et mise en marché	140 000 \$	19 137 \$
ROY, Claude H.	Vice-président - Expansion (réembauché le 13 janvier 2003)	148 000 \$	N/A
VACHON, Luc	Vice-président - Logistique et distribution	151 000 \$	20 759 \$

BOULVA, Jacques	Indemnité de fin d'emploi de 12 mois étalée sous forme de congé préretraite et remise de 18 000 \$ représentant la valeur actuelle de la rente du régime supplémentaire de retraite des vice-présidents
GAGNON, Jean-Claude	Indemnité de fin d'emploi de 18 mois

2003-06-16

Préparé par : Denise Biloiseau

Vice-présidente - Ressources humaines



**INDEMNITÉ DE FIN DE SERVICE ET
SERVICE DE RÉAFFECTATION
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL ET VICE-PRÉSIDENTS**

	Moins de 40 ans	40 ans à 54 ans	55 ans et plus
Moins de 20 années de service	6 mois	12 mois	18 mois
Services de réaffectation	6 mois	9 mois	12 mois
Plus de 20 années de service	12 mois	18 mois	24 mois
Services de réaffectation	9 mois	12 mois	12 mois

**Programme de bonification
du personnel cadre et non syndiqué
2003-2004**

**Soumis au conseil d'administration
Le 29 mai 2003**

**Service de la rémunération
et des avantages sociaux**

1. Objectifs du programme

En complément au *Règlement sur la rémunération des employés non syndiqués de la SAQ*, ce programme précise les paramètres de rémunération variable applicables à la bonification 2003-2004. Conséquemment, ses objectifs concernent :

- **Objectifs de stratégie de gestion des ressources humaines**
 - Renforcer les pratiques de rémunération visant à attirer, conserver et motiver les ressources humaines compétentes en nombre suffisant.
 - Cibler les efforts des employés sur des résultats prédéfinis par des objectifs, des indicateurs et des réalisations.

- **Objectifs de culture d'entreprise**
 - Participer à la transition d'une culture de droits acquis à une culture de performance.
 - Maintenir une rémunération totale (fixe et variable) concurrentielle sur le marché externe.

- **Objectifs de soutien à la gestion**
 - Opérer la transition vers une gestion active de la performance individuelle selon les nouvelles orientations de l'entreprise.
 - Responsabiliser les gestionnaires quant à leurs décisions liées à la rémunération de leurs employés.

2. ADMISSIBILITÉ

Le programme s'adresse à tous les cadres et au personnel non syndiqué de l'entreprise couverts par le *Règlement sur la rémunération des employés non syndiqués de la SAQ*, à l'exception du personnel cadre couvert par le programme de bonification du personnel cadre de la Direction – ventes, succursales et restauration.

3. MISE EN VIGUEUR

Le programme est en vigueur pour l'exercice financier 2003-2004.

4. INDICE DE PERFORMANCE

Le programme est basé sur un indice de performance corporatif et sur la performance individuelle, dans un rapport 50/50 du boni cible par classe salariale défini au tableau suivant. Les deux parties sont indépendantes l'une de l'autre.

Classe salariale	Boni cible
1 à 5	4 %
6	6 %
7 à 9	8 %
10 à 14	10 %
15 à 19	12 %
20	14 %

Performance corporative

L'indice de performance corporative est mesuré par le bénéfice net, excluant les frais de service de la Société d'investissement M.-S., S.E.C., inclus dans les frais d'exploitation de la SAQ (2 500 000 \$), ainsi que les revenus ou pertes provenant des coentreprises (GWS et MDF).

Le paiement de la partie du boni se rapportant à la performance corporative s'effectue selon le tableau suivant :

Bénéfice net avant pertes et autres revenus 2003-2004	Pourcentage de la cible versé
Moins de 554 792 000 \$	0 %
554 792 000 \$ ¹	100 %
560 340 000 \$ ²	120 %

Performance individuelle

Dans le cadre de l'implantation du système de gestion de la performance individuelle, prévu au cours de l'exercice 2003-2004, la portion individuelle du boni sera versée en fonction de l'atteinte ou du dépassement d'objectifs.

Le processus de fixation des objectifs de performance individuelle est prévu pour octobre 2003 en tenant compte de la priorité corporative qui est VSOP. Le pourcentage d'atteinte ou de dépassement des objectifs au dernier jour de l'exercice 2003-2004 déterminera directement le pourcentage de la moitié de la cible qui sera versé.

5. EXEMPLES DE VERSEMENT DE BONIS

Bénéfice net de moins de 554 792 000 \$

Atteinte des objectifs individuels	Boni cible selon la classe	Portion individuelle	Organisationnel non atteint	Total
80 %	10 %	4 %	0 %	4 %
100 %	10 %	5 %	0 %	5 %
110 % ³	10 %	5,5 %	0 %	5,5 %

¹ L'objectif 2003-2004 du bénéfice net avant pertes et autres revenus est établi à 554 792 000 \$.

² 101 % de l'objectif 2003-2004 du bénéfice net.

³ Ce dépassement des objectifs individuels introduisant un dépassement du boni cible est prévu au règlement sur la rémunération des employés syndiqués de la SAQ. Il ne doit toutefois pas dépasser 150 % de la cible individuelle

Bénéfice net entre 554 792 000 \$ et 560 339 999 \$:

Atteinte des objectifs individuels	Boni cible Selon la classe	Portion individuelle	Organisationnel atteint à 100 %	Total
80 %	10 %	4 %	5 %	9 %
100 %	10 %	5 %	5 %	10 %
110 %	10 %	5,5 %	5 %	10,5 %

Bénéfice net de 560 340 000 \$⁴ ou plus :

Atteinte des objectifs individuels	Boni cible Selon la classe	Portion individuelle	Organisationnel atteint à 101 %	Total
80 %	10 %	4 %	6 %	9 %
100 %	10 %	5 %	6 %	11 %
110 %	10 %	5,5 %	6 %	11,5 %

6. DÉTERMINATION DU BONI

Le boni est calculé sur la base des pourcentages précédents au prorata de la période de contribution durant l'exercice financier. Les situations particulières suivantes sont traitées comme suit :

Embauche et promotion

Un **nouveau** cadre ou un nouvel employé non syndiqué peut se mériter un boni en autant qu'il soit en poste **au moins trois mois** au cours de l'exercice financier. La valeur de ce boni est calculée au prorata du nombre de semaines en poste.

Un cadre ou un employé non syndiqué **temporaire** peut se mériter un boni en autant qu'il ait occupé un poste couvert par le programme durant **au moins six mois** au cours de l'exercice financier. Le personnel syndiqué en affectation temporaire dans un poste cadre ou non syndiqué n'est pas admissible au programme. Un cadre ou un employé non syndiqué n'est pas admissible au programme durant une affectation temporaire dans un poste syndiqué.

Décès, préretraite et retraite

Le boni gagné est déterminé au prorata du nombre de semaines en poste avant cet événement.

Invalidité et congé sans solde

Aucun boni n'est payé à un cadre ou au personnel non syndiqué durant une période d'invalidité ou de congé sans solde de quatre semaines consécutives et plus.

Congé maternité

Les semaines de congé maternité payées en partie ou en totalité par l'employeur sont considérées comme semaines contributives pour un maximum de 20 semaines. Aucun boni n'est payé pour la portion sans solde du congé.

Démission

Aucun boni n'est payé à un cadre ou au personnel non syndiqué qui démissionne avant le jour de versement du boni. Dans la mesure où le boni est versé conformément au délai prévu au *Règlement sur la rémunération des employés non syndiqués de la SAQ*.

Licenciement

Aucun boni n'est payé à un cadre ou au personnel non syndiqué qui est licencié.

7. SALAIRE DE RÉFÉRENCE POUR FIN DE CALCUL

Le boni cible est déterminé en pourcentage du salaire de base au dernier jour de l'exercice financier, jusqu'à concurrence du maximum normal de l'échelle applicable.

Note : la forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte



**RÈGLEMENT DU RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE
DE RETRAITE POUR LE VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL
ADMINISTRATION ET FINANCES ET LES VICE-PRÉSIDENT(E)S
DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**

1^{ER} JANVIER 2003

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
ARTICLE 1 - DÉFINITIONS.....	2
ARTICLE 2 - ADMISSIBILITÉ ET PARTICIPATION.....	4
ARTICLE 3 - COTISATIONS.....	5
ARTICLE 4 - ÂGES DE RETRAITE.....	6
ARTICLE 5 - PRESTATIONS DE RETRAITE.....	7
ARTICLE 6 - PRESTATIONS ACCESSOIRES.....	9
ARTICLE 7 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	10
ARTICLE 8 - TERMINAISON DU RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE.....	13

INTRODUCTION

Les présentes dispositions réglementaires telles qu'adoptées par le conseil d'administration de la Société des alcools du Québec en date du 10 octobre 2002 prennent effet le 1^{er} juillet 2002.

Le présent règlement s'applique au vice-président principal administration et finances et aux vice-président(e)s de la Société des alcools du Québec (la «SAQ») qui, au 1^{er} juillet 2002, étaient considérés comme Participants actifs au Régime de retraite du personnel d'encadrement (le « RRPE ») ou qui le deviendront par la suite.

Le Régime supplémentaire a pour principal objet de compléter la rente payable au vice-président principal administration et finances et aux vice-président(e)s de la SAQ qui verront leur rente de retraite plafonnée en raison des limites imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* quant aux prestations maximales payables par un régime de pension agréé (RPA) eu égard aux années de service postérieures au 31 décembre 1991.

À moins que le contexte n'impose un sens différent, lorsque le présent règlement réfère au RRPE ou à une loi telle qu'elle a été modifiée, sans indiquer de date de modification, la référence inclut toute modification et tout remplacement postérieurs à la date de prise d'effet du présent règlement ainsi qu'à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

ARTICLE 1

DÉFINITIONS

Pour l'application du présent règlement, les références faites au masculin incluent le féminin et celles faites au singulier incluent le pluriel et, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, les expressions, mots et termes suivants, employés dans le présent règlement ou dans tout règlement supplémentaire qui le modifie ou le complète, ont la signification qui est donnée ci-après, à savoir :

- 1.01 « Actuaire »** : désigne une personne qui est membre « fellow » de l'Institut canadien des actuaires;
- 1.02 « Cessation d'emploi »** : s'entend de la Cessation d'emploi volontaire pour toute autre raison que le décès et la retraite, et comprend également la Cessation d'emploi suite à un renvoi pour cause;
- 1.03 « Employé visé »** : désigne le vice-président principal administration et finances et les vice-président(e)s à l'emploi de la SAQ le 1^{er} juillet 2002 ou qui le deviendront par la suite;
- 1.04 « Intérêt »** : le taux utilisé pendant une période est le taux d'Intérêt crédité sur les cotisations salariales versées en vertu du RRPE pour cette période;
- 1.05 « Participant »** : désigne le vice-président principal administration et finances ou un(e) vice-président(e) de la SAQ qui a adhéré au RRPE ou un ancien Employé visé qui a droit à des prestations en vertu du Régime supplémentaire;
- 1.06 « Régime supplémentaire »** : désigne le Régime supplémentaire de retraite pour le vice-président principal administration et finances et les vice-président(e)s de la Société des alcools du Québec établi par le présent règlement;
- 1.07 « RRPE »** : désigne le Régime de retraite du personnel d'encadrement;
- 1.08 « SAQ »** : désigne la Société des alcools du Québec;

- 1.09 « Service crédité »** : les dispositions régissant le RRPE sont applicables eu égard au calcul du Service crédité;
- 1.10 « Traitement admissible »** : les dispositions régissant le RRPE sont applicables eu égard au calcul du Traitement admissible, à l'exception de l'article 30 (à jour au 1^{er} novembre 2002) de la Loi sur le RRPE traitant de la limite de Traitement admissible. Aucune limite n'est applicable aux fins du calcul du Traitement admissible en vertu du présent Régime supplémentaire;
- 1.11 « Traitement admissible moyen »** : aux fins du présent règlement, le Traitement admissible moyen est calculé conformément aux quatre paragraphes du premier alinéa de l'article 52 (à jour au 1^{er} novembre 2002) de la Loi sur le RRPE;
- 1.12 « Valeur présente des prestations acquises »** : désigne l'équivalent actuariel d'une rente viagère payable par le Régime supplémentaire, déterminée par un Actuaire sur la base d'hypothèses et méthodes actuarielles appropriées, telles qu'acceptées par la SAQ.

Tous autres mots, termes et expressions, utilisés dans le présent règlement ou dans tout règlement supplémentaire qui le modifie ou le complète ont, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, la signification qui leur est donnée en vertu du règlement du RRPE.

ARTICLE 2

ADMISSIBILITÉ ET PARTICIPATION

2.01 Conditions d'admissibilité

Tout Employé visé qui participe au RRPE participe automatiquement au Régime supplémentaire à compter du 1^{er} juillet 2002 ou à compter de sa date d'adhésion au RRPE, si ultérieur.

2.02 Ancien Employé visé

Dans le cas où un Employé visé poursuit son emploi auprès de la SAQ mais cesse d'être considéré comme vice-président principal administration et finances ou vice-président(e) par la SAQ, celui-ci continue à accumuler des années de Service crédité aux fins du Régime supplémentaire, tant qu'il demeure à l'emploi de la SAQ.

ARTICLE 3

COTISATIONS

3.01 Cotisations fictives

Étant donné que le versement de cotisations salariales au présent Régime supplémentaire ne bénéficie pas d'un traitement fiscal avantageux, aucune cotisation salariale n'est requise du Participant. Cependant, une cotisation fictive représentant l'excédent de *A* sur *B* devra être comptabilisée aux fins du présent Régime supplémentaire à compter du 1^{er} juillet 2002 ou à la date d'adhésion du Participant si ultérieure, où *A* et *B* sont définis de la façon suivante :

A : Cotisation déterminée selon la formule de cotisation du RRPE présentée aux articles 41, 41.1 et 42 (à jour au 1^{er} novembre 2002) de la Loi sur le RRPE avec application de la définition du Traitement admissible du présent Régime supplémentaire;

B : Cotisation versée au RRPE.

La rente payable par le présent Régime supplémentaire sera réduite de la rente viagère qui pourrait être procurée par l'accumulation des cotisations fictives avec Intérêt. La rente résultante devra être établie selon des hypothèses et méthodes recommandées par un Actuaire et acceptées par la SAQ.

3.02 Cotisations fictives lors d'absence temporaire ou de congé autorisé

Des cotisations décrites à l'article 3.01 sont comptabilisées lors d'une période d'absence temporaire ou de congé autorisé pouvant être reconnue comme du Service crédité si le Participant verse des cotisations en vertu du RRPE durant ces périodes.

3.03 Accumulation des cotisations fictives

Les cotisations fictives s'accumulent avec Intérêt à compter de la date de comptabilisation jusqu'à ce qu'elles servent à la constitution d'une rente le cas échéant.

ARTICLE 4

ÂGES DE RETRAITE

4.01 *Retraite normale*

Les dispositions régissant le RRPE sont applicables eu égard à la date normale de retraite d'un Participant.

4.02 *Retraite anticipée sans réduction*

Les dispositions régissant le RRPE sont applicables eu égard à la date de retraite anticipée sans réduction d'un Participant.

4.03 *Retraite anticipée avec réduction*

Les dispositions régissant le RRPE sont applicables eu égard à la date de retraite anticipée avec réduction d'un Participant.

4.04 *Retraite ajournée*

Les dispositions régissant le RRPE sont applicables eu égard à la date de retraite ajournée d'un Participant.

ARTICLE 5

PRESTATIONS DE RETRAITE

5.01 Rente sans réduction

La rente annuelle d'un Participant qui prend sa retraite selon l'article 4.01 ou 4.02 est basée sur le Traitement admissible moyen de celui-ci.

Le montant de la rente annuelle sans réduction du Régime supplémentaire correspond à A moins B moins C , où:

- A : 2 % du Traitement admissible moyen pour chacune des années de Service crédité postérieures au 31 décembre 1991;
- B : La rente annuelle pourvue par le RRPE pour ces mêmes années;
- C : La rente viagère pourvue par l'accumulation des cotisations fictives déterminées en vertu de l'article 3 du présent règlement.

5.02 Réduction de la rente à compter de 65 ans

À compter du mois qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du Participant ou du mois qui suit la date où le Participant prend sa retraite si cette date est postérieure à son soixante-cinquième anniversaire de naissance, la rente déterminée à l'article 5.01 est réduite du même montant que celui applicable en vertu du RRPE, cette réduction étant calculée conformément à l'article 57 (à jour au 1^{er} novembre 2002) de la Loi sur le RRPE.

5.03 Rente avec réduction

Un Participant peut prendre sa retraite anticipée selon l'article 4.03 moyennant la réduction de sa rente. Cette réduction est calculée selon les modalités établies aux dispositions du RRPE.

5.04 Rente ajournée

La rente annuelle, payable au Participant qui quitte le service de la SAQ après la date normale de retraite selon l'article 4.04, ne doit pas être inférieure à la rente normale qui lui était créditée à cette date, ajustée selon les modalités établies aux dispositions du RRPE relativement à l'augmentation de la rente à l'égard à l'ajournement de celle-ci.

5.05 Prestations de retraite

La rente annuelle établie en vertu du Régime supplémentaire est payable uniquement si le Participant prend également sa retraite en vertu des dispositions du RRPE.

5.06 Indexation

La rente annuelle payable en vertu du Régime supplémentaire est indexée selon les modalités établies aux dispositions du RRPE eu égard aux années de Service crédité postérieures au 31 décembre 1991.

5.07 Formes facultatives à la retraite

La rente annuelle établie en vertu du Régime supplémentaire est payable selon la même forme que celle choisie en vertu du RRPE.

ARTICLE 6

PRESTATIONS ACCESSOIRES

6.01 Prestations de Cessation d'emploi

Aucune prestation n'est payable en vertu du présent Régime supplémentaire à la cessation de service d'un Participant avant l'admissibilité à une rente immédiate de retraite en vertu de l'article 4.

6.02 Prestations de décès avant la retraite

Les dispositions régissant le RRPE sont applicables eu égard aux prestations de décès avant la retraite payables par le Régime supplémentaire.

6.03 Prestations de décès après la retraite

Les dispositions régissant le RRPE sont applicables eu égard aux prestations de décès après la retraite payables par le Régime supplémentaire.

ARTICLE 7

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

7.01 Versement des prestations

La rente supplémentaire annuelle payable à un Participant, son conjoint ou ses ayants droit, selon le cas, est versée en 12 versements égaux, le premier jour de chaque mois à compter de sa date de retraite.

La Valeur présente des prestations acquises au décès peut, à la discrétion de la SAQ, être remboursée au conjoint ou aux ayants droit, selon le cas, sur une période n'excédant pas trois (3) ans.

7.02 Valeur minimale à la retraite

La Valeur présente des prestations acquises à la retraite à laquelle le Participant a droit peut, si celle-ci est inférieure à 50% du maximum des gains admissibles pour l'année au cours de laquelle il acquiert ce droit, lui être remboursée par la SAQ sur une période n'excédant pas trois (3) ans.

7.03 Provisionnement

Les prestations de retraite découlant du présent Régime supplémentaire ne sont pas provisionnées. Toutefois, la SAQ se réserve le droit de provisionner entièrement ou totalement les prestations du Régime supplémentaire en établissant une convention de retraite ou toute autre convention équivalente et en déposant à la fiducie créée en vertu de cette convention, la Valeur présente des prestations acquises des Participants en vertu du présent Régime supplémentaire.

La SAQ doit aviser immédiatement par écrit les Participants de toute modification apportée au Régime supplémentaire.

7.04 Incessibilité et insaisissabilité

Sauf exception prévue au règlement, les prestations payables en vertu du Régime supplémentaire sont incessibles et insaisissables.

Ni l'Employé visé ni son conjoint n'a le droit de transférer, de céder ou de donner en garantie ou autrement grever tout droit ou intérêt en vertu du présent Régime supplémentaire.

Nonobstant ce qui est stipulé ci-dessus, les prestations payables en vertu du Régime supplémentaire sont cessibles et saisissables s'il s'agit d'une dette pour pension alimentaire de l'Employé visé ou de son conjoint, si celui-ci reçoit une rente du Régime supplémentaire, selon le cas.

7.05 Droits

Le présent Régime supplémentaire ne peut être interprété comme conférant des droits à l'Employé visé eu égard à la durée de son emploi et ne pourra préjudicier de quelque manière que ce soit au droit de la SAQ de mettre fin à l'emploi de l'Employé visé.

7.06 Monnaie

Toutes les prestations du présent Régime supplémentaire sont versées en monnaie ayant cours légal au Canada.

7.07 Autonomie

Si toute disposition ou condition du Régime supplémentaire est déclarée illégale ou non exécutoire, elle est considérée comme autonome. Les autres dispositions et conditions demeurent en vigueur et lient les parties comme si la disposition ou la condition en question n'y avait pas été incluse.

7.08 Prestations avant impôt

Les prestations payables en vertu du Régime supplémentaire sont exprimées avant impôt et sont assujetties aux déductions à la source et aux rapports exigés par les lois fiscales et toute autre loi applicable.

7.9 Administration

Le Régime supplémentaire est administré par la SAQ.

ARTICLE 8

TERMINAISON DU RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE

8.01 Terminaison par la SAQ

La SAQ peut, si elle se départit de la totalité de ses actifs décider de mettre fin au Régime supplémentaire, pourvu que cette terminaison du Régime supplémentaire n'ait pas pour effet de diminuer ou d'annuler les droits acquis des Participants à l'égard de leurs années de Service crédité postérieures au 31 décembre 1991 à la date de terminaison du Régime supplémentaire. La terminaison du Régime supplémentaire ne peut prendre effet avant la date à laquelle cette terminaison est communiquée par écrit aux Participants.

La SAQ peut, en tout temps, décider de changer le Régime en autant qu'il soit équivalent ou supérieur au Régime actuel.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Société des alcools du Québec

Demande numéro	Libellé de la demande
03	Liste des contrats donnés par la SAQ, incluant publicité et sondages : a) nom des fournisseurs; b) montant des contrats; c) méthode d'octroi des contrats.

CONTRATS DE PLUS DE 200 000,00 \$ OCTROYÉS PAR LA SAQ DE AVRIL 2002 À MARS 2003

DATE	NUMERO DE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	NATURE DU BIEN OU SERVICE	COUT \$	REMARQUE
2002-04-04	D-90361	Ébénisterie R. Daigle Inc.	Ébénisterie	237 495,57 \$	
2002-04-05	D-90384	Jacques Lamarre & Associés	Consultants	333 572,50 \$	
2002-04-09	D-90297	Étalax	Étagères en métal / étalages	1 092 737,50 \$	CE 2002-03-094
2002-04-09	D-90364	L.A. Hébert Ltée	Généraux const. Classe 1	4 572 803,92 \$	
2002-04-09	D-90482	Marketel /McCann-Erickson Ltée	Publicité / Marketing	448 597,50 \$	
2002-04-10	D-90483	Marketel /McCann-Erickson Ltée	Publicité / Marketing	9 492 177,02 \$	CE 2000-11-323
2002-04-10	D-90484	Marketel /McCann-Erickson Ltée	Publicité / Marketing	1 725 375,00 \$	CE 2000-11-323
2002-04-16	D-90533	Dir. Gén. Des télécommunications	Radio-télécommunications	603 900,00 \$	
2002-04-18	D-90171	Minoita Montréal inc.	Syst. Rayonnage métal.	334 836,92 \$	
2002-04-24	D-90654	Cons. Équip. Boni Inc. - inv. Dnf	Généraux rénovation et mod.	1 876 361,99 \$	CE 2002-04-138
2002-04-25	D-90373	T.E.Q. Construction Inc.	Télévision / circuit fermé	2 954 863,42 \$	CE 2002-04-136
2002-04-25	D-89431	Inter-Cité Vidéo	Logiciels / informatique	399 136,75 \$	
2002-05-01	D-90541	Computer Associates Canada Ltée	Logiciels / informatiques	455 071,11 \$	
2002-05-01	D-90656	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	587 892,78 \$	
2002-05-01	D-90657	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	414 090,00 \$	
2002-05-01	D-90658	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	579 956,05 \$	
2002-05-01	D-90660	Banque Nationale du Canada	Commerce électronique	287 562,50 \$	CA 1999-04-048
2002-05-01	D-90678	Norgereq Ltée	Généraux rénovation et mod.	1 199 339,22 \$	
2002-05-13	D-90631	Les Boîtes "Général" Ltée	Boîtes d'emballage	450 764,57 \$	
2002-05-16	D-90795	Oracle Corporation Canada Inc.	Logiciels / informatique	276 712,61 \$	
2002-05-16	D-90796	Dir. Gén. Des télécommunications	Télécommunications informatiques	334 668,00 \$	
2002-05-21	D-90705	Groupe Cossette Communications	Publicité / Marketing	4 291 432,07 \$	CE 2002-05-151
2002-05-22	D-89505	Ultramar Canada Inc.	Essence et diésel	271 459,00 \$	
2002-05-22	D-89507	Ultramar Canada Inc.	Essence et diésel	690 150,00 \$	
2002-05-22	D-90690	Gicleur Moderne Inc.	Gicleurs / Protection ince.	586 627,50 \$	CE 2002-05-142
2002-05-23	D-90694	Construction Bugère Inc.	Généraux const. Classe 1	373 566,68 \$	
2002-05-27	D-90696	Enseignes Paro Ltée	Enseignes lumineuses	1 054 779,25 \$	
2002-05-28	D-90697	Celeb Construction Ltée	Généraux const. Classe 1	659 311,13 \$	
2002-05-29	D-90669	ADT Canada Inc.	Généraux const. Classe 1	441 696,00 \$	
2002-05-29	D-90698	Construction Tigre Inc.	Généraux const. Classe 1	426 644,55 \$	
2002-05-30	D-90951	Construction Divco	Généraux const. Classe 1	19 596 221,13 \$	CA 2002-06-076
2002-06-03	D-90668	ADT Canada Inc.	Alarme / Surveillance	1 121 493,75 \$	CE 2002-05-143
2002-06-06	D-90914	IBM Canada Ltée	Logiciels / informatique	535 390,76 \$	
2002-06-12	D-91083	Groupe Cossette Communications	Publicité / Marketing	460 100,00 \$	
			Sub-total	59 166 786,75 \$	

DATE	NUMÉRO DE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	NATURE DU BIEN OU SERVICE	COÛT \$	REMARQUE
2002-06-12	D-91084	Groupe Cossette Communications	Publicité / Marketing	345 075,00 \$	
2002-06-12	D-91100	P.E. Boivert Auto Ltée	Tracteurs routiers	852 637,76 \$	
2002-06-13	D-90715	Cegerco CCI Inc.	Ingénierie / Architecture	318 748,08 \$	
2002-06-19	D-90718	Construction Marc Drolet Inc.	Généraux const. Classe 1	1 374 486,05 \$	CE 2002-06-171
2002-06-20	D-90989	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	315 087,98 \$	
2002-06-20	D-90990	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	816 930,56 \$	
2002-06-20	D-90991	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	622 285,25 \$	
2002-06-20	D-91097	MSLI, GP	Logiciels / informatique	1 104 694,07 \$	
2002-06-20	D-91098	PWC Conseil (inactif voir 21300)	Informatique / Consultants	2 567 358,00 \$	CA 2000-06-098
2002-06-20	D-91099	PWC Conseil (inactif voir 21300)	Informatique / Consultants	3 625 588,00 \$	CA 2000-06-098
2002-06-21	D-90924	IBM Canada Ltée	Logiciels / informatique	671 132,20 \$	
2002-06-27	D-90967	Construction Gilles Lanthier	Généraux rénovation et mod.	241 365,87 \$	
2002-06-28	D-90968	Expo Rénovation	Ébénisterie	264 557,50 \$	
2002-06-28	D-91205	IBM Canada Ltée	Logiciels / informatique	315 314,43 \$	
2002-07-02	D-91302	Metro Richelieu 2000 Inc.	Publicité / Marketing	575 125,00 \$	
2002-07-02	D-91305	Provigo	Publicité / Marketing	877 640,75 \$	
2002-07-02	D-91306	Depan-Escompte Couche-Tard Inc.	Publicité / Marketing	270 308,75 \$	
2002-07-03	D-91303	Sobeys Québec Inc.	Publicité / Marketing	707 403,75 \$	
2002-07-04	D-91425	Enma Design Inc.	Ébénisterie	241 428,44 \$	
2002-07-04	D-91426	Entreprises G.B. Fontaine Inc.	Montage de mobilier	747 662,50 \$	
2002-07-08	D-91170	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	2 242 987,50 \$	CE 2002-06-170
2002-07-09	D-91173	Securicor Service de valeurs	Transport de fonds	1 127 245,00 \$	
2002-07-11	D-91320	Super C (Div. Métro-Richelieu)	Publicité / Marketing	302 515,75 \$	
2002-07-18	D-91554	Cognicase Serv. Inactif V-21458	Commerce électronique	230 050,00 \$	
2002-07-25	D-91650	J.D. Edwards Canada Ltd	Formation professionnelle	512 493,89 \$	
2002-07-31	D-91572	IBM Canada Ltée	Equipements micro-informatiques	241 689,38 \$	
2002-08-13	D-91437	Construction Bugère Inc.	Généraux rénovation et mod.	560 524,03 \$	
2002-08-16	D-91243	J.H. Ryder Machinerie Ltée	Chariots-élévateurs	758 932,65 \$	
2002-08-21	D-91864	N.C.R. Canada	Caisses enregistreuses	1 384 613,44 \$	CE 2002-07-186
2002-08-27	D-91497	Architectes Boutros & Pratte	Ingénierie / Architecture	240 517,28 \$	
2002-09-05	D-91461	Construction Marc Drolet Inc.	Généraux rénovation et mod.	1 124 181,32 \$	
2002-09-06	D-91462	Constructions Richard Arsenaluit	Généraux rénovation et mod.	996 500,22 \$	
		Sub-total		26 577 080,40 \$	

DATE	NUMERO DE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	NATURE DU BIEN OU SERVICE	COUT \$	REMARQUE
2002-09-11	D-91469	Toitures Falardeau Inc.	Couverture de toits	632 338,92 \$	
2002-09-12	D-91874	RBA Inc.	Ent. Equip. Micro-informatique	3 243 705,00 \$	CE 2002-07-087
2002-09-12	D-91877	RBA Inc.	Ent. Equip. Micro-informatique	2 025 375,00 \$	CE 2002-07-187
2002-09-12	D-91878	RBA Inc.	Ent. Equip. Micro-informatique	575 125,00 \$	
2002-09-18	D-92084	CGI Inc.	Informatique / Consultants	690 150,00 \$	CE 2002-09-205
2002-09-18	D-92085	Systematix	Informatique / Consultants	690 150,00 \$	CE 2002-09-205
2002-09-26	D-92088	IBM Canada Ltée	Logiciels / informatique	488 130,44 \$	CE 2002-08-200
2002-09-26	D-92154	Meubles Châteaubriand (1999) Inc.	Ébénisterie	866 569,59 \$	
2002-09-27	D-92155	Ébénisterie R. Daigle Inc.	Ébénisterie	2 242 573,41 \$	CE 2002-08-201
2002-09-27	D-92156	Modulfab Inc.	Ébénisterie	579 864,04 \$	
2002-09-30	D-92158	Ébénisterie générale D. Dufour	Ébénisterie	309 428,75 \$	
2002-10-02	D-92017	Aspamill Inc.	Sacs de papier (bites)	911 515,61 \$	
2002-10-11	D-92287	IBM Canada Ltée	Équipements micro-informatiques	702 704,00 \$	CE-2002-10-230
2002-10-15	D-92411	Cons. Equip. Boni Inc. - inv. Dnf	Syst. Rayonnage métal.	2 824 961,08 \$	CE 2002-09-207
2002-11-04	D-92572	Cognicase Serv. Inactif V-21458	Commerce électronique	460 100,00 \$	
2002-11-11	D-92728	Groupe Carlson Marketing Ltée	Publicité / Marketing	805 175,00 \$	
2002-11-25	D-92690	B.E.S.T. Investigations	Service de gardiennage	362 975,77 \$	
2002-11-25	D-92744	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	853 140,47 \$	
2002-11-27	D-92837	Chaussures Belmont Inc.	Boîtes, chaussures sécurité	460 100,00 \$	
2002-11-28	D-92794	Imprimerie Ste-Julie Inc.	Timbres de droit	455 499,00 \$	
2002-12-02	D-93001	Rosenbloom Groupe Inc.	Sacs spéciaux	1 415 972,13 \$	CE 2002-10-229
2002-12-10	D-92904	Cognos Inc.	Logiciels / informatique	869 589,00 \$	
2002-12-12	D-93012	Edison Source Norvik	Chargeurs intelligents - Chariots-élévateurs	533 355,97 \$	
2002-12-20	D-93212	Les Ateliers D.N.D.	Ébénisterie	256 796,71 \$	
2002-12-20	D-93026	Équipements Johnston Ltée	Chariots-élévateurs	389 653,80 \$	
2002-12-20	D-93027	J.H. Ryder Machinerie Ltée	Chariots-élévateurs	293 849,77 \$	
2002-12-23	D-92937	Cognicase Serv. Inactif V-21458	Commerce électronique	642 847,12 \$	
2003-01-07	D-93353	J.D. Edwards Canada Ltd	Informatique / Consultants	971 961,25 \$	
2003-01-30	D-93294	Industrie de Fourniture Int'l	Armoires réfrigérées	292 007,06 \$	
2003-02-10	D-93321	IBM Canada Ltée	Ent. Equipements Site Cent.	690 150,00 \$	
2003-02-20	D-93326	Informatique EBR Inc.	Equipements micro-informatiques	263 205,96 \$	
2003-02-21	D-93460	Construction Genfor Ltée	Généaux const. Classe 1	612 757,38 \$	
2003-02-24	D-93703	Corporate Express Prod. Bur. Inc.	Transport de courrier	345 075,00 \$	CE 2003-02-060
2003-03-11	D-93740	Courrier Purolator Ltée	Logiciels / informatique	441 110,52 \$	
2003-03-12	D-93952	Quest Software	Publicité / Marketing	575 125,00 \$	
2003-03-13	D-94003	Cossette Inter. Comm. multi-media	Coffres-forts / Coffrets	230 050,00 \$	
2003-03-14	D-93900	Groupe de sécurité MGM Inc.			
		Sub-total		31 257 577,75 \$	

DATE	NUMERO DE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	NATURE DU BIEN OU SERVICE	COUT \$	REMARQUE
2003-03-14	D-94004	Groupe Cosslette Communications	Publicité / Marketing	776 418,75 \$	
2003-03-14	D-94005	Groupe Cosslette Communications	Publicité / Marketing	230 050,00 \$	
2003-03-14	D-94006	Groupe Cosslette Communications	Publicité / Marketing	4 313 437,50 \$	CE 2003-02-059
2003-03-14	D-94007	Marketel / McCann-Erickson Ltée	Publicité / Marketing	345 075,00 \$	
2003-03-17	D-93953	B.T.L. Construction Inc.	Généraux const. Classe 1	2 062 381,00 \$	CE 2003-02-061
2003-03-18	D-93340	CPU Design Inc.	Equipements micro-informatiques	745 118,15 \$	
2003-03-18	D-93954	Modulfab Inc.	Ébénisterie	1 158 301,75 \$	CE 2003-02-063
2003-03-20	D-93956	Ébénisterie R. Daigle Inc.	Ébénisterie	2 349 385,63 \$	CE 2003-02-063
2003-03-20	D-93958	Meubles Châteaubriand (1999) Inc.	Ébénisterie	655 326,18 \$	CE 2003-02-063
2003-03-20	D-94021	Pretium	Bouteilles de plastique	518 480,94 \$	
2003-03-21	D-93959	Ébénisterie générale D. Dufour	Ébénisterie	584 902,13 \$	CE 2003-02-063
2003-03-31	D-94181	Marketel / McCann-Erickson Ltée	Publicité / Marketing	8 051 750,00 \$	CE 2000-11-323
Sub-total				21 790 627,03 \$	
TOTAL				138 792 071,93 \$	

SI : Appel d'offres sur invitation

SP : Appel d'offres public

GG : Négociation de gré à gré

RG : Regroupement gouvernemental

F.U. : Fournisseur unique

SM : Service du marketing

VSOP : Système informatique intégré CA # 2000-06-098

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Société des alcools du Québec

Demande numéro	Libellé de la demande
04	Sommes investies dans Educ'alcool en 2002-2003.



SOMMES INVESTIES DANS ÉDUC'ALCOOL EN 2002-2003

Sommes investies dans Éduc'alcool en 2002-2003 : 2 081 169 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Société des alcools du Québec

Demande numéro	Libellé de la demande
05	Liste des partenariats avec des organismes culturels ou humanitaires et montants qui y sont consacrés en 2001-2002, en 2002-2003 et prévisions pour 2003-2004.



DONS ET COMMANDITES

- Année financière 2001-2002
- Année financière 2002-2003
- Année financière 2003-2004 - prévisions

Catégories

- Culture
- Culture - Événements populaires
- Humanitaire
- Santé

Légende

- A Don de produits - dossier traité par Montréal
- Q Don de produits - dossier traité par Québec
- E Commandite événementielle - nationale ou régionale
- C Contribution financière - don en argent
- X Don de produits - dossier accepté à traiter ultérieurement

03.06.18
/mjm



DONS ET COMMANDITES

2001-2002

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
			Activité-bénéfice vins, fromage et encan	Gatineau	94,85
A	Culture - D	01.05.09 Académie de danse de l'Outaouais	Bal masqué - événement-bénéfice ann.	Montréal	5 630,40
	Culture - T	01.10.27 Académie québécoise du théâtre	Vente de chansons à l'encan	Montréal	270,00
	Culture - T	01.10.27 Académie québécoise du théâtre	Soirée-bénéfice Le Bal masqué	Montréal	2 800,00
C	Culture - T	01.10.27 Académie québécoise du théâtre	Soirée des masques	Montréal	10 027,53
A	Culture - T	02.02.03 Académie québécoise du théâtre	Rendez-vous des lauréats et partenaires	Montréal	951,27
	Culture - T	02.03.12 Académie québécoise du théâtre	Activité culturelle	Québec	997,00
	Culture - V	01.09.13 Aquarelle Lac-Beauport	Concert-bénéfice	Montréal	682,80
	Culture - M	01.05.08 ARION - Ensemble de musique ancienne instruments d'époque	Bal du musée	Montréal	23 100,00
A	Culture - Mu	01.11.17 Association des bénévoles du Musée des beaux-arts de Montréal	Dîner spectacle - Quinzaine corse	Montréal	3 000,00
	Culture - G	02.03.01 Cabaret du Lion d'or	Tournoi de golf bénéfice	Asbestos	1 541,30
	Culture - M	01.09.08 Camp musical d'Asbestos	Soirée-bénéfice	Montréal	1 027,96
	Culture - V	01.05.08 Carbone 14 - par Vasco Design	Windsor	1 302,00	
A	Culture - G	01.09.25 Centre culturel et patrimonial La Poudrière de Windsor	Activité-bénéfice vins et fromages	Orford	5 000,00
	Culture - G	01.07.14 Centre d'arts Orford - Festival Orford	Gala-bénéfice et encan	Saint-Prosper	790,20
	Culture - Mu	01.09.22 Centre d'interprétation de l'érable de Saint-Prosper	Tournoi de golf bénéfice	Saint-Prosper	2 127,00
	Culture - Mu	02.03.02 Centre d'interprétation de l'érable de St-Prosper inc.	Souper-bénéfice	Montréal	1 799,76
A	Culture - V	01.11.25 Cercle des artistes peintres et sculpteurs du Québec	Gala int'l des arts visuels du Québec	Saint-Ambroise	480,00
	Culture - G	01.08.17 Chanson en fête de Saint-Ambroise	Cocktail bénéfice	Montréal	221,10
	Culture - T	01.04.27 Compagnie de théâtre amateur	Soirée de première	Montréal	1 288,52
	Culture - D	02.02.22 Compagnie Marie Chouinard (danse)	Spectacle-bénéfice - réception	Beauce	250,00
	Culture - M	01.05.04 Concours de musique Clermont-Pépin	Campagne de financement 2000-2001	Montréal	669,60
	Culture - M	01.10.09 Concours de musique du Canada	Défilé de mode - concert-bénéfice	Montréal	600,00
	Culture - G	02.03.20 Conseil des arts de Montréal	Grand Prix du conseil des arts de Montréal	Montréal	1 394,82
	Culture - M	01.11.25 Conseil québécois de la musique	Gala Opus	Québec	490,00
	Culture - M	01.05.25 Conservatoire de musique et d'art dramatique de Québec	Soirée remise de bourses	Montréal	2 095,00
A	Culture - G	01.10.03 Coup de cœur francophone	Conférence de presse/cocktail/ouverture	Montréal	6 000,00
	Culture - G	01.04. -- Créations etc. - Festival Vue sur la relève (présenté par SAQ)	6e édition	Montréal	303,98
	Culture - G	02.03.12 Créations etc. - Festival Vue sur la relève (présenté par SAQ)	5 à 7 des artistes	Montréal	580,50
	Culture - G	02.03.25 Créations etc. - Festival Vue sur la relève (présenté par SAQ)	Conférence de presse	Québec	563,00
Q	Culture - L	02.03.13 Denis Perron, auteur	Lancement d'un livre	Québec	1 348,00
	Culture - G	02.02.16 Domaine Cataract	Soirée de fermeture	Saint-Irénée	5 000,00
	Culture - M	01.06. -- Domaine Forget de Charlevoix inc.	Festival international Saison 2001	Saint-Irénée	250,00
	Culture - M	01.10.21 Domaine Forget de Charlevoix inc.	Brunch-bénéfice annuel	Charlevoix	3 533,93
	Culture - M	01.10.21 Domaine Forget de Charlevoix inc.	Brunch-bénéfice	Montréal	3 557,04
	Culture - G	01.09.20 Ecole nationale de l'humour	Soirée «Récré-bénéfice»	Montréal	265,20
	Culture - M	01.11.22 Ensemble instrumental Appassionata par Vasco Design	Concert-bénéfice	Québec	569,00
	Culture - M	01.11.17 Ensemble vent & percussion de Québec	Lancement de la saison 2001-2002	Québec	761,00
	Culture - G	02.01.28 Événcom	Gala des prix d'excellence des arts et de la culture - 15e édition	Montréal	364,26
A	Culture - M	01.10.07 Faites de la musique - Événement «Espaces-Émergents»	Concert-bénéfice	Montréal	547,03
	Culture - M	01.11.05 Faites de la musique - Événement «Francouvertes»	Lancement de la 7e édition	Montréal	5 000,00
	Culture - M	01.08.16 Festiblus de Montréal (parc Ahuntsic)	Commanditaire de soutien	Montréal	834,38
	Culture - M	01.09.08 Festival Beethoven plus Lortie	Gala-bénéfice	Montréal	1 957,41
A	Culture - M	01.09.08 Festival Beethoven plus Lortie	Clôture du festival	Tadoussac	3 000,00
	Culture - M	01.06.07 Festival de la chanson de Tadoussac	du 7 au 10 juin 2001	Cowansville	6 500,00
	Culture - M	02. -- Festival de la musique en vue de Cowansville	Droits d'entrée	Montréal	1 897,20
	Culture - M	01.05.30 Festival de musique de chambre de Montréal	Concert gala-bénéfice	Montréal	10 000,00
C	Culture - M	01.06. -- Festival de musique de chambre de Montréal	Commandite de soirée & série	Montréal	1 131,60
	Culture - M	01.06.14 Festival de musique de chambre de Montréal	Partenariat 2001 - produits et \$	Montréal	991,50
	Culture - T	01.05.23 Festival de théâtre des Amériques	Soirée-bénéfice	Montréal	4 000,00
	Culture - T	01.05.24 Festival de théâtre des Amériques	Activités diverses	Montréal	1 000,00
S	Culture - G	01.07. -- Festival des arts du Village	Commandite de reconnaissance	Montréal	10 000,00
F	Culture - G	01.07.02 Festival des arts du Village	2 au 8 juillet 2001	Hull	4 748,35
	Culture - C	02.03.15 Festival du film de l'Outaouais	Réception d'ouverture	Trois-Rivières	1 500,00
	Culture - D	01.06.08 Festival international de danse Encore (Trois-Rivières)	Partenaire Bronze (1500 \$)	Montréal	305 000,00
E	Culture - M	01.06.27 Festival international de jazz de Montréal	du 27 juin au 8 juillet 2001	Trois-Rivières	3 000,00
A	Culture - L	01.09.28 Festival International de la poésie	Expositions - événements	Joliette	3 026,86
	Culture - M	01.05.18 Festival international de Lanaudière	Dîner-bénéfice	Montréal	1 073,33
	Culture - D	01.09.19 Festival international de nouvelle danse	Gala-bénéfice	Mont-Joli	3 459,39
A	Culture - G	01.09.01 Festival international des Jardins de Métis	Lancement de saison France au Qué.	Grand-Métis	10 000,00
A	Culture - G	02. -- Festival international des Jardins de Métis	Partenariat Saison 2002	Victoriaville	1 000,00
A	Culture - M	01.05.17 Festival int'l de musique actuelle de Victoriaville	Cocktail d'ouverture	Cowansville	1 500,00
A	Culture - G	01.09.01 Festiv'art de Freilighsburg	Vernissages - événements	Montréal	285,50
A	Culture - C	02.02.26 FIFA - Festival International du Film sur l'Art	Conférence de presse	Montréal	1 523,70
A	Culture - C	02.03.12 FIFA - Festival International du Film sur l'Art	Soirée d'ouverture	Montréal	327,64
A	Culture - C	02.03.15 FIFA - Festival International du Film sur l'Art	Cocktail des réalisateurs	Montréal	410,10
A	Culture - C	02.03.17 FIFA - Festival International du Film sur l'Art	Soirée de clôture	Vaudreuil-Dorion	694,80
A	Culture - G	01.06.07 Fondation de la Maison Trestler - salles et activités culturelles	Concert-bénéfice	Québec	8 000,00
Q	Culture - M	02.03.06 Fondation de l'Opéra	Vin & Opéra	Québec	133,00
Q	Culture - M	02.01.11 Fondation de l'Opéra de Québec	Concert-bénéfice	Montréal	1 000,00
C	Culture - G	01.10.12 Fondation des artistes du Québec	Contribution fin. soirée Les Retrouvailles	Montréal	4 135,30
A	Culture - Mu	01.04.05 Fondation du Musée d'art contemporain	15e Bal-bénéfice annuel	Québec	4 203,25
C	Culture - Mu	01.04.08 Fondation du Musée du Québec	Don pour la vente aux enchères	Québec	7 000,00
A	Culture - Mu	01.06.06 Fondation du Musée du Québec	Vernissage et dîner d'honneur	Québec	2 596,49
C	Culture - Mu	01.06.08 Fondation du Musée du Québec	Grand Bal de la Fondation	Québec	408,33
A	Culture - Mu	01.10.10 Fondation du Musée du Québec	Vernissage Les génies de la mer	Québec	827,04
A	Culture - Mu	01.12.12 Fondation du Musée du Québec	Vernissage - Denis Juneau	Québec	1 040,28
A	Culture - Mu	02.02.06 Fondation du Musée du Québec	Vernissage - Les impressionnistes	Saint-Lambert	
			Souper-bénéfice		

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
				Montréal	1 209,45
Culture - M	01.07.07	Fondation du Père Lindsay (camp musical Lanaudière)	Soirée-bénéfice	Montréal	360,00
Culture - M	01.12.08	Fondation du Père Lindsay (camp musical Lanaudière)	Soirée-hommage aux bienfaiteurs	Québec	504,00
Culture - G	01.12.07	Fondation Félix-Leclerc	Spectacle-bénéfice «Chloé Ste-Marie»	Montréal	16 461,06
Culture - V	01.09.12	Fondation internationale du centre canadien d'architecture - CCA	Gala-bénéfice	Montréal	992,96
Culture - T	01.05.17	Fondation Jean-Duceppe	Soirée-bénéfice annuelle	Montréal	4 778,16
Culture - M	01.04.02	Fondation Jeunesses Musicales du Canada	Dîner encan annuel	Dunham	8 172,40
Culture - M	01.08.04	Fondation Jeunesses Musicales du Canada	Dîner-encan-bénéfice	Montréal	1 738,34
Culture - Mu	01.06.04	Fondation Pointe-à-Calière	Dîner-bénéfice	Montréal	858,00
Culture - G	01.11.02	Fondation Yves Poulin / Centre culturel et sportif de l'Est	Activité-bénéfice	Montréal	1 933,43
Culture - G	01.11.30	France au Québec / la Saison	Soirée de clôture	Montréal	240,40
Culture - G	01.11.09	France au Québec / la saison	Spectacle Trois petits chantiers	Montréal	240,40
Culture - G	01.11.10	France au Québec / la saison	Spectacle Parole Cie Non de Nom	Québec	129,79
Culture - G	01.11.21	France au Québec / la saison	Festival vidéaste recherché	Montréal	390,83
Culture - T	02.02.20	Groupe de la Veillée / Théâtre Prospero	Soirées-bénéfice	Montréal	823,80
Culture - L	01.04.02	Groupe Ville-Marie Littérature	Lancement collectif regroupement	Montréal	2 414,36
Culture - L	01.11.08	Groupe Ville-Marie Littérature	25e ann. - dévoilement gagnants vitrines	Montréal	1 000,00
Culture - L	01.11.08	Groupe Ville-Marie Littérature	25e ann. - dévoilement gagnants vitrines	Montréal	500,00
Culture - L	01.11.08	Groupe Ville-Marie Littérature	25e ann. - dévoilement gagnants vitrines	Montréal	500,00
Culture - L	01.11.08	Groupe Ville-Marie Littérature	25e ann. - dévoilement gagnants vitrines	Montréal	500,00
Culture - L	01.11.08	Groupe Ville-Marie Littérature	25e ann. - dévoilement gagnants vitrines	Montréal	500,00
Culture - L	01.11.08	Groupe Ville-Marie Littérature	25e ann. - dévoilement gagnants vitrines	Montréal	500,00
Culture - L	01.11.08	Groupe Ville-Marie Littérature	25e ann. - dévoilement gagnants vitrines	Montréal	500,00
Culture - L	01.11.08	Groupe Ville-Marie Littérature	25e ann. - dévoilement gagnants vitrines	Montréal	500,00
Culture - V	02.03.06	Images nouveau monde	3e édition du festival	Jonquières	535,00
Culture - M	01.06.18	Jonquières en musique	12e édition	Montréal	786,75
Culture - M	01.04.11	La Nef - ensemble de musique ancienne	Activité-bénéfice «Portos et chocolats»	Montréal	1 111,58
Culture - M	01.11.27	La Nef - ensemble de musique ancienne	Spectacle-bénéfice	Montréal	906,11
Culture - M	01.09.12	La Scena Musicale	Gala-bénéfice	Montréal	536,40
Culture - D	02.02.13	L'Agora de la danse	Soirée-bénéfice Danse Affaires 2002	North Hatley	25 000,00
Culture - G	01.11.-	L'Agora, recherche et communications	1er versement commandite	Montréal	615,00
Culture - T	01.12.01	L'Auguste Théâtre	Lancement campagne de financement	Montréal	200,00
Culture - T	02.02.21	Le Groupe de la Veillée	Don pour soirée-bénéfice	Saint-Laurent	750,00
Culture - Mu	01.11.22	Le Musée d'art de Saint-Laurent	Soirée-bénéfice La bottine souriante	Montréal	1 000,00
Culture - T	01.06.-	Le Théâtre de la petite mort	Spectacle le livre du voyage	Montréal	612,50
Culture - T	01.05.17	Le Théâtre PaP (Petit à Petit)	Soirées-bénéfice - cocktail	Montréal	0,00
Culture - T	01.05.28	Le Théâtre Petit à Petit inc.	Achat 2 billets soirée-bénéfice	Montréal	6 278,95
Culture - D	01.05.31	Les Ballets Jazz de Montréal	Événement-bénéfice annuel	Montréal	447,20
Culture - M	01.04.27	Les Boréades (musique baroque)	Concert-bénéfice «Un Bach chambré»	Montréal	3 000,00
Culture - L	01.06.28	Les bouquinistes du Saint-Laurent	Cérémonie d'inauguration	Montréal	273,51
Culture - M	01.11.05	Les idées heureuses, société de musique baroque	Activité-bénéfice - Concert	Québec	564,00
Culture - G	02.03.26	Les œuvres de la Maison Dauphine inc.	Spectacle-bénéfice	Montréal	1 000,00
Culture - G	01.12.03	Les Petits chanteurs du Mont-Royal	Contribution financière	Montréal	2 500,00
Culture - M	01.03.18	Les Petits violons	36e Année	Longueuil	400,40
Culture - G	01.11.10	Les productions du caméléon menteur	Activité-bénéfice	Montréal	30 000,00
Culture - G	01.12.13	Les Productions Virage inc. - contrat de commandite	Production document vidéo R.I.N	Québec	430,00
Culture - G	01.11.08	Les Têtes heureuses	Soirée gala pour le 20e anniversaire	Québec	1 481,00
Culture - M	01.05.25	Les Violons du Roy	Concert-gala	Québec	509,00
Culture - M	01.05.05	L'Harmonie de Charlesbourg	Lancement d'un disque compact	Montréal	354,00
Culture - G	01.05.30	Lucie Gascon, harpiste	Concert - Place des arts	Montréal	3 000,00
Culture - L	01.05.10	Maison de la poésie - du 10 au 13 mai 2001	Marché francophone de la poésie	Montréal	15 000,00
Culture - L	01.05.-	Maison de la poésie / Marché francophone de la poésie	Contribution financière	Montréal	1 009,00
Culture - D	01.08.08	Maison de la production artistique et culturelle Africaine	Festival des journées d'Afrique, Danses et Rythmes du monde	Montréal	3 057,60
Culture - Mu	01.05.26	Maison des cultures amérindiennes	Activité-bénéfice	Mont Saint-Hilaire	2 106,60
Culture - Mu	01.09.28	Maison des cultures amérindiennes	Activité-bénéfice	Montréal	1 622,32
Culture - G	01.04.29	Maison St-Gabriel de Pointe St-Charles	Cocktail-bénéfice et encan	Québec	85,00
Culture - M	02.03.30	Maîtrise des petits chanteurs de Québec	Activité-bénéfice	Montréal	1 000,00
Culture - L	01.07.10	Marché francophone de la poésie	Prix du public SAQ - Roland Giguère	Hull	8 624,61
Culture - Mu	02.02.14	Musée canadien de la poste	Bal de la Saint-Valentin	Joliette	842,60
Culture - Mu	01.06.07	Musée d'art de Joliette	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	2 654,60
Culture - Mu	01.11.22	Musée d'art de Saint-Laurent	Activité-bénéfice	Québec	348,00
Culture - Mu	01.07.27	Musée de Charlevoix	Activité-bénéfice	Nicolet	1 308,94
Culture - Mu	01.09.08	Musée des Abénakis d'Odanak	Tournoi de golf bénéfice	Sherbrooke	2 000,00
Culture - Mu	02.02.12	Musée des beaux-arts de Sherbrooke	Activité-bén. Soirée des beaux-arts	Montréal	1 040,60
Culture - Mu	01.05.07	Musée du Château Ramezay	Soirée-bénéfice «Benjamin Franklin»	Saint-Jean	1 058,42
Culture - Mu	01.11.17	Musée du Haut-Richelieu	Activité-bénéfice annuelle	Montréal	8 260,50
Culture - Mu	01.10.24	Musée Marc-Aurèle Fortin	Dîner-bénéfice annuel	Montréal	6 866,50
Culture - Mu	01.05.16	Musée McCord	Gala-bénéfice	Montréal	2 451,13
Culture - Mu	01.06.14	Musée Stewart - Cie Franche de la Marine (régiment français)	Dîner-bénéfice annuel	Montréal	5 126,40
Culture - G	02.02.10	Offenbach à l'Oratoire	Cocktail VIP - M. Frigon et Mme Marois	Montréal	2 863,55
Culture - M	01.11.03	Opéra de Montréal - partenariat 2001-2002	Activité-bénéfice Viva Verdi	Montréal	4 506,26
Culture - M	01.12.02	Opéra de Montréal - partenariat 2001-2002	Gala-bénéfice	Montréal	2 000,00
Culture - M	01.10.18	Orchestre de chambre de Montréal	«Réceptions (5) et activité-bénéfice (1)	Montréal	3 000,00
Culture - M	01.11.-	Orchestre de chambre I Musici de Montréal	Dégustation de vins rares et prestigieux	Montréal	3 606,95
Culture - M	01.11.22	Orchestre La Pietà	Soirée-bénéfice	Montréal	3 233,94
Culture - M	02.02.21	Orchestre Métropolitain	Dîner-bénéfice annuel	Montréal	8 422,60
Culture - M	01.06.24	Orchestre métropolitain du Grand Montréal	Soirée-bénéfice	Longueuil	969,60
Culture - M	01.04.11	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Concert-bénéfice Carmina Burana	Longueuil	122,00
Culture - M	01.04.11	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Concert-bénéfice C.Burana - coffret	Longueuil	11 844,72
Culture - M	01.09.29	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Bal-bénéfice annuel	Longueuil	500,00
Culture - M	01.09.29	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Bal-bénéfice annuel	Longueuil	7 500,00

DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
	Culture - M	01.09.29	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Bal-bénéfice	Longueuil	2 000,00
	Culture - M	02.02.27	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Dégustation de prestige	Montréal	578,75
	Culture - M	02.02.27	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Soirée dégustation vins rares et prestigieux	Longueuil	2 800,00
A	Culture - M	02.03.--	Orchestre symphonique de Laval - OSL	Activité-bénéfice annuelle	Laval	4 283,62
	Culture - M	01.10.27	Orchestre symphonique de l'Estuaire (Rimouski)	Bal-bénéfice annuel	Rimouski	3 793,57
	Culture - M	01.05.31	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Bal d'une nuit d'été, 3e édition	Montréal	5 000,00
	Culture - M	01.05.31	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Bal d'une nuit d'été	Montréal	5 000,00
A	Culture - M	01.10.09	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Soirée des présidents	Montréal	1 188,05
	Culture - M	01.11.15	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Gala-bénéfice	Montréal	4 958,34
	Culture - M	01.11.15	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Gala-bénéfice	Montréal	0,00
	Culture - M	01.11.21	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Gala-bénéfice - cocktail soirée SAQ	Montréal	412,33
	Culture - M	01.09.18	Orchestre symphonique de Québec	Réception pour le lancement de la saison 2001-2002	Québec	1 212,00
O	Culture - M	01.11.22	Orchestre symphonique de Québec	Activité-bénéfice annuelle	Québec	0,00
	Culture - M	01.11.08	Orchestre symphonique du Saguenay Lac-Saint-Jean	Concert-bénéfice	Chicoutimi	1 744,30
	Culture - V	01.11.09	Pierre Beaulne, artiste-peintre	Vernissage « Réves et réalités »	Montréal	313,60
	Culture - V	01.10.11	Plein Sud - Centre d'exposition et d'animation en art actuel	Encan-bénéfice	Longueuil	929,45
C	Culture - G	01.07.04	Production Testament	Commandite en argent	Montréal	3 000,00
	Culture - G	01.08.07	Production Testament	Représentation du 7 août 2001	Montréal	313,70
	Culture - G	02.03.15	Productions Flash	60e anniversaire de Luc Plamondon	Montréal	3 355,20
	Culture - T	01.07.--	Productions théâtrales de Trois-Pistoles	Soirée de la Grande Première	Trois-Pistoles	1 000,00
A	Culture - G	02.03.20	Projet Porte-Parole	Soirée-bénéfice "Gala"	Montréal	907,41
	Culture - G	01.09.28	Québec New York 2001	Spectacle-bénéfice - saison VIP	Montréal	2 133,71
	Culture - G	01.08.01	Québec New-York 2001	Activités du 1er au 7 août 2001	Montréal	2 602,80
	Culture - G	01.08.02	Québec New-York 2001	Activités du 1er au 7 août 2001	Montréal	1 290,60
	Culture - C	02.02.15	Rendez-vous du cinéma québécois, édition 2002	Partenariat « Tête d'affiche »	Montréal	24 679,77
A	Culture - C	02.02.16	Rendez-vous du cinéma québécois, édition 2003	Partenariat « Tête d'affiche »	Montréal	10 000,00
	Culture - M	02.02.23	Salle Dina-Bélanger	Concert-bénéfice	Québec	563,00
	Culture - G	01.04.24	Salle Pauline-Julien	Soirée-bénéfice	Montréal	913,20
Q	Culture - L	01.04.12	Salon international du livre du Québec	Cocktail des écrivains	Québec	672,00
A	Culture - V	02.03.23	SKOL - Centre des arts actuels	Soirée-bénéfice	Montréal	654,00
	Culture - V	01.09.02	Société d'art & d'histoire de Beauport	Exposition de sculptures	Québec	142,00
	Culture - M	01.11.22	Société de musique contemporaine du Québec et Chants Libres	Activité-bénéfice conjointe	Montréal	903,00
C	Culture - G	01.05.10	Société du Centre Pierre-Péladeau	Gala-bénéfice 2001	Montréal	1 000,00
A	Culture - G	01.05.10	Société du Centre Pierre-Péladeau	Activité-bénéfice	Montréal	1 368,89
	Culture - M	01.09.30	Société Pro Musica	Soirée-bénéfice	Montréal	794,95
	Culture - G	01.12.10	Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal - Normand Lester	Grand prix Olivar-Asselin	Montréal	706,80
	Culture - M	01.05.22	Studio de musique ancienne de Montréal	Événement-bénéfice Jardin botanique	Montréal	535,80
Q	Culture - V	01.09.14	Suzanne Longpré, Peintre-Sculpteur	Exposition de peintures et sculptures	Québec	136,00
A	Culture - V	01.05.18	Symposium de peinture de la Mauricie	Cocktail d'ouverture	Shawinigan	588,73
	Culture - V	01.08.31	Symposium des arts de la rue	Cocktail d'ouverture	Asbestos	442,20
	Culture - G	01.05.24	Théâtre Corona	Encan-bénéfice et cocktail d'anniversaire	Montréal	858,15
A	Culture - G	01.09.11	Théâtre d'art lyrique de Laval	Concert-bénéfice	Laval	346,50
Q	Culture - T	01.09.15	Théâtre de la Fenière	Soirée-bénéfice	Québec	1 002,00
A	Culture - T	01.04.24	Théâtre de la ligue nationale d'improvisation - LNI	Premier Gala-bénéfice	Montréal	752,50
A	Culture - T	02.02.15	Théâtre de l'Écluse	Partenariat 2002 - Commandite majeure	Saint-Jean	2 000,00
A	Culture - T	01.05.07	Théâtre de Quat'Sous	Soirée des abonnés - lancement 01-02	Montréal	333,80
C	Culture - T	01.09.--	Théâtre de Rougemont	Pièce : À la recherche d'Elvis	Rougemont	4 000,00
A	Culture - T	01.09.--	Théâtre de Rougemont	Pièce : À la recherche d'Elvis	Rougemont	6 000,00
A	Culture - T	01.05.07	Théâtre du Rideau Vert - Nuit blanche sur tableau noir	Cocktail de clôture	Montréal	1 328,38
Q	Culture - T	02.02.12	Théâtre du Trident	Activité-bénéfice	Québec	1 579,00
A	Culture - T	01.06.--	Théâtre du Village de l'Ouest	Produits - saison 2001-2002	Hudson	3 998,20
C	Culture - T	01.06.--	Théâtre du Village de l'Ouest	Saison 2001-2002		4 000,00
A	Culture - T	02.03.21	Théâtre Petit à Petit (PàP)	Soirée-bénéfice	Montréal	603,75
A	Culture - T	01.11.15	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - Partenariat	1ère de Hiver en force et 30 ans de carrière	Montréal	368,65
A	Culture - T	01.07.14	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	1ère de Molière en plein air	Montréal	1 067,80
A	Culture - T	01.09.21	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	50e anniversaire Mme Pintal	Montréal	635,60
A	Culture - T	01.09.27	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	Dévoilement du timbre officiel 50e ann.	Montréal	213,24
A	Culture - T	01.10.01	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	Grande soirée officielle du 50e	Montréal	7 152,00
A	Culture - T	01.10.01	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	Quiz "Connaissez-vous votre TNM"	Montréal	809,10
A	Culture - T	01.10.01	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	50e anniversaire TNM	Montréal	708,00
A	Culture - T	01.10.09	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	Remise des Prix Gascon-Roux	Montréal	2 057,33
A	Culture - T	01.10.15	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	Vernissage de l'exposition Molière	Montréal	1 343,02
A	Culture - T	01.10.23	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat 50e ann.	Visite privée de l'exposition Molière	Montréal	643,82
A	Culture - M	01.06.20	Tourisme Hochelaga-Maisonneuve	2e Visite privée de l'exposition Molière	Montréal	643,82
A	Culture - G	01.12.02	TRAM - Table ronde sur l'art du Mont-Royal	Concerts populaires de Montréal	Montréal	1 511,98
A	Culture - T	01.11.06	Troupe La Banquette Arrière du Conservatoire art dramatique	Cocktail - encan-bénéfice	Montréal	217,80
C	Culture - M	01.10.01	Version Originale inc. - Festival Beethoven plus Lortie	Souper-bénéfice vif Maison du Gouver.	Montréal	1 406,96
A	Culture - G	01.09.27	Voies culturelles des faubourg et Journées culture Centre-Sud	Série Beethoven Plus	Montréal	40 000,00
A	Culture - G	01.06.16	Voix Multiples	Lancement de la programmation 2001	Montréal	257,53
				Soirée-gala « Sous une pluie d'étoiles »	Trois-Rivières	1 228,24
			Culture - année 2001-2002			925 486,66 \$

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Populaire	02.02.01	Carnaval de Québec	Février 2001 - commandite événementielle	Québec	20 000,00
Populaire	02.02.01	Carnaval de Québec - M. Christie		Québec	7 059,00
Populaire	01.05.23	Comité de la Fête Nationale	Conférence de presse	Montréal	234,60
Populaire	01.06.24	Comité de la Fête Nationale 2001	30 caisses - Domaine du Lys	Montréal	3 519,00
Populaire	01.06.24	Comité de la Fête Nationale 2001	Tirage de prix de présence - Parc Mais.	Montréal	478,80
Populaire	01.06.24	Comité de la Fête Nationale de la Saint-Jean	Activités pour la Fête nationale 2001	Montréal	30 000,00
Populaire	01.06.24	Comité de la Fête Nationale de la Saint-Jean / Production Présence	Fête nationale 2001	Montréal	100 000,00
Populaire	01.06.24	Comité de la Fête Nationale de la Saint-Jean / Production Présence	Fête nationale 2001	Montréal	10 000,00
Populaire	01.07.13	Festival de dix jours western	Ouverture du festival	Québec	501,00
Populaire	01.08.24	Festival de la mongolfière du Saguenay Lac Saint-Jean	Cocktail d'ouverture et de clôture	Chicoutimi	1 182,22
Populaire	01.07.01	Festival d'été de Québec	Commandite événementielle	Québec	10 000,00
Populaire	01.07.12	Festival Juste pour rire	du 12 au 22 juillet 2001 - 19e édition	Montréal	16 000,00
Populaire	01.07.12	Festival Juste pour rire	du 12 au 22 juillet 2001 - commandite événementielle	Montréal	51 000,00
Populaire	01.07.07	Festivalma	du 7 au 15 juillet 2001	Alma	2 000,00
Populaire	01.04.23	Festivités culturelles Plateau Mt-Royal, Centre-Sud, Ville-Marie	Soirée de lancement	Montréal	274,00
Populaire	01.08.02	Fêtes de la Nouvelle-France	du 2 au 6 août 2001	Québec	85 000,00
Populaire	01.08.08	Fêtes de la Nouvelle-France	Courses des serveurs et autres activités	Québec	1 389,00
Populaire	01.12.19	Fêtes de la Nouvelle-France		Québec	400,00
Populaire	01.06.14	La ChanEauFête de Charlevoix	du 14 au 17 juin 2001	Saint-Siméon	2 100,00
Populaire	01.06.20	Le Mondial SAQ	du 20 juin au 28 juillet 2001	Montréal	10 000,00
Populaire	01.06.24	Mouvement national des québécoises & québécois	Fête nationale 2001	Montréal	50 000,00
Populaire	01.04.16	Québec salue les Amériques	Fête populaire	Québec	2 886,00
Populaire	01.06.24	Société nationale des Québécois de l'Outaouais	Fête nationale 2001	Outaouais	10 000,00
Populaire	01.04.29	Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal	Spectacle Gilles Vigneault	Montréal	9 400,00
Populaire	01.04.29	Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal	Spectacle Gilles Vigneault	Montréal	1 000,00
Populaire	01.04.29	Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal	Cocktail - Vigneault accueille...	Montréal	604,72
Populaire	01.04.25	Tourisme Hochelaga-Maisonneuve	Concerts populaires de Montréal	Montréal	511,00
		Culture / Événements populaires - année 2001-2002			425 539,34 \$

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
				Montréal	257,25
A	01.05	Accueil Bonneau	Souper-réunion corporatif Métro	Montréal	200,00
A	01.09.18	Accueil Bonneau	Souper corporatif Groupe B.M.R.	Montréal	206,25
A	01.10.03	Accueil Bonneau	Souper corporatif Merrill Lynch	Montréal	210,00
A	01.11.05	Accueil Bonneau	Souper corporatif Métro-Richelieu franchisés	Montréal	1 550,00
A	01.11.30	Accueil Bonneau	10 000 sacs pour vestiaire	Montréal	203,00
A	02.02.06	Accueil Bonneau	Souper corporatif	Montréal	39,00
A	02.02.06	Accueil Bonneau	Souper corporatif	Montréal	240,00
A	02.03.19	Accueil Bonneau	Souper corporatif	Québec	3 681,00
C	01.11.10	Adaptavie	Activité-bénéfice	Montréal	597,60
A	01.11.01	Aide médicale pour la Palestine	Vernissage / Exposition-vente-bénéf.	Montréal	266,17
A	01.10.16	Après Coup (service d'aide aux personnes violentes)	Spectacle-bénéfice - cocktail w/f	Montréal	1 960,00
A	01.11.06	Association des grands frères et grandes sœurs de Montréal	5e Vins, fromages et fantaisie	Laval	88,20
A	01.10.21	Association des jeunes bégues du Québec (AJBQ)	Activité-bénéfice «Défi-quilles»	Montréal	635,19
A	01.06.04	Association Ouest de l'île de Montréal handicapés intellectuels	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	692,33
A	01.05.22	Association québécoise pour les troubles d'apprentissage	Activité-bénéfice lmax	Montréal	1 597,00
A	01.05.16	Association sportive et communautaire Centre-Sud	Cocktail-bénéfice	Montréal	418,60
A	01.11.09	Ateliers d'éducation populaire de Mercier	Activité-bénéfice	Montréal	195,00
A	01.11.15	Carrefour Jeunesse-emploi - Verdun	Encan-bénéfice	Hull	698,25
A	02.03.09	CAVAC - Centre d'aide aux victimes d'actes criminels Outaouais	Activité-bénéfice w/f	Montréal	2 873,25
A	01.08.30	CDARS - Centre de distribution alimentaire de la Rive-Sud	Tournoi de golf-bénéfice	Québec	366,00
Q	01.09.12	Centraide	Le Botté du Président	Montréal	113 810,00 \$
A	02	Centraide - campagne 2002	Don corporatif - campagne 2002	Québec	150,00
A	01.08.27	Centraide - secteur public	La classique des coprésidents	Québec	995,00
A	01.12.06	Centraide secteur public	Activité-bénéfice	Laval	3 000,00
A	02.01.21	Centre communautaire Val-Martin	Tirage-bénéfice - caves à vin	Montréal	3 500,00
A	01.07	Centre de formation en restauration - CFR	Campagne de levée de fonds 2001	Mascouche	600,00
A	01.08.29	Centre de formation en restauration - CFR	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	498,00
A	01.08.29	Centre de formation en restauration - CFR	Tournoi de golf-bénéfice - encan	Québec	64,00
A	01.05.05	Centre de jour de la Maison Michel Sarrazin	Soirée-bénéfice	Montréal	1 900,00
C	01.04.03	Centre de prévention de la violence familiale Générations	Lunch aux homards de Générations	Montréal	595,80
A	01.11.23	Centre de prévention de la violence familiale Générations	Soirée reconnaissance	Montréal	698,90
A	02.03.20	Centre d'intégration à la vie active - CIVA - Pers. handicapées	Activité-bénéfice w/f	Montréal	1 432,41
A	01.05.23	Centre François-Michelle (déficients intellectuels)	Soirée-bénéfice - Hippodrome de Mt	Montréal	350,00
A	01.10.27	Centre Immaculée Conception	Gala-bénéfice	Montréal	1 368,35
A	02.02.28	Centre Immaculée-Conception	Dîner gastronomique-bénéfice MdG	Montréal	2 481,09
A	02.02.28	Centre Immaculée-Conception	Dîner gastronomique-bénéfice MdG	Montréal	145,00
A	01.08.07	Centre l'Unité de Ville St-Laurent (jeunes immigrants)	Tournoi de golf-bénéfice - prix présence	Montréal	200,00
A	02.01	Centre orientation prévention alcoolisme toxicomanie latino-américain	Don campagne annuelle	Montréal	100,04
A	01.12.12	Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal	Tirage annuel	Montréal	1 000,00
A	01.12.14	Cercle des petits frères des pauvres	Contribution financière	Rawdon	1 323,52
A	01.06.04	Chaumière Jeunesse (maison hébergement jeunes adultes 18-30 ans)	Tournoi de golf-bénéfice	Rawdon	2 975,20
A	02.03.18	Chaumière Jeunesse (maison hébergement jeunes adultes 18-30 ans)	Activité-bénéfice - dégustation portos et fromages	Montréal	781,60
A	01.04.28	Chic Resto Pop	Soirée-bénéfice «Vins fromages Pop»	Montréal	1 500,00
A	01.11.17	Club optimiste Sainte-Anne-de-la-Pérade	Activité-bénéfice vins et fromages	Sainte-Anne-de-la-Pérade	1 000,00
A	01.07.11	Club Saguenay d'Arvida / Club des Petits déjeuners du Saguenay	Tournoi de golf-bénéfice	Arvida	35,00
A	02.02.16	Comité d'orientation de dépannage de Sainte-Catherine-Jésus-Christ	Activité-bénéfice	Québec	479,00
A	02.01.30	Communications Grenier pour Œuvres pasteur Rimtobaye du Tchad	Concours cartes souhaits - Fêtes 2002	Montréal	48,50
A	02.02.23	Congrégation Beth Tikvah & Batshaw Youth & Family Centers	Casino et encan-bénéfice annuel	Montréal	130,60
A	01.12.11	Croix-Rouge canadienne - division du Québec	Soirée - C.A. Croix-Rouge	Magog	558,92
A	01.10.14	Croix-Rouge canadienne - division Estrie	Vins et fromages et encan-bénéfice	Montréal	150,00
A	01.11.08	CUM - Info-Crime	Vente aux enchères	Montréal	2 000,00
A	02.01	Dans la rue	Don campagne annuelle	Montréal	756,71
A	01.05.14	Déclic (initiatives pour formation et emploi des jeunes)	Activité-bénéfice «Festin Déclic»	Montréal	1 200,00
A	01.05.14	Déclic (initiatives pour formation et emploi des jeunes)	Activité-bénéfice «Festin Déclic»	Montréal	10 000,00
C	02.01.04	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2001-2002	Montréal	766,80
A	02.01.30	Défi sportif des athlètes handicapés	Assemblée générale annuelle	Montréal	3 934,20
A	02.03.27	Défi sportif des athlètes handicapés	Spectacle-bénéfice - entracte	Montréal	518,25
A	01.09.01	Donnant-Donnant (chaîne d'entraide Hochetaga-Maisonneuve)	Activité-bénéfice «méchoui»	Montréal	602,75
A	01.12.05	École Pas de Géant - Giant Steps - Trouble de développement	Encan-bénéfice	Gatineau	71,60
A	01.06.07	Entraide familiale Outaouais inc.	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	1 000,00
C	01.05.17	Ernst & Young / Fondation Jean Lapointe	Campagne corporative 2001	Montréal	200,00
C	01.10	Famijeunes St-Henri	Contribution financière 2001	Montréal	789,45
A	01.08.13	Fond. ARO - Fondation Marie-Vincent (jeunes abusés sexuellement)	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	2 571,21
A	01.09.10	Fondation Achille-Tanguay	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	40,00
A	01.04.07	Fondation aide et partage	Activité-bénéfice	Montréal	907,41
A	01.09.14	Fondation Carrefour Nouveau Monde	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	5 000,00
C	01.07.30	Fondation Charles Normand-Léveillé (limitation phys.)	Omniun Lise Thibault	Terrebonne	200,00
C	01.09.09	Fondation Charles-Henri Lapointe	Contribution financière tournoi de golf	Sainte-Anne-de-la-Pérade	430,00
Q	01.10.03	Fondation Cooke	Cocktail-bénéfice	Québec	788,73
A	01.11.17	Fondation Corazon - chiens guides et assistance aux handicapés	Souper-bénéfice	Saint-Hyacinthe	788,73
A	01.05.24	Fondation d'aide directe - SIDA Montréal	Soirée-bénéfice/Conférence	Montréal	412,66
Q	01.10.01	Fondation de la Maison Michel Sarrazin	Activité-bénéfice	Québec	995,00
A	01.06.09	Fondation de la surdité de Montréal	Tournoi de golf	Acton Vale	360,00
C	01.06.09	Fondation de la surdité de Montréal	Tournoi de golf-bénéfice - prix présence	Montréal	71,60
A	01.06.20	Fondation de la Visite (abus, négligence, violence aux enfants)	Activité-bénéfice	Montréal	576,00
Q	01.11.18	Fondation de Laubervière	Soirée-bénéfice annuelle	Québec	2003-06-17 1 104,00
A	01.06.09	Fondation de l'espoir	Activité-bénéfice 10e anniversaire	Vaudreuil	1 000,00
A				Québec	330,00

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Humanitaire	01.05 --	Fondation des Ailes de la mode	Maison de rêve ?	Montréal	5 000,00
Humanitaire	01.06.04	Fondation des amis de l'enfance	Tournoi de golf - achat 1 quatuor	Ile Bizard	1 000,00
Humanitaire	01.10.19	Fondation des centres d'hébergement de Longueuil	Activité-bénéfice spaghetti	Longueuil	477,00
Humanitaire	01.10.18	Fondation des Centres Jeunesse de la Montérégie	Tournoi de golf bénéfice	Longueuil	1 033,80
Humanitaire	01.11.22	Fondation des Centres Jeunesse de Montréal	Act-bénéfice Vins divins et fromages fins	Montréal	8 630,60
Humanitaire	01.04.10	Fondation des ressources alternatives Salaberry inc.	Encan silencieux	Montréal	195,00
Humanitaire	01.06.07	Fondation Docteur Philippe-Pinel (violence)	Tournoi de golf	Mirabel	800,00
Humanitaire	02.03 --	Fondation Docteur Philippe-Pinel (violence)	Tirage-bénéfice - 2 celliers	Montréal	4 000,00
Humanitaire	01.05.31	Fondation Drapeau et Deschambault (perte autonomie)	Classique des Maires	Montréal	1 282,50
Humanitaire	01.08.27	Fondation du Centre des femmes de Montréal	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	571,67
Humanitaire	01.11.07	Fondation du Grand Village	Couper-bénéfice	Québec	999,00
Humanitaire	01.05.28	Fondation du YMCA de Montréal	Tournoi de golf - encan silencieux	Montréal	245,00
Humanitaire	01.11.12	Fondation Édith-Berenger	Encan-bénéfice	Montréal	187,25
Humanitaire	02.03.04	Fondation Fomons une famille	Soirée-bénéfice	Montréal	4 000,00
Humanitaire	02.03.04	Fondation Fomons une famille	Souper-bénéfice	Montréal	11 241,73
Humanitaire	01.06.13	Fondation Institut Nazareth et Louis-Braille	Tournoi de golf bénéfice	Longueuil	660,14
Humanitaire	02.03.22	Fondation Intégraction Laval	Activité-bénéfice	Laval	3 000,00
Humanitaire	02.03 --	Fondation Jean Lapointe Inc.	Contribution financière	Montréal	1 000,00
Humanitaire	02.03 --	Fondation Jean-Guy Roy (prev. alcoolisme jeunes)	Contribution financière	Montréal	200,00
Humanitaire	01.08.18	Fondation Jeunesse Alternative Québec	Activité-bénéfice	Montréal	576,00
Humanitaire	01.10.15	Fondation Judi Richards au profit du Chainon	Spectacle-bénéfice	Montréal	250,00
Humanitaire	01.10.28	Fondation Jules et Paul-Émile Léger	Concert-bénéfice annuel	Montréal	1 291,76
Humanitaire	02.02.14	Fondation La Mosaïque (action bénévole et communautaire)	Activité-bénéfice annuelle	Longueuil	863,85
Humanitaire	01.06.08	Fondation Laure-Gaudreault (jeunes en difficulté) par CSQ	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	143,20
Humanitaire	01.04.10	Fondation Le Renfort	Encan silencieux	Montréal	195,00
Humanitaire	01.08.20	Fondation Maison Jésus-Ouvrier	Tournoi de golf bénéfice	Québec	61,00
Humanitaire	01.08.08	Fondation Mira et l'Arrêt-Source	Tournoi de golf Super C - Div. Métro Richelieu	Montréal	
Humanitaire	01.11.12	Fondation Misereux 2000 - aide aux personnes démunies	Soirée-bénéfice Mode et musique	Montréal	849,72
Humanitaire	01.11.13	Fondation OLO (œufs, lait, oranges pour femmes enceintes)	Show Super Écran OLO	Montréal	420,00
Humanitaire	02.02.16	Fondation Philippe-Morin	Activité-bénéfice vif	Rimouski	3 711,20
Humanitaire	01.09.04	Fondation Promexpo pour les démunis	6e Omnium de golf	Montréal	1 098,64
Humanitaire	01.09.04	Fondation Promexpo pour les démunis	6e Omnium de golf	Montréal	154,00
Humanitaire	01.06.09	Fondation Ressources-Jeunesse	Don	Montréal	5 000,00
Humanitaire	01.08.13	Fondation Réussite Jeunesse	Commandite pour an 2001	Sainte-Foy	15 000,00
Humanitaire	01.09.17	Fondation Réussite Jeunesse	Tournoi de golf des Alouettes	Cowansville	1 750,00
Humanitaire	01.11.15	Fondation St-Roch	Souper-bénéfice	Québec	949,00
Humanitaire	02.02 --	Fondation Y des femmes	Appui financier	Montréal	200,00
Humanitaire	01.08.26	Fonds d'aide aux enfants du camp Mariste	Activité-bénéfice	Montréal	219,30
Humanitaire	01.11.22	Fonds des victimes du 6 décembre 1989	Conférence de presse / Pauline Marois	Montréal	342,65
Humanitaire	01.12.06	Fonds des victimes du 6 décembre 1989	Dîner-bénéfice Grandir en paix	Montréal	13 108,19
Humanitaire	02.02.14	Grands frères et grandes sœurs de l'Abitibi-Témiscamingue	Tirage-bénéfice d'une cave à vin	Abitibi	500,00
Humanitaire	01.06.19	Groupe Action Nouvelle Vie	Souper-bénéfice homard	Longueuil	593,10
Humanitaire	01.05.03	Groupe communautaire Itinéraire	Cocktail-bénéfice	Montréal	457,80
Humanitaire	02.03 --	Groupe Plein emploi	Contribution financière	Montréal	500,00
Humanitaire	01.08.20	Groupe visuel Iris	Tournoi de golf bénéfice Mondial Iris	Montréal	1 282,27
Humanitaire	01.04.25	Hébergement la C.A.S.A. Bernard-Hubert	Souper-encan-bénéfice	Longueuil	1 601,25
Humanitaire	01.10 --	IBM pour Fond. Odyssee et Fond. Pour l'Amour de Sarah	Encan-bénéfice auprès des employés	Montréal	380,75
Humanitaire	01.05.16	INCA - Institut national canadien pour les aveugles	Gala-bénéfice «Performance mode»	Montréal	4 077,56
Humanitaire	01.05.24	Intégration Jeunesse du Québec inc.	Souper-bénéfice	Montréal	2 674,91
Humanitaire	01.10.20	International des collectionneurs pour Petits frères des pauvres	Encan-bénéfice	Montréal	150,65
Humanitaire	02.01.11	Jeunesse au Soleil	Défilé de mode bénéfice	Montréal	895,50
Humanitaire	01.05.11	Jeunesse, Jécouite	Souper-bénéfice	Montréal	1 413,60
Humanitaire	01.11.13	Kéroul - personnes à capacités physiques restreintes	Dîner-spectacle bénéfice	Montréal	4 141,03
Humanitaire	01.04 --	La Fondation de la tolérance	Contribution financière 2001	Montréal	10 000,00
Humanitaire	01.11.16	La Fondation des sourds du Québec	Activité-bénéfice, vins et fromages	Québec	992,00
Humanitaire	02.01.22	La Fondation Portage	Campagne de financement 2001-2002	Montréal	3 000,00
Humanitaire	01.04.25	La Fondation Soudine	Soirée-bénéfice	Québec	557,00
Humanitaire	01.09.07	La joie des enfants (handicapés intellectuels)	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	1 080,79
Humanitaire	01.12.06	La jonction pour elle inc.	Concert-bénéfice	Québec	1 487,00
Humanitaire	02.02.20	La ligue pour l'enfance de l'Estrie (aide aux familles en difficulté)	Cocktail-bénéfice annuel	Sherbrooke	518,52
Humanitaire	02.02.22	La Maison d'un Nouvel Élan (personnes âgées)	Souper-bénéfice annuel	Jonquière	651,55
Humanitaire	01.05.23	La Maison Grise (femmes violentées)	Soirée-bénéfice - cocktail	Montréal	406,20
Humanitaire	01.05.05	L'Accord Mauricie (conjoints comportements violents)	Encan-bénéfice (œuvres d'art)	Trois-Rivières	727,35
Humanitaire	01.05.30	L'Anonyme (aide aux jeunes de la rue)	Défilé de mode bénéfice	Montréal	1 061,67
Humanitaire	01.10.24	L'Arbre des oubliés	Activité-bénéfice / pour osbl de la région	Trois-Rivières	199,50
Humanitaire	01.11.19	L'Arrêt-Source (maison d'hébergement pour femmes)	Souper-spectacle bénéfice	Montréal	2 853,80
Humanitaire	01.05.15	Le Boulot vers...	Gala-bénéfice	Montréal	576,26
Humanitaire	01.10 --	Le Centre de l'Équilibre	Contribution financière	Lanier	500,00
Humanitaire	01.12.13	Le Chainon	Réception de Noël des employés	Montréal	814,80
Humanitaire	02.02.07	Le Pavillon Chaleurs	Contribution financière	Gascons	500,00
Humanitaire	01.05.26	Le Réseau Enfants Retour Canada	5e déjeuner de l'espoir	Montréal	784,26
Humanitaire	01.11.03	L'Éclaircie - centre pour femmes	Spectacle-bénéfice - cocktail	La Prairie	1 320,60
Humanitaire	01.04.08	Les amis de Saint-Henri inc.	Activité-bénéfice «spaghetti»	Montréal	140,00
Humanitaire	02.03.13	Les Hébergements de l'Envol	Concert-bénéfice	Montréal	451,80
Humanitaire	02.02.02	Les Intépides de Rouyn-Noranda - association handicapés	5e grande dégustation annuelle bénéfice	Rouyn-Noranda	1 200,00
Humanitaire	01.06.02	Les Olympiades corporatives 2001 (West Island)	Participation de 3 équipes SAQ - succursales	Beaconsfield	2 000,00
Humanitaire	01.05.31	Les petits frères des pauvres	Tournoi de golf annuel	Montréal	1 400,00
				Montréal	1 490,75

DONS ET COMMANDITES

	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
A	Humanitaire	01.05.19	Maison Colombe Veilleux	souper - bénéfice	Québec	504,00
C	Humanitaire	01.11.02	Maison Dalauze (hébergement femmes victimes violence)	Activité-bénéfice par Royal Lepage	Montréal	527,10
	Humanitaire	01.09.01	Maison de quartier Carillon	Fête annuelle de l'amitié	Longueuil	104,00
	Humanitaire	01.12.-	Maison de transition L'Égide (violence conjugale)	Tirage-bénéfice cave à vins de 3000\$	La Prairie	1 500,00
A	Humanitaire	01.10.12	Maison des jeunes des Basses-Laurentides	Dégustation vins et fromages	Sainte-Thérèse	450,00
F	Humanitaire	01.06.21	Maison La Margelle - maison alcooliques et toxicomanes	Tournoi de golf bénéfice	Tracy	709,40
	Humanitaire	01.10.06	Manne du Jour inc. (denrées alimentaires)	Activité-bénéfice annuelle	Mont-Laurier	326,20
	Humanitaire	02.03.18	Médecins du Monde	Cocktail-bénéfice	Montréal	200,00
	Humanitaire	01.08.20	Méto-Richelieu 2000 inc. - L'Arrêt-Source	Tournoi de golf des services alimentaires	Montréal	850,00
	Humanitaire	01.12.22	Moisson des Pays-d'en-haut	Tirage-bénéfice d'une cave à vins	Sainte-Agathe-des-Monts	1 500,00
	Humanitaire	01.07.30	Omniun Lise Thibault au profit Fond. Centre Normand Léveillé	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	6 363,54
	Humanitaire	01.05.26	Optimiste du Grand Saint-Hyacinthe	Souper-bénéfice "Aide à la jeunesse"	Saint-Hyacinthe	4 500,00
	Humanitaire	01.10.27	Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazarre de Jérusalem	Bal de l'Émeraude	Québec	2 541,00
Q	Humanitaire	01.12.04	Organismes sans but lucratifs	Encan-bénéfice annuel pour osbl	Montréal	190,00
	Humanitaire	01.10.25	Oxfam Québec	Spectacle-bénéfice - cocktail	Montréal	559,20
	Humanitaire	02.03.26	Passages (héb.femmes difficultés) et Fondation Richelieu Mû	Activité-bénéfice conjointe La Pieta	Montréal	2 801,95
C	Humanitaire	02.03.26	Passages (héb.femmes difficultés) et Fondation Richelieu Mû	Berthe Dansereau - droit de bouchon	Montréal	1 856,00
	Humanitaire	01.11.30	Pavillon Pierre-Péladeau	Souper et encan	Montréal	1 750,00
	Humanitaire	01.11.30	Pavillon Pierre-Péladeau et Maison du Nouveau Chemin	Encan-bénéfice	Montréal	250,00
	Humanitaire	01.11.15	Projet 80 - ressource jeunesse Centre-Sud	Souper-bénéfice «vins nouveaux»	Montréal	1 638,00
	Humanitaire	01.11.15	Projet 80 - ressource jeunesse Centre-Sud	Encan-bénéfice	Montréal	390,00
	Humanitaire	01.11.28	Refuge des jeunes de Montréal	Le Show du Refuge	Montréal	700,00
C	Humanitaire	01.11.28	Refuge des jeunes de Montréal	Le Show du Refuge	Montréal	820,56
	Humanitaire	01.10.30	Regroupement des Magasins-Partage de l'île de Montréal	Souper-bénéfice - encan silencieux	Montréal	97,00
	Humanitaire	01.11.03	Réseau Enfants Retour Canada	Radiothon annuel de l'espoir - encan	Montréal	208,50
	Humanitaire	01.10.-	S.O.S. Jeunesse inc.	Contribution financière	Deux-Montagnes	500,00
C	Humanitaire	02.03.17	Semaine d'action contre le racisme	du 17 au 24 mars 2002	Montréal	1 308,00
	Humanitaire	02.03.17	Service Aide 23 inc.	Soirée 25e anniversaire	Québec	288,60
	Humanitaire	01.09.13	Service bénévole de l'Ouest de l'île	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	239,40
A	Humanitaire	01.11.25	Service d'hébergement Saint-Denis (jeunes en difficulté)	Soirée-bénéfice Ad Litteram	Montréal	1 164,60
	Humanitaire	02.02.22	SUCO - Solidarité - Union - Coopération	Souper-bénéfice / projet jeunes créateurs	Montréal	618,60
	Humanitaire	01.11.01	Tel-Aide	Campagne de financement	Montréal	200,00
	Humanitaire	02.03.26	Théâtre aphasique (difficultés de langage)	Spectacle-bénéfice annuel	Montréal	801,60
	Humanitaire	01.06.-	Théâtre Pierre de Jade (jeunes décrocheurs)	Publicité programme	Masson	200,00
	Humanitaire	01.09.28	Théâtre Pierre de Jade (jeunes décrocheurs)	Décroche-moi la lune - contr. Fin.	Gatineau	200,00
C	Humanitaire	01.05.25	Timbres de Pâques	Classique de golf Nous Aidons	Montréal	1 437,87
	Humanitaire	01.09.14	Tournoi de golf R. Sauvé et J. Cardinal pour jeunes Ste-Genev.	Tournoi de golf bénéfice	Sainte-Geneviève	119,45
	Humanitaire	02.02.23	Tréve pour Elles (aide et prévention agressions caract. sexuel)	Quittethon bénéfice annuel	Montréal	50,00
A	Humanitaire	01.05.04	Unicef Québec - comité Montérégie	Tournoi de golf bénéfice	Longueuil	2 916,68
	Humanitaire	01.11.24	YMCA de Montréal	Banquet 150e anniversaire	Montréal	4 758,72
	Humanitaire	01.11.19	YMCA de Québec	Cocktail-bénéfice	Québec	505,00
			Humanitaire - année 2001-2002			386 174,03 \$

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)	
A	Santé	01.12.01	Amicale des diabétiques de l'hôpital Notre-Dame	Activité-bénéfice annuelle	Montréal	777,60
A	Santé	01.11.17	AQEA Laurentides - Association québécoise enfants dysphasiques	Activité-bénéfice casino	Sainte-Adèle	544,80
A	Santé	01.06.12	Association canadienne de dons d'organes	Activité-bénéfice	Québec	250,00
A	Santé	02.01.25	Association canadienne de la dystrophie musculaire	Tirage-bénéfice - 5 régions Qc	Montréal	500,00
A	Santé	01.10.03	Association canadienne de la dystrophie musculaire	Gala-bénéfice Kevin Harisson	Montréal	6 388,81
A	Santé	01.08.07	Association canadienne des dons d'organes	Classique de golf La Santé en Héritage	Montréal	2 354,08
A	Santé	02.02.04	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle	Soirée-bénéfice annuelle de théâtre	Montréal	300,00
A	Santé	01.09.10	Association des dépressifs et des maniaco-dépressifs	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	1 205,88
A	Santé	01.10.25	Association des dépressifs et des maniaco-dépressifs	Activité-bénéfice	Montréal	1 600,00
A	Santé	01.10.25	Association des dépressifs et des maniaco-dépressifs	Dégustation vins et fromages	Montréal	2 814,00
A	Santé	01.10.25	Association des dépressifs et des maniaco-dépressifs	Remise d'un panier de produits	Montréal	191,55
A	Santé	01.06.02	Association des maladies pulmonaires	Don suite au décès de Paul Héroux	Montréal	100,00
A	Santé	01.09.17	Association Hôtelière Québec pour Fondation Charles-Bruneau	Omniyum de golf de prestige C-Bruneau	Montréal	616,50
A	Santé	01.05.22	Association pulmonaire du Québec	Omniyum des présidents	Montréal	985,19
A	Santé	01.05.02	Association québécoise de la fibrose kystique	Grand Bal des années '50	Montréal	6 000,00
A	Santé	01.12.06	Association québécoise de la fibrose kystique	Souper-spectacle bénéfice	Montréal	7 900,95
A	Santé	01.04.26	Association québécoise pour les enfants dysphasiques	Mini-concert	Québec	501,00
Q	Santé	02.03.22	Au Diapason (accompagnement personnes atteintes cancer)	Activité-bénéfice Dégustation terroir	Cowansville	1 018,20
A	Santé	01.10.17	Centraide Québec	Souper-bénéfice	Montréal	777,00
A	Santé	02.01.10	Centre de réadaptation Interval par Le Nouvelliste de Trois-Rivières	Tournoi de golf bénéfice	Trois-Rivières	893,44
A	Santé	01.05.19	Centre de recherche et de traitement de Montréal	Concert-bénéfice Opéra gala	Montréal	552,38
A	Santé	02.02.15	Centre des soins palliatifs de l'Ouest de l'île	Bal de la Saint-Valentin	Montréal	1 743,52
A	Santé	01.06.15	Centre hospitalier Anna-Laberge	Tournoi de golf bénéfice	Châteauguay	1 765,56
A	Santé	01.08.19	Charité enfants de l'Ouest pour l'hôpital Mt pour enfants	Activité-bénéfice	Montréal	128,00
A	Santé	01.05.07	CHSLD Biermans-Triest	Cocktail-bénéfice	Montréal	659,40
A	Santé	01.12.11	CLSC Ahuntsic	Assemblée ann et réception bénévoles	Montréal	506,70
A	Santé	01.09.19	Coalition SIDA des sourds du Québec	Activité-bénéfice «Silencio» - encan	Montréal	100,00
A	Santé	01.05.14	CPAVIH - Comité des personnes atteintes du VIH sida	Activité-bénéfice Québec-Gourmand	Montréal	10 000,00
A	Santé	01.11.21	Croix Rouge - Section de la Baie/Bas Saguenay	Activité-bénéfice	Québec	996,00
A	Santé	01.06.07	D'Amour et de Danse (au profit personnes atteintes VIH-sida)	Spectacle-bénéfice - cocktail	Montréal	1 215,61
A	Santé	01.12.09	Families of SMA (Spinal Muscular Atrophy)	Gala-bénéfice de Noël	Montréal	1 160,18
A	Santé	01.11.16	Fond. Institut réadaptation en déficience physique de Québec	Casino-bénéfice	Québec	2 343,00
A	Santé	01.11.03	Fondation André Sénécal - recherche sur la moelle épineuse	Encan-bénéfice	Montréal	130,00
A	Santé	01.05.31	Fondation Belle et bien dans sa peau	Activité-bénéfice Parfums Gourmands	Montréal	1 953,90
A	Santé	01.11.05	Fondation canadienne du foie	Concert-bénéfice annuel	Montréal	882,00
A	Santé	01.05.17	Fondation Centre de réadaptation Estrie inc.	Activité-bénéfice «Prix de l'exemple»	Sherbrooke	656,16
A	Santé	02.02.07	Fondation centre hospitalier l'Université de Montréal - CHUM	Soirée-bénéfice du CHUM	Montréal	400,00
A	Santé	01.11.08	Fondation Charles-Bruneau	Dégustation de vins et fromages bén.	Montréal	9 862,89
A	Santé	01.05.04	Fondation CHSLD Les Havres (Jean-Talon)	Encan-bénéfice	Montréal	444,50
A	Santé	01.05.04	Fondation Cité de la Santé de Laval	Tournoi de golf bénéfice	Laval	1 631,40
A	Santé	01.11.23	Fondation de la Banque d'yeux du Québec inc.	Soirée encan de Noël	Montréal	1 504,35
A	Santé	01.11.23	Fondation de la Banque d'yeux du Québec inc.	Soirée encan de Noël	Montréal	230,00
A	Santé	01.06.18	Fondation de la greffe de la moelle osseuse de l'Est du Québec	Tournoi de golf bénéfice	Québec	140,20
A	Santé	01.06.18	Fondation de la greffe de la moelle osseuse de l'Est du Québec	Tournoi de golf bénéfice	Lac-Beauport	1 000,00
A	Santé	01.06.--	Fondation de la recherche sur les maladies infantiles	Le Gala des Étoiles 18e édition	Montréal	10 000,00
A	Santé	01.09.06	Fondation de la recherche sur les maladies infantiles	Gala des étoiles XVIII	Montréal	6 176,87
A	Santé	01.09.06	Fondation de la recherche sur les maladies infantiles	Gala des étoiles XVIII	Montréal	635,19
A	Santé	01.11.03	Fondation de la recherche sur les maladies infantiles	19e bal des enfants du monde	Montréal	4 898,71
A	Santé	01.11.08	Fondation de la surdité de Montréal	Activité-bénéfice annuelle	Montréal	1 477,20
A	Santé	01.04.30	Fondation de l'hôpital Charles Lemoyne	Don suite décès Pierre Croteau, pdg	Greenfield Park	100,00
A	Santé	01.10.13	Fondation de l'hôpital Charles Lemoyne	Grand bal-bénéfice annuel	Greenfield Park	1 684,54
A	Santé	01.08.17	Fondation de l'hôpital de la Baie des Ha! Ha!	Tournoi de golf bénéfice	Ville de la Baie	2 000,00
A	Santé	01.08.03	Fondation de l'hôpital de Matane	Tournoi de golf bénéfice	Matane	771,30
A	Santé	01.06.07	Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants	Bal-bénéfice annuel	Montréal	2 464,27
A	Santé	01.10.07	Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants	Encan-bénéfice	Montréal	79,75
A	Santé	01.06.02	Fondation de l'hôpital de Notre-Dame-de-Fatima	Tournoi de golf bénéfice	Kamouraska	1 142,40
A	Santé	01.09.28	Fondation de l'hôpital du Sacré-Cœur	Gala-bénéfice «Rendez-vous»	Montréal	8 485,58
A	Santé	02.03.24	Fondation de l'hôpital général juif	Activité-bénéfice - cocktail d'anniversaire	Montréal	993,30
C	Santé	01.06.07	Fondation de l'hôpital Jean-Talon	Achat 2 billets pour souper homard	Montréal	300,00
A	Santé	01.10.05	Fondation de l'hôpital La Providence de Magog	Cocktail-bénéfice - reconnaissance	Magog	202,80
A	Santé	01.11.09	Fondation de l'hôpital Lakeshore	Vente aux enchères - coffrets vin	Montréal	470,00
C	Santé	01.10.23	Fondation de l'hôpital Louis-H. Lafontaine	Achat 2 billets soirée-bénéfice	Montréal	200,00
A	Santé	02.02.27	Fondation de l'hôpital Louis-H. Lafontaine	Souper-bénéfice	Montréal	1 776,58
A	Santé	01.11.05	Fondation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont	Activité-bénéfice HuMouR en santé	Montréal	1 678,71
A	Santé	01.10.17	Fondation de l'hôpital Sainte-Justine	Défilé de mode bénéfice	Montréal	868,20
C	Santé	01.10.17	Fondation de l'hôpital Sainte-Justine	Défilé de mode bénéfice	Montréal	1 250,00
C	Santé	01.10.17	Fondation de l'hôpital Sainte-Justine	Soirée-bénéfice Labelle Fourrure	Montréal	1 250,00
A	Santé	01.06.18	Fondation de l'hôpital Santa Cabrini	Cocktail-bénéfice	Montréal	1 024,00
C	Santé	01.06.18	Fondation de l'hôpital St-Mary	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	1 000,00
A	Santé	01.06.15	Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arma (hôpital)	Tournoi de golf annuel	Alma	505,00
A	Santé	02.03.22	Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (hôpital)	Activité-bénéfice vins et fromages	Victoriaville	1 800,00
C	Santé	01.06.06	Fondation des maladies de foie	Cocktail-bénéfice	Montréal	200,00
Q	Santé	01.11.28	Fondation des maladies de foie	Dîner-encan bénéfice	Québec	607,00
C	Santé	01.05.16	Fondation des maladies du cœur du Québec	Festival des vins de Californie	Montréal	2 000,00
A	Santé	01.05.16	Fondation des maladies du cœur du Québec	Festival des vins de Californie	Montréal	3 000,00
A	Santé	01.07.03	Fondation des maladies du cœur du Québec	Omniyum Angéil-Bergeron	Montréal	2003-06-17 3 060,56
Q	Santé	01.06.15	Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés	Cocktail - bénéfice	Québec	389,00
				Activité-bénéfice (casino)	Laval	244,75

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
A					3 323,71
A	01.11.23	Fondation Docteur Maurice Bertrand (soins palliatifs cancer)	Souper-bénéfice annuel	Montréal	0,00
A	01.04.--	Fondation du cancer du sein	Commandite événementielle	Montréal	1 646,40
A	01.05.09	Fondation du cancer du sein de Montréal	Cocktail-tirage bénéfice Dans le Jardin	Verdun	4 000,00
C	01.05.22	Fondation du centre hospitalier Angrignon	Tournoi de golf	Gaspé	1 050,00
A	01.06.16	Fondation du centre hospitalier de Gaspé	Tournoi de golf bénéfice	Sherbrooke	3 098,43
A	01.05.30	Fondation du centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke	Tournoi de golf bénéfice	Matane	2 000,00
A	01.08.03	Fondation du centre hospitalier de Matane	Achat 1 fivesome	Windsor	2 888,40
A	01.06.05	Fondation du centre hospitalier de Windsor	Souper-bénéfice	Montréal	2 020,28
A	01.04.27	Fondation du centre hospitalier Fleury	Activité-bénéfice «Gala Fleuryssimo»	Montréal	1 792,50
A	01.06.14	Fondation du centre hospitalier Honoré-Mercier	Tournoi de golf bénéfice	Saint-Hyacinthe	1 116,00
A	01.06.07	Fondation du centre hospitalier Jacques-Viger	Souper-bénéfice «Homards»	Montréal	2 375,47
A	01.06.04	Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher	Tournoi de golf bénéfice	Longueuil	2 172,00
A	01.11.09	Fondation du centre hospitalier régional de Lanaudière	Dégustation de vins prestigieux	Joliette	1 375,50
A	01.11.15	Fondation du centre hospitalier St-Joseph-de-la-Malbaie	Activité-bénéfice «vins nouveaux»	La Malbaie	1 600,00
A	01.09.07	Fondation du Centre Normand Léveillé	Classique Jean-Pierre Boissonneault	Bromont	6 825,02
A	01.09.07	Fondation du Centre Normand Léveillé	Classique Jean-Pierre Boissonneault	Montréal	2 130,47
A	01.09.24	Fondation du CHSLD Horace-Boivin (Granby)	Activité-bénéfice «Dég. Pâté chinois»	Granby	4 920,00
C	02.03.23	Fondation du CHUQ	Grand bal, édition 2002	Québec	2 960,74
A	01.04.01	Fondation du Québec recherche implant cochléaire	Spectacle-bénéfice - cocktail	Québec	2 145,38
A	01.10.30	Fondation Farha (recherche sur le sida)	Soirée-bénéfice Black Tie Bingo	Montréal	2 500,00
A	01.04.19	Fondation Marie-Robert - traumatismes crâniens	Soirée-bénéfice annuelle 2001	Montréal	500,00
A	01.09.12	Fondation médicale des Laurentides	Tournoi de golf bénéfice - encan	Sainte-Agathe-des-Monts	500,00
A	01.04.--	Fondation Palli-Armi du CHUM (soins palliatifs personnes atteintes cancer)	Don - Réf. J.C. Gagnon	Montréal	1 347,50
A	01.08.04	Fondation Paul Giroux (greffes d'organes)	Tournoi de golf bénéfice	Val-d'Or	200,00
A	01.08.22	Fondation Pinocchio (enfants cérébrolésés)	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	1 562,04
A	01.12.06	Fondation québécoise de la migraine et des céphalées	Gala-bénéfice 10e anniversaire	Montréal	15 036,00
A	01.05.02	Fondation québécoise des maladies mentales	Dégustation de vins prestigieux	Montréal	550,50
A	01.09.18	Fondation québécoise du cancer	Concert-bénéfice	Montréal	2 800,00
A	01.11.05	Fondation québécoise du cancer	Achat 2 tables déjeuner-causerie	Montréal	1 423,66
A	02.01.26	Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur	Activité-bénéfice annuelle	Montréal	2 370,00
A	01.11.13	Fondation Robert Giffard	Soirée Porto, Fromage et Chocolat	Québec	853,20
A	01.11.19	Fondation sur la pointe des pieds (adolescents atteints cancer)	Cocktail-bénéfice	Montréal	100,00
A	02.02.27	Fonds canadien de recherche sur la leucémie par Albitude Concepts	Dîner et encan-bénéfice	Montréal	10 000,00
A	01.09.07	Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal	Grand bal des vins-cœurs	Montréal	10 237,53
A	01.06.06	Fonds de traumatologie de l'hôpital du Sacré-Cœur	Soirée-bénéfice «Casino de Mt»	Montréal	516,60
A	01.05.13	GAP-Vie / Groupe d'action prévention transmission VIH & Sida	Brunch-bénéfice	Montréal	983,89
A	01.09.04	Groupe de recherche des maladies rhumatismales du Québec	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	744,00
A	01.08.28	Groupe MMO au profit Société sclérose latérale amyotrophique	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	1 101,44
C	02.03.19	INRS - Institut national de la recherche scientifique	Robert Alexis, traiteur - pâtissier	Montréal	544,12
C	01.11.14	INRS (Institut national recherches scientifiques)	Cocktail-bénéfice - Mt ville-région ...	Montréal	836,00
A	01.04.02	Institut de cardiologie de Québec	Défilé de mode	Québec	320,50
A	01.06.08	Institut de réadaptation de Montréal par Honda Canada (F1)	Encan-bénéfice	Montréal	843,60
A	01.12.04	Institut des Cèdres contre le cancer - Hôpital Royal Victoria	Cocktail - tirage-bénéfice	Montréal	9 479,19
A	01.10.26	IRCM - Institut de recherche clinique de Montréal	Dîner annuel	Montréal	2 000,00
A	01.06.04	La Fondation Cité de la santé de Laval	Tournoi de golf Pro-am	Rosemère	471,00
A	01.05.12	La Fondation Louise-Amélie inc.	Dégustation vins et fromages	Québec	100,00
A	01.04.--	La Fondation pour enfants diabétiques	Don - Réf. Violette Frappier	Montréal	100,00
C	02.02.22	La Fondation pour enfants diabétiques	Campagne financière	Montréal	1 132,96
A	01.09.15	La Rose des Vents de l'Estrie - personnes atteintes cancer	Souper-bénéfice annuel	Sherbrooke	1 378,00
A	01.05.17	La Société d'arthrite	Soirée-bénéfice	Québec	3 619,80
A	02.01.31	La Société d'arthrite - division du Québec	Dégustation de vins de prestige	Montréal	492,00
O	01.05.19	La Société Huntington	Soirée-bénéfice	Québec	1 425,71
A	01.09.27	La Vallée des Roseaux (soins palliatifs)	Activité-bénéfice «vins et fromages»	Baie-Comeau	1 375,80
A	01.11.01	Le Phare Enfants et Familles (enfants phase terminale)	Activité-bénéfice	Montréal	700,00
O	01.06.12	Les amis de la fondation Cité Joie	Les Homardises 2001	Québec	765,00
A	01.05.04	Les diabétiques de Lanaudière	Souper-bénéfice	Joliette	995,00
A	02.02.23	Les diabétiques de Québec	Spectacle-bénéfice	Québec	1 567,20
A	02.02.13	Les Impatients - Centre expression art thérapeutique et brut	Vernissage et activité de clôture	Montréal	250,00
A	01.11.22	Les membres auxiliaires hôpital de Montréal pour enfants	Bazar - paniers de Noël	Montréal	1 236,00
Q	01.09.05	Leucan	Activité-bénéfice	Québec	1 769,44
A	01.09.24	Leucan (enfants atteints de cancer)	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	1 719,92
A	01.06.18	Loto-Québec / Centre réadaptation alcooliques toxicomanes	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	526,29
A	01.04.06	Maison Aube-Lumière (soins palliatifs)	Soirée-bénéfice annuelle	Sherbrooke	1 096,20
A	01.08.27	Maison Plein Cœur (VIH - Sida)	10e anniversaire	Montréal	200,00
C	01.12.24	Maison Victor-Gadbois (soins palliatifs cancer)	Contribution financière	Saint-Mathieu-de-Beloeil	265,20
A	01.12.24	Maison Victor-Gadbois (soins palliatifs cancer)	Réveillons Noël et Jour de l'An	Beloeil	1 000,00
C	01.06.04	Manoir Ronald McDonald de Montréal	Omniyum de golf	Montréal	1 046,40
A	02.02.10	OMPAC - Organisation montréalaise des personnes atteintes de cancer	Encan d'œuvres d'art - cocktail	Montréal	1 000,00
C	01.09.13	Opération Enfant Soleil	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	1 225,00
Q	01.09.13	Opération Enfant-Soleil	Activité-bénéfice	Québec	1 264,22
A	01.08.27	Ostéoporose Québec par Uniprix	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	25 000,00
C	01.04.03	Programme santé Acti-menu	Défi « J'arrête, j'y gagne » 2001	Montréal	75 000,00
C	01.10.10	Programme Santé Acti-menu	Défi J'arrête j'y gagne	Montréal	25 000,00
C	01.11.01	Programme Santé Acti-menu	Défi « J'arrête, j'y gagne » - partenariat	Montréal	2 500,00
C	01.04.03	Propriétés Provigo Itée - Montreal Children's Hospital	Tournoi de golf - 1 foursome	Montréal	2 672,97
A	01.09.10	Regroupement pour le trisomie 21 par Banque Nationale	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	391,00
Q	01.09.24	Sclérose en plaques du grand Charlevoix inc.	Activité-bénéfice	Québec	2 316,49
A	01.06.14	Société Alzheimer de Montréal	Activité-bénéfice «Bal Alzheimer 2001»	Montréal	

DONS ET COMMANDITES

	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
A	Santé	01.06.14	Société Alzheimer de Montréal	Soirée bénéfice Explosion d'étoiles	Montréal	2 000,00
C	Santé	01.04.29	Société canadienne de la sclérose en plaques - div. du Qc	Marche de l'eSPoir - 15 régions	Montréal	2 500,00
	Santé	01.05.10	Société canadienne du cancer	souper - bénéfice gastronomique	Québec	760,00
	Santé	01.11.14	Société canadienne du cancer	Fantaisies des fêtes chez Ogilvy	Montréal	3 834,00
A	Santé	01.09.19	Société canadienne du cancer - Estrie	Gala des grands chefs de l'Estrie	Sherbrooke	3 127,82
	Santé	01.04.07	Société canadienne du cancer - Laval-Lanaudière-Basses L.	Jonquille en fête - Repentigny	Repentigny	713,10
	Santé	01.04.19	Société de l'autisme et Association Cancer de l'Est du Québec	Souper conférence-formation	Rimouski	500,00
	Santé	01.04.27	Société Huntington du Québec	Diner-bénéfice gastronomique	Montréal	1 093,60
A	Santé	01.09.22	Société Parkinson du Québec	Grande randonnée Parkinson 2001	Montréal	263,20
	Santé	01.10.20	Virage (groupe d'entraide personnes atteintes du cancer)	Gala-bénéfice annuel	Montréal	2 191,54
			Santé - année 2001-2002			431 835,39 \$



DONS ET COMMANDITES

2002-2003

DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
					Montréal	642,96
A	Culture - T	02.05.27	Académie québécoise du théâtre	Soirée « hommage à Jean-Léon Rondeau »	Montréal	6 209,40
A	Culture - T	02.11.09	Académie québécoise du théâtre	Bal masqué 2002	Montréal	9 986,05
A	Culture - T	03.02.02	Académie québécoise du théâtre	Soirée des masques	Montréal	110 091,00
C	Culture - V	02.07.-	Allumia Communications inc. - deux murales au centre-ville	Partenariat location 2 ans	Montréal	430,20
A	Culture - G	02.10.24	Amis des petits chanteurs du Mont-Royal	Activité-bénéfice et lancement	Montréal	275,00
A	Culture - G	02.05.29	Arts N.D.G.	Encan-bénéfice	Montréal	19 488,60
A	Culture - Mu	02.12.07	Association bénévoles Musée des beaux-arts Montréal	Bal-bénéfice annuel	Montréal	1 218,95
A	Culture - G	02.04.30	Association Entraide Culturel	Activité-bénéfice	Mont-Tremblant	750,00
A	Culture - G	02.11.22	Association Québec-France	Vins nouveaux	Rouyn-Noranda	1 496,40
Q	Culture - V	02.09.12	Atelier d'Aquarelle de Québec	Symposium Aquarelle Lac-Beauport	Québec	144,10
A	Culture - T	02.05.04	Ateliers de théâtre d'Outremont	Spectacle-bénéfice	Montréal	1 205,08
A	Culture - G	02.09.20	Cabaret du Lion d'or	Partenariat 2002-2003 (Spectacle 1 de 10)	Montréal	7 347,21
A	Culture - G	02.10.-	Cabaret du Lion d'or	Partenariat 2002-2003	Montréal	1 473,46
A	Culture - G	03.01.13	Cabaret du Lion d'Or	Partenariat 2002-2003	Montréal	619,50
A	Culture - G	02.09.24	Centre culturel et patrimonial La Poudrière de Windsor	Activité-bénéfice vins et fromages	Windsor	2 500,00
A	Culture - G	02.07.12	Centre d'Arts Orford - Festival Orford	Gala-bénéfice	Orford	1 384,50
A	Culture - V	02.04.30	Centre des arts Saidye Bronfman	Gala de la campagne de levée fonds	Montréal	586,30
A	Culture - V	02.11.24	Cercle des artistes peintres et sculpteurs du Québec	Gala int'l des arts visuels du Québec	Laval	1 289,40
Q	Culture - M	02.04.16	Club musical de Québec	110e anniversaire	Québec	2 156,40
A	Culture - T	03.03.25	Compagnie de théâtre Carbone 14 de l'Usine C	Soirée-bénéfice - première mondiale La Bibliothèque ou ma mort...	Montréal	500,00
A	Culture - M	02.12.11	Concours de musique du Québec - section Montréal	Activité-bénéfice - cocktail dînatoire	Montréal	50 000,00
C	Culture - M	02.05.-	Concours international de Montréal des Jeunes musicales	Commandite	Montréal	7 778,56
A	Culture - M	02.05.27	Concours international de Montréal des Jeunes Musicales	1ere édition (partenariat de 3 ans)	Montréal	1 720,80
Q	Culture - G	03.01.27	Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudières-Appalaches	Cocktail	Québec	1 703,34
A	Culture - M	02.11.24	Conseil québécois de la musique	Gala des prix Opus 2002	Montréal	233,00
Q	Culture - M	02.05.24	Conservatoire de musique de Québec	Activité de fin d'année	Québec	780,37
A	Culture - G	02.10.08	Coup de cœur francophone	Conférence de presse	Montréal	475,09
A	Culture - G	02.11.11	Coup de cœur francophone	Remise du prix Galaxie	Montréal	846,48
A	Culture - G	02.11.13	Coup de cœur francophone	Remise du prix Wallonie-Bruxelles	Montréal	567,78
A	Culture - G	03.03.18	Créations etc. - Festival Vue sur la relève (présenté par SAQ)	Conférence de presse	Montréal	6 000,00
Q	Culture - G	03.03.18	Créations etc. pour Festival Vue sur la Relève	Partenariat 2002-2003 - dernière année - présenté par SAQ	Montréal	287,10
C	Culture - M	03.03.14	Diffusion culturelle de Lévis	Projet "Blues, porto et chocolat"	Lévis	5 000,00
A	Culture - M	02.06.22	Domaine Forget de Charlevoix	Partenariat 2002-2003	Charlevoix	669,30
A	Culture - Mu	02.06.03	Économusée du Fier Monde	Encan-bénéfice	Montréal	643,00
A	Culture - M	02.11.28	Ensemble instrumental Appassionata par Vasco Design	Concert-bénéfice	Montréal	2 500,00
A	Culture - M	02.08.15	Festibluues International de Montréal	5e édition	Montréal	741,95
Q	Culture - V	02.07.25	Festival Artistique de Beauport	6e édition	Québec	640,75
Q	Culture - M	02.05.28	Festival Bach	250e anniversaire	Québec	2 500,00
E	Culture - G	03.01.07	Festival de chorale à Saint-Didace	Commandite régionale	Saint-Didace	15 000,00
C	Culture - M	02.05.-	Festival de musique de chambre de Montréal	Partenariat 2002	Montréal	5 668,80
A	Culture - M	02.09.19	Festival de musique de chambre de Montréal	Soirée du Gala gastronomique	Montréal	610,20
A	Culture - M	02.09.19	Festival de musique de chambre de Montréal	Soirée du Gala gastronomique (cocktail)	Montréal	5 000,00
C	Culture - M	02.09.19	Festival de musique de chambre de Montréal	Gala-bénéfice annuel	Montréal	8 524,80
A	Culture - M	02.09.21	Festival de musique de chambre de Montréal	Concerts (8) - partenariat 2002-2003	Montréal	987,60
Q	Culture - M	02.10.31	Festival de Musiques Sacrées de Saint-Roch	Cocktail à la clôture de l'événement	Québec	2 500,00
A	Culture - G	02.07.26	Festival des arts de Saint-Sauveur	Partenaire Bronze	Saint-Sauveur-des-Monts	5 000,00
E	Culture - G	02.06.22	Festival en chanson Petite-Vallée	22 juin au 2 juillet - droits d'entrée	Petite-Vallée	1 500,00
A	Culture - D	02.06.07	Festival international de Danse Encore	8e édition - partenaire BRONZE	Montréal	330 000,00
E	Culture - M	02.06.26	Festival international de jazz de Montréal	26 juin au 7 juillet - droits d'entrée	Montréal	5 000,00
E	Culture - M	02.08.28	Festival international de Jazz de Rimouski	28 août au 1er sept - droits d'entrée	Rimouski	1 000,00
A	Culture - L	02.10.04	Festival international de la poésie	10e édition	Trois-Rivières	876,00
A	Culture - G	02.06.05	Festival international de Lanaudière	Événement-bénéfice Bel Canto	Joliette	1 000,74
A	Culture - D	02.10.09	Festival international de Nouvelle Danse	Événement O Vertigino	Montréal	2 500,00
E	Culture - C	02.10.26	Festival international du cinéma en Abitibi-Témiscam.	26 au 31 octobre - droits d'entrée	Rouyn-Noranda	524,80
A	Culture - C	03.02.25	FIFA - Festival international du film sur l'art	Conférence de presse	Montréal	1 350,30
A	Culture - C	03.03.13	FIFA - Festival international du film sur l'art	Soirée d'ouverture	Montréal	779,40
A	Culture - C	03.03.15	FIFA - Festival international du film sur l'art	Soirée du jury	Montréal	969,96
A	Culture - C	03.03.22	FIFA - Festival international du film sur l'art	Cocktail des réalisateurs	Montréal	399,00
A	Culture - G	02.06.13	Fondation de la Maison Trestler - salles et activités culturelles	Concert-bénéfice	Vaudreuil-Dorion	2 250,00
C	Culture - G	02.06.13	Fondation de la Maison Trestler - salles et activités culturelles	Concert-bénéfice	Vaudreuil-Dorion	8 337,60
A	Culture - M	02.08.03	Fondation des Jeunes musicales du Canada	Dîner-encan-bénéfice	Montréal	3 763,20
A	Culture - Mu	02.04.11	Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal	16e bal annuel	Montréal	554,10
A	Culture - Mu	02.06.13	Fondation du Musée des beaux-arts de Sherbrooke	Cocktail-bénéfice	Sherbrooke	1 135,56
A	Culture - Mu	02.05.01	Fondation du Musée du Québec	Vernissage - Bourdelle	Québec	1 135,56
A	Culture - Mu	02.06.05	Fondation du Musée du Québec	Vernissage	Québec	3 500,00
C	Culture - Mu	02.06.15	Fondation du Musée du Québec	Bal de la Fondation	Québec	11 842,35
A	Culture - Mu	02.06.15	Fondation du Musée du Québec	Bal de la Fondation	Québec	3 561,90
A	Culture - Mu	02.06.15	Fondation du Musée du Québec	Bal de la Fondation	Québec	1 135,56
A	Culture - Mu	02.10.09	Fondation du Musée du Québec	Vernissage (Suzor-Coté)	Québec	1 135,56
A	Culture - Mu	02.11.13	Fondation du Musée du Québec	Vernissage	Québec	1 555,02
A	Culture - Mu	02.11.27	Fondation du Musée du Québec	Hommage aux donateurs	Québec	1 112,23
A	Culture - Mu	02.12.11	Fondation du Musée du Québec	Vernissage Alechinsky	Québec	1 231,49
A	Culture - Mu	03.02.05	Fondation du Musée du Québec	Vernissage - Acquisitions récentes	Québec	4 144,06
A	Culture - M	02.06.06	Fondation du Père Lindsay (camp musical Lanaudière)	Dîner-bénéfice	Montréal	228,47
A	Culture - M	02.06.06	Fondation du Père Lindsay (camp musical Lanaudière)	Dîner-bénéfice	Montréal	2 100,00
C	Culture - M	02.06.06	Fondation du Père Lindsay (camp musical Lanaudière)	Dîner-bénéfice	Montréal	1 500,00
C	Culture - M	02.06.06	Fondation du Père Lindsay (camp musical Lanaudière)	Achat à l'encan soirée-bénéfice	Montréal	388,00

DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
				Don	Québec	300,00
C	Culture - M	02.04.03	Fondation Félix Leclerc	Ouverture de l'Espace Félix-Leclerc	Québec	792,47
A	Culture - G	02.06.24	Fondation Félix-Leclerc	Menu dégustation - gala-bénéfice	Montréal	107,27
A	Culture - V	02.08.16	Fondation internationale du centre canadien d'architecture - CCA	Menu dégustation - gala-bénéfice	Montréal	14 611,80
A	Culture - V	02.09.12	Fondation internationale du centre canadien d'architecture - CCA	Gala-bénéfice	Montréal	860,74
A	Culture - T	02.04.12	Fondation Jean-Duceppe	Soirée-bénéfice annuelle	Montréal	4 542,24
A	Culture - M	02.04.08	Fondation Jeunes Musiques du Canada	Dîner-encan 2002	Montréal	5 000,00
C	Culture - T	02.04.29	Fondation Théâtre du Nouveau monde	Soirée-bénéfice - achat 10 billets	Montréal	1 962,60
A	Culture - T	02.04.30	Fondation théâtre du Rideau Vert	Soirée-bénéfice "La Veuve rusée"	Montréal	1 000,00
C	Culture - T	03.02.-	GBO Théâtre	Pièce de théâtre Gloria Victis	Montréal	2 157,30
A	Culture - D	03.02.20	Grands Ballets Canadiens	Gala-bénéfice	Montréal	1 039,50
A	Culture - L	02.04.08	Groupe Ville-Marie Littérature	Cocktail - lancement	Québec	642,00
Q	Culture - M	02.08.17	Jeunes Musiciens du Monde	Cocktail d'inoire et spectacle bénéfice	Jonquière	1 003,25
Q	Culture - M	02.06.19	Jonquière en musique	Festival culturel	Montréal	1 055,40
A	Culture - G	02.09.25	La Biennale de Montréal 2002	Soirée-bénéfice	Montréal	7 128,35
A	Culture - D	03.02.13	La La La Human Steps (danse)	Gala-bénéfice	Montréal	788,40
A	Culture - D	03.03.26	L'Agora de la danse	Soirée-bénéfice Dance-Affaires 2003	Montréal	25 000,00
C	Culture - G	02.04.-	L'Agora, recherche et communications	Encyclopédie de l'Agora	Montréal	1 390,80
A	Culture - T	02.05.01	L'arrière scène (théâtre pour l'enfance et la jeunesse)	Soirée-bénéfice - 25e anniversaire	Belleil	2 000,00
A	Culture - T	02.12.06	L'Auguste théâtre	L'Avènement 2002 - Festival Arts et Traditions	Montréal	100,00
C	Culture - M	02.11.13	Le Chœur du Vallon	Achat de billets	Québec	100,00
E	Culture - G	02.04.24	Le Cirque du Soleil - Montréal	Commandite événementielle	Montréal	350,59
A	Culture - T	03.02.20	Le Groupe de la Veillée	Soirée-bénéfice	Montréal	1 501,00
Q	Culture - T	03.02.11	Le Théâtre du Trident	Encan silencieux	Québec	1 147,20
Q	Culture - M	03.03.12	L'Ensemble Gospel de Québec	Lancement du premier CD	Montréal	3 492,90
A	Culture - D	02.05.24	Les Ballets Jazz de Montréal	Soirée-bénéfice	Montréal	12 000,00
E	Culture - L	02.08.20	Les Bouquinistes du Saint-Laurent - Vieux Montréal	du 20 juillet au 14 août - Droits d'entrée	Sherbrooke	860,42
A	Culture - M	02.05.10	Les concerts de l'Orchestre symphoniques de Sherbrooke inc.	Concert bénéfice	Montréal	574,80
A	Culture - M	02.11.04	Les idées heureuses, société de musique baroque	Activité-bénéfice	Montréal	2 500,00
C	Culture - M	02.04.14	Les Petits violons	Campagne de financement - soirée	Montréal	10 000,00
C	Culture - G	02.04.-	Les Productions Virage inc.	Production document Le R.I.N.	Québec	1 331,40
Q	Culture - M	02.05.22	Les Violons du Roy	Concert gala	Québec	936,60
Q	Culture - M	03.02.12	Les Violons du Roy	Cocktail-bénéfice de la Saint-Valentin	Montréal	1 000,00
A	Culture - L	02.05.22	Maison de la poésie - Mme Denise Boucher, poète gagnante	Concours Prix du poète 2002	Montréal	8 000,00
C	Culture - Mu	02.05.-	Maison des cultures amérindiennes	Partenariat 3e tranche de 4	Mont Saint-Hilaire	3 644,40
A	Culture - Mu	02.05.25	Maison des cultures amérindiennes	Soirée-bénéfice	Mont Saint-Hilaire	1 959,60
A	Culture - Mu	02.10.20	Maison des cultures amérindiennes	Soirée-bénéfice	Saint-Denis-sur-Richelieu	792,00
A	Culture - G	02.07.19	Maison Nationale des Patriotes	Spectacle-bénéfice « Moxostoma »	Montréal	1 739,63
A	Culture - G	02.04.28	Maison Saint-Gabriel de Pointe St-Charles	Activité-bénéfice	Montréal	6 000,00
C	Culture - L	02.05.-	Marché de la poésie	Commandite	Montréal	62,70
A	Culture - L	02.04.16	Marché francophone de la poésie	Conférence de presse	Montréal	4 020,00
A	Culture - L	02.05.02	Marché francophone de la poésie	Marché francophone poésie 2002	Drummondville	50 000,00
E	Culture - G	02.07.04	Mondial des cultures de Drummondville	4 au 14 juillet - droits d'entrée	Joliette	592,09
A	Culture - Mu	02.06.06	Musée d'art de Joliette	Tournoi de golf bénéfice	Mont Saint-Hilaire	450,00
A	Culture - Mu	02.12.09	Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire	Pré-vernissage - exposition-bénéfice	Montréal	99,00
A	Culture - Mu	02.08.22	Musée d'art de Saint-Laurent	Événement-bénéfice	Saint-Laurent	1 732,20
A	Culture - Mu	02.12.02	Musée d'art de Saint-Laurent	Activité-bénéfice	Québec	344,22
Q	Culture - Mu	02.07.26	Musée de Charlevoix	Ornium de golf Jackie Desmarais	Sherbrooke	2 000,00
A	Culture - Mu	03.02.11	Musée des beaux-arts de Sherbrooke	Activité-bénéfice - Soirée des beaux-arts	Saint-Jean	462,90
A	Culture - Mu	02.09.28	Musée du Haut Richelieu	Souper-bénéfice	Montréal	4 214,80
A	Culture - Mu	02.10.17	Musée Marc-Aurèle Fortin	Dîner-bénéfice "Gibier et viandes sauvages"	Montréal	1 454,15
A	Culture - Mu	02.05.15	Musée régional de Rimouski	Activité-bénéfice Dég. Cigares et liq.	Rimouski	1 500,00
A	Culture - Mu	03.03.14	Musée régional de Rimouski	Dégustation de cigares, liqueurs et douceurs	Rimouski	5 880,99
A	Culture - Mu	02.06.20	Musée Stewart - Cie Franche de la Marine (régiment français)	Dîner-bénéfice annuel	Montréal	6 000,00
C	Culture - G	02.10.25	NADAUS	Soirée-hommage Normand Legault	Montréal	787,50
A	Culture - M	02.09.15	Opéra de Montréal	Concert-bénéfice	Montréal	314,14
A	Culture - M	02.11.14	Opéra de Montréal	Événement-bénéfice	Montréal	5 173,97
A	Culture - M	02.12.08	Opéra de Montréal	7e édition du Gala - Saison 2002-2003	Montréal	6 640,80
A	Culture - M	02.04.07	Opéra de Montréal - partenariat 2001-2002	Activité-bénéfice Bryn Terfel	Montréal	153,54
Q	Culture - M	03.03.08	Opéra de Québec	L'Enlèvement au sérail de Mozart	Québec	154,00
A	Culture - M	02.05.15	Orchestre de chambre I Musici de Montréal	Gala-bénéfice et encan	Montréal	154,00
Q	Culture - M	02.06.27	Orchestre de musique de chambre de Ste-Pétronille	1er concert	Sainte-Pétronille	760,80
A	Culture - M	02.07.07	Orchestre Métropolitain du Grand Montréal	Événement-bénéfice	Montréal	2 500,00
A	Culture - M	03.03.14	Orchestre symphonique de Drummondville	Activité-bénéfice «souper dansant»	Drummondville	2 967,41
A	Culture - M	02.09.14	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Bal bénéfice	Montréal	9 642,00
A	Culture - M	03.02.20	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Dégustation de vins rares et prestigieux	Longueuil	15 000,00
A	Culture - M	03.02.20	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Dégustation de vins rares et prestigieux	Longueuil	1 379,00
A	Culture - M	03.02.20	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Dégustation de vins rares et prestigieux	Rimouski	3 787,14
A	Culture - M	02.10.12	Orchestre symphonique de l'Estuaire	Bal-bénéfice annuel	Montréal	10 000,00
C	Culture - M	02.09.17	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Bal d'une nuit d'été (mécéna)	Montréal	1 215,00
A	Culture - M	02.10.14	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Soirée-bénéfice Sommets sur le fleuve	Montréal	6 999,80
A	Culture - M	02.05.30	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Bal d'une nuit d'été	Montréal	1 425,28
A	Culture - M	02.09.24	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Soirée des présidents	Montréal	1 720,80
Q	Culture - M	02.09.10	Orchestre symphonique de Québec	Saison 2002-2003	Québec	2 151,70
Q	Culture - M	02.10.05	Orchestre symphonique de Québec	Le Bal du Centenaire	Québec	2 394,00
A	Culture - M	02.06.04	Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	Cocktail d'honneur	Montréal	2 394,00
A	Culture - M	02.11.07	Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-St-Jean	Concert-bénéfice	Saguenay	684,30
A	Culture - M	03.03.18	OSL - Orchestre symphonique de Laval	Concert-bénéfice	Laval	2 297,69
A	Culture - M	02.11.21	OSM - Orchestre symphonique de Montréal	Gala-bénéfice de l'automne	Montréal	6 519,09
A	Culture - M	02.11.21	OSM - Orchestre symphonique de Montréal	Concours de photographies	Québec	162,25

DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Q	Culture - G	02.09.20	Physiome 2002	Dr. Éric Rousseau (congrès)	Québec	588,05
A	Culture - T	02.04.--	Playwrights' Workshop Montréal (développement création théâtre)	Vente aux enchères - cocktail	Montréal	288,00
C	Culture - M	02.10.--	Production Lortie + Mercier	Partenariat - 4 concerts	Montréal	15 000,00
A	Culture - G	02.04.20	Productions Kléos	Spectacle-bénéfice	Montréal	421,80
A	Culture - T	02.07.06	Productions théâtrales de Trois-Pistoles	Saison 2002 - ouverture	Trois-Pistoles	1 000,00
A	Culture - C	03.02.04	Rendez-vous du cinéma québécois	Édition 2003	Montréal	2 360,40
A	Culture - C	03.02.04	Rendez-vous du cinéma québécois	Édition 2003	Montréal	12 762,55
A	Culture - C	03.02.04	Rendez-vous du cinéma québécois	Édition 2003	Montréal	1 485,00
A	Culture - C	03.02.04	Rendez-vous du cinéma québécois	Édition 2003	Montréal	8 394,00
C	Culture - C	02.05.--	Rendez-vous du cinéma québécois / Groupe Gignac	Commandite 2e versement	Montréal	15 000,00
A	Culture - G	02.09.24	RESS-ART	Soirée-bénéfice	Montréal	256,25
A	Culture - G	02.05.01	Salle de spectacle - Baie-des-Chaleurs	Soirée-bénéfice	New Richmond	241,00
A	Culture - G	02.04.25	Salle Pauline Julien	Soirée-bénéfice	Sainte-Geneviève	1 163,43
A	Culture - L	02.10.--	Salon du livre 2002	Salon du livre 2002	Montréal	485,00
A	Culture - L	02.11.14	Salon du livre 2002	Cérémonie d'inauguration - hall d'exposition	Montréal	1 052,60
A	Culture - L	02.11.15	Salon du livre 2002	Soirée du livre en fête - dîner à l'hôtel Bonaventure Hilton	Montréal	4 931,13
A	Culture - L	02.11.15	Salon du livre 2002	Remboursement des frais de bouchons à l'hôtel (17 \$ / bouteille)	Montréal	4 715,00
A	Culture - L	02.11.15	Salon du livre 2002	Remboursement des frais de bouchons Aramark (10 \$ / bouteille)	Montréal	955,00
Q	Culture - L	02.04.24	Salon du livre de Québec	4e édition	Québec	699,00
A	Culture - M	03.03.04	Société de musique contemporaine du Québec	Festival intl de musiques nouvelles	Montréal	752,40
Q	Culture - G	02.09.11	Société d'histoire du Lac Saint-Jean	Activités de financement (Spectacle de "Broue")	Québec	382,00
Q	Culture - G	02.06.20	Société d'histoire du Lac-St-Jean	Omnium de golf	Lac-Saint-Jean	1 620,99
A	Culture - G	02.06.05	Société du Centre Pierre-Péladeau	Gala-bénéfice	Montréal	3 762,50
A	Culture - V	02.07.15	Symposium de peinture et dessin de Kamouraska	9e édition	Saint-Pascal	412,20
A	Culture - V	02.04.25	Symposium des arts de Drummondville	Ouverture - édition 2002	Drummondville	1 052,14
A	Culture - V	02.08.30	Symposium des Arts de la Rue Danville	Souper-bénéfice	Asbestos	762,55
A	Culture - G	02.05.29	Théâtre Corona	Soirée-bénéfice	Montréal	1 823,18
A	Culture - G	02.09.10	Théâtre d'Art Lyrique de Laval	Concert-bénéfice	Laval	201,30
A	Culture - T	02.06.04	Théâtre d'Aujourd'hui	Soirées-bénéfices	Montréal	1 750,65
C	Culture - T	02.04.10	Théâtre de la Ligue Nationale d'Improvisation	Gala du Temple de la Renommée LNI 2002	Montréal	1 547,84
A	Culture - T	02.04.22	Théâtre de la Ligue Nationale d'Improvisation	Gala Temple de la Renommée LNI	Montréal	1 446,02
C	Culture - T	02.04.22	Théâtre de Ligue nationale d'improvisation	Gala du temple de la renommée LNI	Montréal	773,92
A	Culture - T	03.03.27	Théâtre de Nord-Amérique	Soirée-bénéfice	Montréal	648,60
A	Culture - T	03.02.03	Théâtre de Quat'Sous	Soirée-bénéfice	Montréal	1 402,16
A	Culture - T	03.02.26	Théâtre Denise-Pelletier / Hydro-Québec	Activité-bénéfice annuelle	Montréal	7 609,28
A	Culture - T	02.06.18	Théâtre des Ventrebleus	Concert-bénéfice	Montréal	687,75
A	Culture - T	02.05.30	Théâtre Espace Go	Soirée-bén. «Hommage H. Loisel»	Montréal	5 541,13
A	Culture - T	02.05.22	Théâtre Il Va Sans Dire	Soirée-bénéfice	Montréal	1 887,41
A	Culture - T	02.10.--	Théâtre La Chapelle	Saison 2002-2003	Montréal	1 430,20
A	Culture - T	03.03.13	Théâtre PàP (petit à petit)	Soirée-bénéfice	Montréal	664,35
Q	Culture - T	02.10.31	Théâtre Petit Champlain	Coup de cœur Francophone à Québec	Québec	415,80
A	Culture - T	02.04.08	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - partenariat	2 cocktails (VIP + tous)	Montréal	1 177,47
A	Culture - T	03.01.07	TNM - Théâtre du Nouveau Monde - Partenariat 50e anniversaire	Partenariat - Fin du partenariat	Montréal	2 500,00
A	Culture - T	02.04.29	TNM - Théâtre du Nouveau Monde -partenariat	soirée-bénéfice	Montréal	5 213,38
A	Culture - T	02.05.06	TNM - Théâtre du Nouveau Monde -partenariat	soirée-bénéfice	Montréal	2 400,32
A	Culture - M	02.04.22	Tourisme Hochelaga-Maisonneuve	Lancement - Concerts populaires 2002	Montréal	107,20
A	Culture - M	02.06.19	Tourisme Hochelaga-Maisonneuve	Concerts populaires 2002	Montréal	1 338,60
C	Culture - G	02.08.01	Union des artistes	Les Retrouvailles	Montréal	1 000,00
			Culture - année 2002-2003			1 104 094,36 \$

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Populaire	03.02.13	Carnaval de Chicoutimi	13 au 23 février - droits d'entrée	Chicoutimi	3 500,00
Populaire	03.02.01	Carnaval de Québec	1er au 17 février - droits d'entrée	Québec	30 000,00
Populaire	02.06.24	Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean	Partenaire du Grand spectacle	Montréal	125 000,00
Populaire	02.08.14	Expo Cité	14 au 25 août - droits d'entrée	Québec	10 000,00
Populaire	02.07.05	Festival de la gibelotte	5 au 13 juillet - droits d'entrée	Sorel	25 000,00
Populaire	02.07.12	Festival des dix jours western	Festival annuel	Québec	500,40
Populaire	02.08.14	Festival des traditions du monde	Souper gastronomique	Sherbrooke	3 000,00
Populaire	02.07.04	Festival d'été de Québec	4 au 14 juillet - Droits d'entrée	Québec	70 000,00
Populaire	02.12.19	Festival d'été de Québec	Party de Noël	Québec	109,25
Populaire	02.08.08	Festival du Lac Mégantic	8 au 11 août - droits d'entrée	Lac Mégantic	2 000,00
Populaire	02.07.10	Festival Juste pour rire - Montréal	du 10 au 21 juillet 2002	Montréal	0,00
Populaire	02.09.21	Festival Les couleurs de Brandon	21 sept. Au 6 oct. - droits d'entrée	Saint-Gabriel-de-Brandon	1 500,00
Populaire	02.07.11	Fête du Lac	11 au 15 juillet - droits d'entrée	Sherbrooke	10 000,00
Populaire	02.06.24	Fête nationale 2002	Réception du premier ministre	Québec	3 526,04
Populaire	02.06.24	Fête nationale du Québec	Conférence de presse	Montréal	3 541,60
Populaire	02.05.06	Fêtes de la Nouvelle-France	Conférence de presse	Québec	419,40
Populaire	02.08.20	Fêtes de la Nouvelle-France	Cadeaux	Québec	122,00
Populaire	02.06.27	La ChantEauFête de Charlevoix	Commandite événement	Saint-Siméon	1 500,00
Populaire	02.06.27	La ChantEauFête de Charlevoix	2e édition de la ChantEauFête	Saint-Siméon	500,00
Populaire	02.06.24	La Fête nationale du Québec	Événements nationaux Outaouais et Capitale	Québec-Outaouais	75 000,00
Populaire	02.06.26	Laval Fest	26 au 30 juin 2002 - droits d'entrée	Laval	15 000,00
Populaire	02.06.14	Le Temps des Lilas	14 et 15 juin 2002	Charlevoix	2 000,00
Populaire	02.06.28	Légendes fantastiques	28 juin au 1er septembre 2002	Drummondville	0,00
Populaire	02.08.03	Les fêtes de la Nouvelle-France	3 au 7 août - Droits d'entrée	Québec	100 000,00
Populaire	03.02.22	L'International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec	Soirée des bénévoles	Québec	860,40
Populaire	02.06.16	Mondial SAQ	16 juin au 28 juillet - droits d'entrée	Montréal	350 000,00
Populaire	02.12.07	Québec fête Noël	7 déc. Au 5 janvier - droits d'entrée	Québec	10 000,00
Populaire	02.06.12	Saint-Honoré dans l'event	Festival annuel	Québec	992,70
Populaire	02.08.12	Semaine italienne de Montréal	12 au 18 août 2002	Montréal	5 000,00
Populaire	02.07.19	Traversée du Lac Saint-Jean	19 au 28 juillet - droits d'entrée	Lac-Saint-Jean	5 000,00
Culture / Événements populaires - année 2002-2003					854 071,79 \$

DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
				Souper-bénéfice	Montréal	1 000,00
A	Humanitaire	02.08.29	Accueil Bonneau		Montréal	1 418,80
A	Humanitaire	02.09.22	Accueil Bonneau	125e anniversaire de fondation	Montréal	602,40
A	Humanitaire	02.11.05	Accueil Bonneau	Souper-bénéfice	Montréal	500,37
E	Humanitaire	03.03.18	Activité-bénéfice SAQ/Croix-Rouge		Montréal	2 400,00
A	Humanitaire	03.02.15	Actbon Autisme	Activité-bénéfice Portos et chocolats	Montréal	2 000,00
C	Humanitaire	02.10.11	Adaptavie inc.		Montréal	1 202,75
A	Humanitaire	02.11.14	Aide médicale pour la Palestine	3e édition du Festival - Vermissage	Montréal	1 600,00
A	Humanitaire	02.06.19	Après-Coup	Tournoi de golf-bénéfice	Laval	1 407,60
A	Humanitaire	02.10.05	Association de parents d'enfants sourds du Québec	Encan-bénéfice	Montréal	1 821,10
A	Humanitaire	02.11.24	Association des jeunes bègues du Québec	Défi-Quilles	Montréal	297,61
A	Humanitaire	02.10.05	Association des personnes handicapées visuelles Rouyn-Norand	Soirée-bénéfice « Dans le noir »	Rouyn-Noranda	1 423,99
A	Humanitaire	02.04.17	Association des popotes roulanges du Montréal métropolitain	Spectacle-bénéfice	Montréal	200,00
A	Humanitaire	02.08.31	Association du Qc pour enfants avec problèmes auditifs	Omnium de golf	Montréal	1 386,60
A	Humanitaire	02.06.02	Association Gildonese	Tournoi de golf-bénéfice annuel	Montréal	500,00
A	Humanitaire	02.04.28	Association pour l'intégration sociale	Activité-bénéfice	Québec	10 000,00
A	Humanitaire	02.06.07	Association québécoise des personnes aphasiques	Journée de l'aphasie	Montréal	1 250,00
A	Humanitaire	02.10.18	Association québécoise des personnes de petite taille	Colloque sur le nanisme	Montréal	1 354,50
A	Humanitaire	02.11.02	Association québécoise pour les enfants dysphasiques	Activité-bénéfice Casino	Montréal	649,90
Q	Humanitaire	02.08.30	Au Bercail	Souper-bénéfice	Québec	565,19
A	Humanitaire	02.04.13	Banque alimentaire Memphrémagog inc.	Activité-bénéfice Vins & Fromages	Magog	922,80
A	Humanitaire	02.06.18	Barreau du Québec au profit de CLARA	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	15 000,00
A	Humanitaire	02.08.22	Carrefour Jeunesse-Emploi - Anjou / St-Justin	Cocktail-bénéfice	Anjou	998,40
A	Humanitaire	02.04.28	CCSE Maisonneuve / Club Les Pirouettes	Souper-spectacle-bénéfice	Montréal	998,75
A	Humanitaire	02.06.05	CDARS - Centre de distribution alimentaire de la Rive-Sud	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	3 586,80
Q	Humanitaire	02.12.11	Centraide Secteur public - Québec	Relance pour la campagne Centraide	Québec	1 526,20
A	Humanitaire	03.02.07	Centre communautaire Val-Martin	Tirage-bénéfice de caves à vin (3)	Laval	1 147,20
A	Humanitaire	03.02.14	Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville	Activité-bénéfice	Montréal	680,00
A	Humanitaire	02.11.28	Centre d'action bénévole Lavolette	Spectacle-bénéfice	Trois-Rivières	1 554,26
A	Humanitaire	03.03.08	Centre de femmes Montcalm	Hommage aux femmes	Laurentides	500,00
C	Humanitaire	02.06.04	Centre de formation en restauration (CFR)	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	2 620,47
Q	Humanitaire	02.12.10	Centre de jour de la Maison Michel-Sarrasin	Fête de Noël	Québec	1 088,40
C	Humanitaire	02.06.14	Centre de prévention de la violence familiale Générations	Dîner-bénéfice annuel	Montréal	1 340,40
C	Humanitaire	02.06.14	Centre de prévention de la violence familiale Générations	Dîner-bénéfice lunch aux homards	Montréal	500,55
A	Humanitaire	02.06.14	Centre de prévention de la violence familiale Générations	Dîner-bénéfice	Montréal	1 018,89
A	Humanitaire	03.02.22	Centre d'interprétation de l'étable	Souper-bénéfice	Saint-Prospier	300,00
A	Humanitaire	02.05.22	Centre François-Michelle (déficients intellectuels)	gala-bénéfice annuel	Montréal	760,26
A	Humanitaire	02.05.10	Centre Notre-Dame-de-Fatima	Activité-bénéfice vins et fromages	Montréal	1 499,90
A	Humanitaire	02.12.11	Centre pour victimes d'agressions sexuelles de Montréal	Tirage annuel	Montréal	66,40
A	Humanitaire	03.03.10	Chaumière Jeunesse (maison d'hébergement jeunes 18-30 ans)	Activité-bénéfice	Rawdon	1 400,00
A	Humanitaire	02.05.04	Chic Resto Pop	Soirée-bénéfice	Montréal	400,00
A	Humanitaire	02.04.20	Club Aramis Magog Inc.	Cocktail-bénéfice pour les démunis	Magog	1 242,00
C	Humanitaire	02.05.04	Club Lions de Jonquière	Super souper de crabes	Jonquière	434,91
Q	Humanitaire	02.06.14	Comité de solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières	Gala d'ouverture - 9e édition	Trois-Rivières	726,58
A	Humanitaire	03.02.01	Croisade de Longueuil - Centre vie de quartier de Notre-Dame-de-	Ouverture officielle et inauguration	Longueuil	100,00
A	Humanitaire	02.12.10	Croix-Rouge canadienne	Souper	Montréal	969,57
A	Humanitaire	03.03.27	Croix-Rouge canadienne	Événement au Centre Bell	Montréal	930,00
A	Humanitaire	02.05.07	Croix-Rouge canadienne - division du Québec	Souper gastronomique	Sherbrooke	646,37
A	Humanitaire	02.05.24	Croix-Rouge canadienne - division du Québec	Souper gastronomique	Québec	600,00
A	Humanitaire	02.08.15	Croix-Rouge canadienne - division du Québec	Tournoi de golf	Québec	72,72
A	Humanitaire	02.10.20	Croix-Rouge canadienne - division du Québec	Encan-bénéfice	Magog	567,60
A	Humanitaire	02.11.21	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Lancement campagne	Montréal	1 062,32
A	Humanitaire	03.01.29	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Assemblée générale	Montréal	66,40
A	Humanitaire	03.03.19	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Cocktail	Montréal	1 188,90
A	Humanitaire	03.03.19	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Cocktail VIP	Montréal	4 811,87
A	Humanitaire	03.02.20	École des Érables	Soirée de reconnaissance	Deux-Montagnes	949,20
A	Humanitaire	02.10.30	Emploi Jeunesse	20e anniversaire	Montréal	419,40
A	Humanitaire	02.06.06	Entraide Familiale Outaouais	Tournoi de golf-bénéfice	Gatineau	2 000,00
A	Humanitaire	02.08.23	EPOC Montréal (formation aux adultes - réinsertion sociale)	Encan silencieux, party des pilotes CART	Montréal	3 779,36
A	Humanitaire	03.03.06	Exaequo (personnes ayant une déficience motrice)	Activité-bénéfice vfl	Montréal	900,00
A	Humanitaire	02.05.27	Fédération CJA (aide aux personnes démunies)	Soirée-bénéfice	Montréal	604,08
C	Humanitaire	02.09.19	Féerie d'espoir	Achat de billets	Québec	800,00
A	Humanitaire	02.06.13	Fiducie Intègreemploi	Tournoi de golf	Montréal	525,97
A	Humanitaire	02.08.22	Fond. ARO - Fondation Marie-Vincent (jeunes abusés sexuellement)	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	2 364,45
A	Humanitaire	02.09.09	Fondation Achille-Tanguay	Tournoi de golf-bénéfice	Charlemagne	2 000,00
A	Humanitaire	02.11.06	Fondation Aide et Partage	Encan-bénéfice	Montréal	6 000,00
A	Humanitaire	02.09.12	Fondation Alcoolisme, Drogue et Dépendance	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	10 444,80
C	Humanitaire	02.09.12	Fondation Alcoolisme, Drogue et Dépendance	Omnium de golf	Montréal	497,47
A	Humanitaire	03.01.07	Fondation Alcoolisme, Drogue et Dépendance	Omnium SAQ	Montréal	109,78
A	Humanitaire	03.02.24	Fondation Alcoolisme, Drogue et Dépendance	Monsieur Robert Desjardins	Montréal	399,00
A	Humanitaire	02.10.26	Fondation Beaudoin-Desrosiers (enfants déficients gravement n	Vente aux enchères	Drummondville	1 042,23
A	Humanitaire	02.12.14	Fondation Canadian Tire	Activité-bénéfice	Valleyfield	1 526,39
A	Humanitaire	02.10.02	Fondation canadienne Louis Pasteur	Concert-bénéfice	Montréal	154,00
C	Humanitaire	02.09.21	Fondation Carrefour pour elle inc.	Spectacle-bénéfice de Richard Séguin	Longueuil	66,40
A	Humanitaire	02.08.02	Fondation Centre communautaire santé MRC Asbestos	Tournoi de golf-bénéfice	Asbestos	246,50
Q	Humanitaire	02.08.05	Fondation centre d'hébergement Saint-Augustin	Édition 2002 du tournoi de golf	Québec	66,40
A	Humanitaire	02.08.07	Fondation Centre Normand-Léveillé (limitations physiques)	Tournoi de golf-bénéfice	Bromont	669,86
Q	Humanitaire	02.06.04	Fondation Cité Joie	Activité-bénéfice	Québec	400,00
				Recevoir reconnaissance	Québec	400,00

DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
A	Humanitaire	02.11.22	Fondation Corazon - chiens guides et assistance aux handicapés	Activité-bénéfice	Saint-Hyacinthe	119,20
A	Humanitaire	02.10.19	Fondation de la Maison George Stephen	Soirée mondaine	Montréal	476,39
Q	Humanitaire	02.09.30	Fondation de la Maison Michel-Sarrazin	Défilé	Québec	498,60
Q	Humanitaire	02.11.17	Fondation de Laubervière	15e soirée-bénéfice de la fondation	Québec	8 500,00
A	Humanitaire	03.02.19	Fondation de l'Ermitage de Victoriaville	Cocktail-bénéfice	Victoriaville	907,41
A	Humanitaire	02.08.18	Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants par Charité Enfant	Activité-bénéfice (méchoui)	Montréal	1 554,26
Q	Humanitaire	02.11.21	Fondation de l'Institut de réadaptation en déficience physique de	Spectacle-bénéfice	Québec	67,80
Q	Humanitaire	03.03.12	Fondation de l'Opéra de Québec	Vin et opéra	Québec	66,40
A	Humanitaire	02.10.21	Fondation des ailes de la mode	Lancement "100 personnalités, 100 recettes"	Montréal	1 200,00
A	Humanitaire	02.10.25	Fondation des Centres d'hébergement de Longueuil	Souper-bénéfice "spaghetti"	Longueuil	751,21
A	Humanitaire	02.11.21	Fondation des Centres Jeunesse de Montréal	Soirée-bénéfice	Montréal	300,00
C	Humanitaire	02.06.11	Fondation Docteur Philippe-Pinel (violence)	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	794,63
A	Humanitaire	03.02.11	Fondation Docteur Philippe-Pinel (violence)	Tirage-bénéfice	Montréal	154,50
A	Humanitaire	02.05.30	Fondation Drapeau et Deschambault (perte autonomie)	Classique des Maires	Sainte-Thérèse	850,00
A	Humanitaire	02.08.26	Fondation du Centre des femmes de Montréal	Tournoi de golf annuel	Montréal	962,94
Q	Humanitaire	03.03.29	Fondation du Centre Hospitalier Universitaire de Québec (CHUQ)	Bal des Grands Romantiques	Québec	506,53
C	Humanitaire	02.06.25	Fondation du local 8428 / La Maison Hina	Achat 1 quatuor	Saint-Jean	268,40
A	Humanitaire	03.03.06	Fondation du Y des Femmes - Femmes de mérite	Cocktail des candidates	Montréal	113,00
A	Humanitaire	02.09.05	Fondation En Cœur par Ass.can.gestion chaîne approvisionnement	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	203,50
A	Humanitaire	02.06.19	Fondation Esther	Concert-bénéfice	Montréal	1 442,78
A	Humanitaire	03.03.10	Fondation Formons Une Famille	Grande Soirée - 3ième édition	Montréal	66,40
A	Humanitaire	02.08.23	Fondation Gemini	Omnium Maurice Dupont	Mirabel	874,68
A	Humanitaire	02.07.03	Fondation Héritage-Constantin	Tournoi de golf	Saint-Constant	695,40
A	Humanitaire	02.06.13	Fondation Instituts Nazareth et Louis-Braille	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	205,27
A	Humanitaire	03.03.21	Fondation Intégration Laval	Soirée-bénéfice vif	Laval	1 003,34
Q	Humanitaire	02.07.06	Fondation Jane H. Dunn	10e édition tournoi de golf	Québec	76,00
A	Humanitaire	02.11.08	Fondation Jean Lapointe	FestIn d'ultras annuel	Montréal	500,00
C	Humanitaire	03.03.17	Fondation Jean Lapointe (Toxicomanie)	Cocktail de l'humour 2003	Québec	1 440,00
A	Humanitaire	02.06.07	Fondation Jean-Eudes inc.	Souper-bénéfice homard	Montréal	632,00
A	Humanitaire	02.04.10	Fondation Le Renfort	Activité-bénéfice	Saint-Jean	269,40
A	Humanitaire	02.06.18	Fondation Le Sentier de l'entraide	Tournoi de golf	Rosemère	66,40
A	Humanitaire	02.05.11	Fondation Le Verdier	Souper-bénéfice homard	Montréal	1 672,23
C	Humanitaire	02.05.13	Fondation Les ailes de la mode	Soirée-bénéfice	Montréal	66,40
C	Humanitaire	02.07.15	Fondation Les ailes de la mode	Tournoi Défense aérienne de Bagotville	Bagotville	1 280,74
A	Humanitaire	02.07.29	Fondation Lise Thibault (personnes à mobilité réduite)	Omnium Lise Thibault	Montréal	1 739,63
Q	Humanitaire	02.05.25	Fondation Louise-Amélie	Activité-bénéfice	Québec	44 400,00
C	Humanitaire	02.04.25	Fondation Maurice Tanguay	Spectacle-bénéfice	Québec	49,00
Q	Humanitaire	02.05.08	Fondation Michel Sarrazin par l'Association du Barreau du Québec	Activité-bénéfice	Québec	1 600,00
Q	Humanitaire	02.06.05	Fondation Mira	5e tournoi de golf-bénéfice	Québec	271,57
C	Humanitaire	02.05.22	Fondation Mira inc.	Foursom de golf	Québec	233,00
C	Humanitaire	02.05.26	Fondation Normand Clark	Commandite d'un trou tournoi de golf	Sainte-Anne-des-Plaines	5 000,00
A	Humanitaire	02.06.06	Fondation Oxford Québec	Gala-bénéfice	Montréal	783,18
A	Humanitaire	02.06.04	Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	134,20
A	Humanitaire	02.09.13	Fondation René Verrier	Tournoi de golf-bénéfice	Drummondville	98,00
A	Humanitaire	02.11.11	Fondation Rock Guertin	Dégustation vif	Sherbrooke	1 063,00
Q	Humanitaire	02.11.14	Fondation Saint-Roch de Québec	Souper-bénéfice annuel de la Fondation	Québec	1 533,52
Q	Humanitaire	02.12.01	Fondation Signes D'Espoir	Concer de Noël	Québec	1 658,25
Q	Humanitaire	02.04.03	Fondation Sourdine	Activité-bénéfice	Québec	1 425,60
A	Humanitaire	02.08.21	Fondation Yves Poulin	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	105,00
A	Humanitaire	02.08.25	Fonds d'Aide aux enfants du Camp Mariste	Classique 2002	Montréal	2 000,00
A	Humanitaire	02.06.16	Gap Vies	Brunch-bénéfice	Montréal	1 118,40
A	Humanitaire	03.03.13	Grands frères et grandes sœurs de Montréal	Vins, fromages et fantaisies	Montréal	1 016,62
A	Humanitaire	02.05.23	Groupe Action Nouvelle Vie	Souper-bénéfice	Longueuil	600,00
A	Humanitaire	02.05.03	Groupe aide aux enfants tyrosinémiques du Québec	Activité-bénéfice	Arvida	882,00
C	Humanitaire	02.04.09	Guilde du Pain d'épices	Soirée-bénéfice	Montréal	5 084,74
A	Humanitaire	02.04.24	Hébergement La Casa	Souper encan-bénéfice	Montréal	837,41
A	Humanitaire	02.11.14	Info-Crime	Encan-bénéfice	Montréal	2 864,40
A	Humanitaire	02.09.09	Info-Crime Québec	Tournoi de golf - 1ère édition	Montréal	497,75
A	Humanitaire	02.05.23	Intégration jeunesse du Québec	Souper-bénéfice	Montréal	712,50
A	Humanitaire	02.06.07	Jeunesse, J'Écoute	Souper-bénéfice	Montréal	51,75
A	Humanitaire	02.11.19	Kéroul - personnes à capacités physiques restreintes	Activité-bénéfice	Montréal	739,54
Q	Humanitaire	03.02.11	La Comode, Fripes et Trouvailles	5 à 7 pour les membres	Québec	315,20
A	Humanitaire	02.10.01	La Dauphine	Défilé de mode-bénéfice	Montréal	450,00
C	Humanitaire	02.05.05	La Fondation de la tolérance	Contribution financière 2002	Montréal	250,00
Q	Humanitaire	02.09.03	La fondation de ma vie	Vins de Prestige	Québec	70,50
Q	Humanitaire	03.03.26	La Fondation Sourdine	Soirée-bénéfice pour les enfants atteints de grave surdité	Québec	350,00
A	Humanitaire	02.04.09	La Guilde du pain d'épices	Cocktail	Montréal	2 497,90
A	Humanitaire	02.09.06	La Joie des Enfants	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	193,00
A	Humanitaire	03.02.19	La ligue pour l'enfance de l'Estrie (aide aux familles en difficulté)	Cocktail-bénéfice	Sherbrooke	105,00
A	Humanitaire	02.11.01	La Maison des amis du Plateau Mont-Royal	Bazar annuel	Montréal	1 087,75
A	Humanitaire	02.05.30	La Maison Marguerite	Souper-bénéfice	Montréal	2 294,78
C	Humanitaire	02.09.17	La Société pour les enfants handicapés du Québec	Tournoi de golf Papillon 2002	Montréal	1 500,00
A	Humanitaire	02.05.04	L'Accord Mauricie / La Séjournelle	Souper encan-bénéfice	Trois-Rivières	1 440,00
A	Humanitaire	02.05.09	L'Antre-Temps	Cours de dégustation-bénéfice	Montréal	362,50
A	Humanitaire	02.12.09	L'Arrêt-Source (maison jeunes et femmes difficulté)	Spectacle-bénéfice	Montréal	636,00
C	Humanitaire	02.08.19	L'Arrêt-Source / Metro Richelieu	Tournoi de golf des services alimentaires	Montréal	2003-06-17 733,71
C	Humanitaire	02.10.07	Le Bon Dieu dans la Rue par Hydro-Québec	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	99,00
C	Humanitaire	02.10.07	Le Bon Dieu dans la Rue par Hydro-Québec	Activité-bénéfice	Montréal	316,25

DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
A	Humanitaire	02.06.16	Le Havre du Lac Saint-Jean	Tournoi de golf-bénéfice	Roberval	2 323,00
Q	Humanitaire	02.11.23	Le Mieux-être des immigrants	Vin et fromage	Québec	1 943,48
E	Humanitaire	02.04.--	Le songe d'Émilie	Commandite événementielle	Montréal	1 856,30
A	Humanitaire	02.09.04	L'Entraide Chez Nous	Activité-bénéfice	Montréal	300,00
A	Humanitaire	03.03.21	L'équipe d'accompagnement Au Diapason (personnes atteintes d	Souper-bénéfice annuel	Cowansville	6 154,10
Q	Humanitaire	02.12.04	Les Accompagnantes	Portos et chocolats	Québec	689,85
A	Humanitaire	03.02.14	Les grands frères et grandes sœurs de l'Abitibi-Témiscamingue	Tirage-bénéfice d'une cave à vins	Rouyn-Noranda	2 476,65
A	Humanitaire	02.11.14	Les œuvres du Cardinal Léger - partenaires contre la violence	Concert-bénéfice	Montréal	1 366,20
Q	Humanitaire	03.03.27	Les Œuvres Jean Lafrance inc.	Bistro gastronomique (Levée de fonds pour venir en aide au	Québec	403,20
A	Humanitaire	02.06.08	Les Olympiades corporatives 2002 (West Island)	Participation de 3 équipes SAQ - succursales	Beaconsfield	70,50
Q	Humanitaire	02.11.13	Les Petits Frères de pauvres	Soirée-bénéfice	Québec	1 359,82
C	Humanitaire	02.05.30	Les petits frères des pauvres	Tournoi de golf des petits frères	Montréal	679,21
A	Humanitaire	02.05.30	Les petits frères des pauvres	Tournoi de golf	Montréal	858,25
Q	Humanitaire	02.06.15	Les Timbres de Pâques	24 heures des Timbres de Pâques	Québec	104,35
C	Humanitaire	02.09.--	Loews Le Concorde		Québec	1 500,00
A	Humanitaire	02.08.06	L'Unité de Ville St-Laurent par Métro	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	1 682,50
A	Humanitaire	02.11.01	Maison Dalauze (femmes victimes violence) par Royal LePage Ve	Activité-bénéfice	Montréal	1 010,10
A	Humanitaire	02.05.27	Maison de la paix	Tournoi de golf bénéfice	Longueuil	3 649,92
A	Humanitaire	02.08.31	Maison de Quartier Carillon	Fête annuelle de l'amitié	Longueuil	226,00
A	Humanitaire	02.12.--	Maison de transition l'Égide	Tirage-bénéfice cave à vins de 3000\$	La Prairie	180,00
A	Humanitaire	02.11.--	Maison des jeunes des Basses Laurentides	Activité-bénéfice	Sainte-Thérèse	1 694,30
A	Humanitaire	03.02.21	Maison d'un Nouvel Élan (personnes âgées)	Souper-bénéfice	Jonquière	172,15
A	Humanitaire	03.02.21	Maison d'un Nouvel Élan (personnes âgées)	Souper-bénéfice	Jonquière	66,50
A	Humanitaire	02.06.20	Maison La Margelle - maison alcooliques et toxicomanes	Tounoi de golf-bénéfice	Sorel	200,00
Q	Humanitaire	02.10.09	Maison Michel Sarrazin	Diner gastronomique	Québec	241,20
A	Humanitaire	02.04.19	Maison Oasis des enfants de Rosemont	Activité-bénéfice Vins & Fromages	Montréal	1 000,00
A	Humanitaire	02.06.10	Manoir Ronald McDonald	Omnium de golf	Montréal	3 500,00
Q	Humanitaire	02.08.22	Moisson Québec	Tournoi de golf	Québec	4 000,00
A	Humanitaire	03.03.22	Moisson Saguenay - préciser mission (banque alimentaire ?)	Souper-bénéfice	Saguenay	194,15
C	Humanitaire	02.06.03	Omnium de golf Rêves d'enfants (5 juillet 2002)	Tournoi de golf	Québec	1 000,00
C	Humanitaire	02.06.04	Omnium de golf Rêves d'enfants (5 juillet 2002)	Souper-bénéfice du Tournoi de golf	Québec	510,70
Q	Humanitaire	02.11.02	Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem	Bal de l'Émeraude	Québec	250,00
A	Humanitaire	02.05.03	Oxlam Québec	Soirée-bénéfice - Montréal	Montréal	600,00
A	Humanitaire	02.11.29	Pavillon Pierre-Péladeau et Maison du nouveau chemin	Encan-bénéfice	Montréal	500,00
A	Humanitaire	02.10.25	Place des aînés de Laval	Souper gastronomique + encan	Laval	300,00
Q	Humanitaire	02.04.17	Portage	Activité-bénéfice	Québec	146,50
Q	Humanitaire	03.02.26	Portage/Fairmont Le Château Frontenac	Campagne de financement de Portage	Québec	492,10
A	Humanitaire	02.11.20	Projet 80	Souper-bénéfice vins nouveaux	Montréal	50,00
A	Humanitaire	02.09.21	Projet communautaire - Région d'Asbestos	Dégustation de vins et fromages	Asbestos	313,50
A	Humanitaire	02.06.10	Promis	Soirée-bénéfice Cinéma Show	Montréal	195,00
C	Humanitaire	02.06.10	Promis	Soirée-bénéfice Cinéma Show	Montréal	150,00
A	Humanitaire	02.11.27	Refuge des jeunes de Montréal	Le Show du Refuge	Montréal	1 805,00
A	Humanitaire	02.05.25	Réseau Enfants Retour Canada	Déjeuner de l'espoir	Montréal	941,10
C	Humanitaire	02.08.12	Resto Pop Mobile, Fondation Starlight, Maison des jeunes M.A.G	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	1 500,00
A	Humanitaire	02.09.09	Revivre	Tournoi de golf annuel	Montréal	869,70
A	Humanitaire	02.04.03	Sécurité alimentaire, la banque alimentaire de Victoriaville	Souper-bénéfice "Parfums sauvages"	Victoriaville	1 500,00
A	Humanitaire	02.10.28	Service d'hébergement Saint-Denis	Soirée-bénéfice Ad Litheram	Montréal	1 500,00
A	Humanitaire	02.11.21	Services de répit Emergo Autisme et T.E.D. inc.	Encan-bénéfice	Montréal	7 486,89
Q	Humanitaire	02.11.06	Société Grand Village inc.	Souper-bénéfice	Québec	1 500,00
A	Humanitaire	02.09.23	Société Pierre Boucher	Tournoi de golf « Classique SPB »	Québec	7 980,00
A	Humanitaire	02.09.17	Société pour les enfants handicapés du Québec	9e tournoi de golf Papillon	Longueuil	2 170,00
Q	Humanitaire	03.02.28	Société Saint-Vincent de Paul	100e anniversaire - activité de financement	Montréal	2 100,00
A	Humanitaire	03.02.25	Solidarité de parents de personnes handicapées	Tirage-bénéfice « Loterie-Évasion » pour répit-gardiennage	Québec	3 406,68
A	Humanitaire	02.06.17	Soutien O Sinistrés (SOS)	Cocktail-bénéfice	Montréal	453,06
C	Humanitaire	02.08.07	Super C Division EUMR inc (Fondation Mira et Arrêt-Source)	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	1 000,00
C	Humanitaire	02.05.01	Table du partage	Gala annuel	Montréal	3 000,00
A	Humanitaire	02.10.10	Tel-Aide	Souper-bénéfice	Montréal	826,80
A	Humanitaire	02.05.27	Timbres de Pâques	Classique de golf "Nous aidons"	Montréal	4 996,65
C	Humanitaire	02.05.30	Tournoi de golf Moralité DCO / Fondation Jean Lapointe	Tournoi de golf annuel	Montréal	1 919,70
A	Humanitaire	03.02.22	Trêve pour Elles (aide et prévention - agressions sexuelles)	Quillodon bénéfice - prix de présence	Montréal	148,00
A	Humanitaire	02.11.09	Unicef	Souper-bénéfice	Rive-Sud	4 996,65
			Humanitaire - année 2002-2003			329 671,24 \$

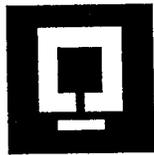
DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
					Montréal	126,60
A	Santé	02.12.--	Amicale diabétiques hôpitaux Notre-Dame et Maisonneuve-Rose	Souper	Montréal	7 273,63
A	Santé	02.10.02	Association canadienne de la dystrophie musculaire	Gala-bénéfice Kevin Harrison	Montréal	100,00
C	Santé	02.06.13	Association canadienne de la dystrophie musculaire	Échelle-O-Thon	Montréal	250,50
Q	Santé	02.06.11	Association canadienne des dons d'organes	Activité-bénéfice	Québec	1 000,00
A	Santé	03.02.15	Association de la fibromyalgie de Lanaudière et le Club Léo (hum)	Activité-bénéfice «repas fou»	Joliette	1 254,17
A	Santé	02.08.08	Association des fondations d'établissement de santé du Québec	Tournoi de golf bénéfice	Joliette	191,80
A	Santé	02.08.07	Association des laryngectomisés de Montréal	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	707,46
A	Santé	02.10.07	Association des médecins du travail du Québec	Congrès national - banquet	Montréal	1 100,00
C	Santé	02.05.27	Association Diabète Québec - Fonds Blouin-Robitaille	Omnium Blouin-Robitaille	Terrebonne	998,25
Q	Santé	02.11.07	Association québécoise de la Fibrose Kystique	La Symphonie des Grands Crus	Québec	9 362,53
A	Santé	02.12.10	Association québécoise de la fibrose kystique	Souper-spectacle bénéfice	Montréal	532,00
Q	Santé	02.04.24	Association québécoise pour enfants dysphasiques	Activité-bénéfice	Québec	581,71
A	Santé	02.06.01	Association Renaissance personnes traumatisées crâniennes	Activité-bénéfice	Jonquière	1 000,00
A	Santé	03.03.28	Ataxie récessive spastique autosomique de Charlevoix-Saguenay	Souper-bénéfice Venaison 2003	Jonquière	39,05
A	Santé	02.04.14	Centre de réadaptation Lucie-Bruneau	Activité-bénéfice	Montréal	1 957,41
A	Santé	02.06.19	Centre de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes par Loto	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	503,25
A	Santé	02.05.25	Centre de Recherche et de Traitement de Montréal	Soirée-bénéfice	Montréal	55,10
A	Santé	02.08.02	Centre de recherche sur le cancer de McGill	Tournoi annuel Défi corpo Canderel	Montréal	5 000,00
C	Santé	02.06.17	Centre financier international Montréal / Leucan	Commandite concours tournoi de golf	Montréal	328,80
A	Santé	03.03.19	CHSLD Les Havres - Service de répit et soutien aux personnes A	Lancement et levée de fonds	Montréal	1 500,00
A	Santé	03.02.28	Comité des Jeunes pour la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine	Bal du Mont-Royal - commanditaire majeur 1500 \$	Montréal	0,00
Q	Santé	02.04.20	Corporation recherche et action maladies héréditaires	Activité-bénéfice	Québec	4 737,60
A	Santé	02.12.09	CPAVIH - comité personnes atteintes VIH par SGF	Cocktail-bénéfice CPAVIH	Montréal	349,00
A	Santé	03.03.18	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	3 bouteilles pour tirage	Montréal	1 520,56
A	Santé	02.05.22	D'amour et de danse - VIH Sida	Cocktail-bénéfice	Montréal	25 000,00
E	Santé	02.11.01	Fondation Ailes mode pour Institut cardiologie Montréal	Les 100 personnalités	Montréal	703,50
A	Santé	02.05.25	Fondation André Senécal - recherche sur la moëlle épineuse	Souper-spectacle bénéfice	Montréal	35,00
Q	Santé	02.09.20	Fondation Ann Lavertu	Activité-bénéfice (encan chinois)	Québec	1 500,00
A	Santé	03.02.16	Fondation Baluchon-Alzheimer	Activité-bénéfice	Montréal	1 497,71
A	Santé	02.04.26	Fondation Brousseau-Dargis (santé mentale)	Soirée-bénéfice "souper gastronomique"	Malartic	867,60
A	Santé	02.11.04	Fondation canadienne du foie	Soirée-bénéfice	Montréal	6 273,60
A	Santé	02.05.22	Fondation cancer du sein de Montréal	9e cocktail tirage-bénéfice	Montréal	1 801,86
A	Santé	02.06.14	Fondation Centre Hospitalier Anna-Laberge	Tournoi de golf bénéfice	Châteauguay	2 174,54
A	Santé	02.06.13	Fondation centre hospitalier Honoré-Mercier	Tournoi de golf bénéfice	Saint-Hyacinthe	300,00
C	Santé	02.07.06	Fondation Centre hospitalier Pierre Boucher	Croisière Feux d'artifice	Montréal	1 400,00
A	Santé	02.11.21	Fondation centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie inc.	Activité-bénéfice vins nouveaux	La Malbaie	10 156,35
A	Santé	03.02.13	Fondation Charles-Bruneau	Activité-bénéfice - Vins et fromages	Montréal	197,00
A	Santé	02.05.10	Fondation CHSLD Les Havres	Souper-bénéfice et encan	Montréal	1 770,10
A	Santé	02.11.22	Fondation de la Banque d'Yeux du Québec inc.	Soirée-bénéfice	Montréal	1 502,41
A	Santé	02.06.03	Fondation de la Cité de la Santé de Laval	Tournoi de golf Pro Am	Laval	600,00
C	Santé	02.06.17	Fondation de la greffe de moelle osseuse	Classique Danielle-Bourcier	Lac-Beauport	66,40
A	Santé	02.07.08	Fondation de la recherche sur le diabète juvénile	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	3 322,42
A	Santé	02.09.05	Fondation de la recherche sur les maladies infantiles	Gala des Étoiles	Montréal	3 988,80
A	Santé	02.10.24	Fondation de la recherche sur les maladies infantiles	20e gala des enfants du monde	Montréal	1 905,56
A	Santé	02.11.21	Fondation de la surdité de Montréal	Souper-bénéfice "souper aux huîtres"	Montréal	832,87
A	Santé	02.08.09	Fondation de l'Hôpital de Matane	Tournoi de golf-bénéfice	Matane	3 000,00
A	Santé	03.02.15	Fondation de l'hôpital de Matane	Activité-bénéfice - Dégustation de vins de prestige - aux 2 an	Matane	1 696,20
A	Santé	02.05.09	Fondation de l'Hôpital de Montréal pour Enfants	Bal-bénéfice annuel	Montréal	66,40
A	Santé	02.09.05	Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants par GRC	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	5 000,00
A	Santé	02.11.06	Fondation de l'Hôpital Douglas	Dégustation prestige	Verdun	7 814,10
A	Santé	02.06.05	Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur	Soirée-bénéfice du fonds de traumatologie	Montréal	2 252,32
A	Santé	02.06.17	Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur	Omnium de golf	Montréal	35,00
Q	Santé	02.08.16	Fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement	Tournoi de golf	Québec	459,25
A	Santé	02.11.02	Fondation de l'Hôpital Général du Lakeshore	Bal-bénéfice annuel / Encan bénéfice	Montréal	742,20
A	Santé	02.10.18	Fondation de l'Hôpital La Providence de Magog	Cocktail Reconnaissance	Magog	3 007,42
A	Santé	03.02.04	Fondation de l'Hôpital Louis H.-Lafontaine	Soirée-bénéfice	Montréal	1 446,67
A	Santé	02.10.29	Fondation de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine	Soirée-bénéfice	Montréal	1 191,30
A	Santé	02.06.01	Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima	Tournoi de golf bénéfice	Saint-Pascal	400,00
C	Santé	02.08.20	Fondation de l'Hôpital Rivière-des-Prairies	Tournoi de golf	Rivière-des-Prairies	104,00
A	Santé	02.05.15	Fondation de l'Hôpital Sainte-Croix, Drummondville	Tournoi de golf-bénéfice et encan	Drummondville	900,00
C	Santé	02.08.23	Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine	Classique Jean-Pierre Boissonneault	Montréal	8 697,75
A	Santé	02.08.23	Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine	Classique Jean-Pierre Boissonneault	Montréal	927,00
A	Santé	02.05.17	Fondation de l'hôpital Santa Cabrini	Encan-bénéfice	Montréal	500,00
C	Santé	02.06.17	Fondation de l'Hôpital St. Mary	Toumoi des Maîtres de St. Mary	Montréal	2 000,00
C	Santé	02.06.17	Fondation de l'Hôpital St-Mary	Tournoi de golf-bénéfice - Quatuor	Montréal	128,50
Q	Santé	02.06.23	Fondation de l'hôpital St-Sacrement - Clinique du sein	Tournoi de golf Hélène Rioux	Québec	1 200,00
A	Santé	02.06.14	Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma (hôpital)	Tournoi de golf bénéfice	Alma	2 325,56
A	Santé	02.08.10	Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval (hôpital)	Tournoi de golf-bénéfice	Roberval	250,00
C	Santé	02.09.15	Fondation de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme (hôpital)	Activité-bénéfice « vélo en santé »	Saint-Jérôme	1 036,00
Q	Santé	02.11.20	Fondation des maladies de l'Œil	Dîner-encan	Québec	2 500,00
C	Santé	02.05.02	Fondation des maladies du cœur du Québec	Festival des vins de Californie 2002	Montréal	3 614,77
A	Santé	02.05.02	Fondation des maladies du cœur du Québec	Soirée-bénéfice	Montréal	3 157,79
A	Santé	02.07.02	Fondation des maladies du cœur du Québec	Omnium Angéll-Bergeron	Montréal	100,00
A	Santé	02.12.08	Fondation des maladies du cœur du Québec	Encan-bénéfice	Montréal	1 075,28
A	Santé	02.05.13	Fondation des maladies du cœur du Québec - Rve-Sud / Montréal	Tournoi de golf Omnium du cœur	Longueuil	2003-971,40
Q	Santé	02.11.22	Fondation des sourds du Québec	Vins et Fromages	Québec	317,20
A	Santé	02.11.02	Fondation des TED et de l'autisme de Laval	Activité-bénéfice Casino	Laval	2 779,20
			Fondation des Tumeurs Malignes Benignes (seins, col, prostate, cancer)	Souper-bénéfice	Montréal	

DONS ET COMMANDITES

A	Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
					Montréal	1 243,20
A	Santé	02.10.29	Fondation du cancer du sein de Montréal	Be déjeuner-conférence annuel	Montréal	709,72
A	Santé	02.11.25	Fondation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau	Soirée-bénéfice	Montréal	1 136,21
A	Santé	02.06.15	Fondation du Centre hospitalier de Gaspé	Omnium Clovis Morris	Gaspé	500,00
A	Santé	02.11.08	Fondation du Centre hospitalier de Lanaudière - CHRDL	Dégustation de prestige	Joliette	2 713,16
A	Santé	02.05.13	Fondation du Centre hospitalier de Verdun	Dîner-bénéfice annuel	Verdun	3 564,00
A	Santé	02.06.04	Fondation du centre hospitalier de Windsor	Souper-bénéfice aux homards	Windsor	1 024,40
A	Santé	02.05.03	Fondation du Centre Hospitalier Fleury	Souper-bénéfice "Gala Fleuryssimo"	Montréal	654,00
A	Santé	02.05.30	Fondation du centre hospitalier Jacques-Viger	Soirée-bénéfice aux homards	Montréal	2 174,54
A	Santé	02.06.03	Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher	Tournoi de golf bénéfice	Longueuil	2 211,49
A	Santé	02.07.11	Fondation du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau	Tournoi de golf-bénéfice	Baie-Comeau	1 996,50
Q	Santé	02.09.28	Fondation du centre hospitalier régional de Rimouski	Dégustation de prestige, vins et fromages	Québec	1 000,00
C	Santé	02.06.05	Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	Tournoi de golf	Sherbrooke	2 948,43
A	Santé	02.06.05	Fondation du Centre Hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHU)	Tournoi de golf Domtar	Sherbrooke	2 510,93
A	Santé	02.09.23	Fondation du CHSLD Horace-Boivin	Activité-bénéfice « Dég. Pâté chinois »	Granby	5 000,00
C	Santé	02.05.28	Fondation du CHUM	Dîner gastronomique	Montréal	1 056,22
A	Santé	02.11.04	Fondation Farha (recherche sur le sida)	Soirée-bénéfice Black Tie Bingo	Montréal	132,80
A	Santé	02.06.17	Fondation Greffe de Moelle osseuse de l'Est du Québec	Classique de golf Danielle-Bourcier	Québec	96,18
Q	Santé	02.06.17	Fondation hôpital de l'Enfant-Jésus	12e tournoi de golf bénéfice	Québec	1 400,00
C	Santé	02.05.03	Fondation Hôpital Hôtel-Dieu de Lévis	Dégustation Prestige du 16 octobre 2002	Québec	2 438,99
A	Santé	02.08.16	Fondation Hôpital La Baie des Ha! Ha!	Tournoi de golf bénéfice	Ville de la Baie	1 000,00
C	Santé	02.04.26	Fondation Hôpital Laval	Foursom pour Golf du 10 juin	Québec	1 250,00
C	Santé	02.05.08	Fondation Marie-Robert - traumatismes crâniens	Soirée-bénéfice	Montréal	2 519,50
A	Santé	02.05.08	Fondation Marie-Robert - traumatismes crâniens / par SAAQ	Dégustation printanière vif	Montréal	2 169,00
A	Santé	02.06.27	Fondation Palli-Ami (soins palliatifs)	Soirée-bénéfice	Montréal	1 400,00
A	Santé	02.08.03	Fondation Paul-Giroux (dons d'organes)	Tournoi de golf-bénéfice	Val-d'Or	275,00
A	Santé	02.08.21	Fondation Pinocchio (enfants cérébrolésés)	Activité-bénéfice - encan chinois	Montréal	51,75
A	Santé	02.09.03	Fondation pour enfants diabétiques	1ere Classique de golf	Montréal	90,50
A	Santé	02.11.02	Fondation pour la recherche sur la moelle épinière	Activité-bénéfice	Montréal	10 132,50
A	Santé	02.04.24	Fondation québécoise des maladies mentales	Dégustation annuelle vins de prestige	Montréal	1 398,00
Q	Santé	02.09.07	Fondation québécoise du cancer	Activité-bénéfice au théâtre La Fenière	Québec	543,90
A	Santé	02.09.12	Fondation québécoise du cancer	Concert-bénéfice	Montréal	1 456,35
Q	Santé	02.07.05	Fondation Rêves d'Enfants	Omnium de golf	Québec	3 281,60
Q	Santé	02.10.22	Fondation Robert Giffard	Portos et Fromages	Québec	1 578,00
A	Santé	02.11.23	Fondation Santé Denis-Riverain	Dégustation vins nouveaux	Sainte-Anne-des-Monts	785,00
A	Santé	02.06.10	Fondation sclérose plaques du Qc par Fond. Richard Cantin	Tournoi de golf	Bromont	20 000,00
C	Santé	02.09.05	Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal	Le Grand bal des vins-cœurs	Montréal	724,96
A	Santé	02.08.27	Groupe de recherche des maladies rhumatismales	Tournoi de golf	Montréal	8 212,41
A	Santé	02.10.25	Institut de recherches cliniques de Montréal	Dîner annuel 2002	Montréal	1 183,04
A	Santé	02.09.14	La Rose des Vents de l'Estrie (soins palliatifs)	Souper-bénéfice annuel	Sherbrooke	1 501,40
Q	Santé	02.05.30	La Société d'arthrite - division du Québec	Activité-bénéfice	Québec	1 995,33
A	Santé	03.02.20	La Société d'arthrite - division du Québec	Dégustation de prestige	Montréal	5 000,00
A	Santé	02.05.31	La Vallée des Roseaux (soins palliatifs)	Activité-bénéfice "vins et fromages"	Baie-Comeau	717,18
A	Santé	02.10.15	Le Phare Enfants et Familles (enfants phase terminale)	Soirée-bénéfice	Montréal	4 497,85
A	Santé	02.06.06	Le Portage et Hôpital Ste-Mary's par Groupe Everest	Soirée-bénéfice	Montréal	1 368,60
A	Santé	03.02.12	Les Impatients - art thérapeutique et art brut	Activité-bénéfice «Parle-moi d'amour»	Montréal	70,50
A	Santé	02.11.15	Les Membres auxiliaires de l'Hôpital de Montréal pour enfants	Bazar - paniers de Noël	Montréal	1 000,00
C	Santé	02.09.--	Leucan	Tournoi de golf Omnium 2002	Québec	1 072,69
A	Santé	02.09.23	Leucan (enfants atteints de cancer)	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	862,80
A	Santé	02.12.03	L'Institut des cédres contre le cancer	Cocktail-bénéfice	Montréal	491,30
A	Santé	02.04.12	Maison Aube-Lumière (soins palliatifs)	Souper-bénéfice	Sherbrooke	2 595,19
A	Santé	02.04.11	Maison des greffés du Québec par Société générale de financem	Souper-bénéfice	Montréal	275,10
A	Santé	02.12.24	Maison Victor-Gadbois (soins palliatifs cancer)	Réveillons de Noël et du Jour de l'An	Beloeil	491,50
A	Santé	03.02.09	OMPAC - Organisation montréalaise des personnes atteintes de	Soirée-bénéfice - Encan	Montréal	1 176,00
A	Santé	02.04.04	Opération Enfant Soleil	Dégustation de prestige	Montréal	1 600,00
C	Santé	02.04.04	Opération Enfant Soleil	Don	Québec	200,00
C	Santé	02.05.--	Opération Enfant Soleil	Téléthon opération enfant soleil	Sainte-Foy	1 702,50
A	Santé	03.03.20	Opération Enfant Soleil	Dégustation de prestige	Montréal	228,00
Q	Santé	02.04.19	Organisation québécoise personnes atteintes cancer	Activité-bénéfice	Québec	927,50
A	Santé	02.08.26	Ostéoporose Québec par Uniprix	Tournoi de golf annuel	Montréal	25 000,00
C	Santé	02.04.--	Programme Santé Acti-menu	Défi « J'arrête, j'y gagne » - entente 2/4	Montréal	1 746,12
A	Santé	02.11.13	Sclérodémie Québec	Soirée-bénéfice	Montréal	1 197,75
Q	Santé	02.10.19	Sclérose en plaques	Marche de l'Espoir 2003	Québec	65,00
C	Santé	02.04.--	Service de réhabilitation du sud-ouest SRSO	Encan-bénéfice	Montréal	18 000,00
A	Santé	03.02.14	Service des soins palliatifs de l'Ouest de l'île	Activité-bénéfice - Bal de la Saint-Valentin	Montréal	2 748,80
A	Santé	02.06.14	Société Alzheimer	Bal Alzheimer 2002	Montréal	1 255,80
Q	Santé	02.05.16	Société Alzheimer de Québec	Championnat provincial de judo	Québec	2 500,00
A	Santé	02.04.--	Société canadienne de la sclérose en plaques - div. du Qc	Marche de l'Espoir 2002	Montréal	66,40
A	Santé	02.05.27	Société canadienne de l'hémophilie - division du Québec	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	4 194,00
A	Santé	02.04.25	Société canadienne du cancer	Bal de la Jonquille	Montréal	350,00
C	Santé	02.06.03	Société d'arthrite	Soirée du 30 mai 2002	Québec	1 059,40
A	Santé	02.04.26	Société Huntington du Québec	Soirée-bénéfice	Montréal	260,80
A	Santé	02.09.29	Société Parkinson du Québec	Grande randonnée Parkinson	Montréal	2 156,64
A	Santé	02.10.26	Virage (groupe d'entraide personnes atteintes du cancer)	Gala-bénéfice annuel	Montréal	346 996,64 \$

Santé - année 2002-2003



SAQ

DONS ET COMMANDITES

2003-2004

Prévisions

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
A Culture - M	03.04.10	Arion - Ensemble de musique ancienne aux instruments d'époque	Événement-bénéfice - cocktail	Montréal	736,95
A Culture - Mu	03.06.04	CCA - Centre canadien d'architecture	Bal-bénéfice «Célébration de l'architecture»	Montréal	10 136,60
A Culture - Mu	03.09.30	Centre culturel et patrimonial La Poudrière de Windsor	Activité-bénéfice vins et fromages	Windsor	
A Culture - G	03.04.11	Centre Pierre-Péladeau	Gala-bénéfice - Angleterre	Montréal	524,68
A Culture - G	03.05.03	Centre Pierre-Péladeau	Gala-bénéfice - Chili	Montréal	412,12
A Culture - G	03.05.15	Centre Pierre-Péladeau	Gala-bénéfice - Mon pays	Montréal	2 182,32
A Culture - G	03.04.28	Chants Libres - compagnie lyrique de création	Cocktail-bénéfice	Montréal	686,76
A Culture - D	03.04.15	Compagnie Marie-Chouinard (danse contemporaine)	Spectacle-bénéfice - cocktail et repas	Montréal	1 530,30
C Culture - M	03.04.24	Concours international de Montréal des Jeunes musiques 2003	Contribution financière	Montréal	25 000,00
F Culture - G	03.05.13	Concours international de Montréal des Jeunes musiques du Canada	Conférence de presse	Montré	558,00
F Culture - M	03.05.25	Concours international de Montréal des Jeunes musiques du Canada	Partenariat 2003-2004	Montréal	597,30
F Culture - M	03.05.30	Concours international de Montréal des Jeunes musiques du Canada	Partenariat 2003-2004	Montréal	685,85
A Culture - M	03.06.04	Concours international de Montréal des Jeunes musiques du Canada	Partenariat 2003-2004	Montréal	1 078,52
F Culture - M	03.06.05	Concours international de Montréal des Jeunes musiques du Canada	Partenariat 2003-2004	Montréal	909,00
F Culture - M	03.06.06	Concours international de Montréal des Jeunes musiques du Canada	Partenariat 2003-2004	Montréal	1 123,73
F Culture - M	03.05.23	Conservatoire de musique de Québec	Mini-concert "Palmarès"	Québec	392,70
U Culture - L	03.05.17	Coopérative de services aux écrivains de la Côte-du-Sud	Lancement du livre "La griffe de Fautour"	Saint-Jean-Port-Joli	175,96
F Culture - M	03.05.06	Ensemble contemporain de Montréal	Concert-bénéfice	Montréal	578,15
F Culture - T	03.06.05	Espace Go	Soirée-bénéfice	Montréal	7 604,10
F Culture - T	03.06.05	Espace Go	Soirée-bénéfice	Montréal	205,00
F Culture - M	03.08.-	Festiblies de Montréal	Demande de partenariat - 2003	Montréal	
E Culture - M	03.06.11	Festival de musique de chambre de Montréal - partenariat 2003-2004	du 8 au 29 juin 2003	Montréal	35 000,00
F Culture - T	03.05.21	Festival de théâtre des Amériques	Soirée-bénéfice (21 mai) et soirée d'ouverture (22 mai)	Montréal	3 605,60
F Culture - T	03.05.22	Festival de théâtre des Amériques	Soirée-bénéfice (21 mai) et soirée d'ouverture (22 mai)	Montréal	1 773,00
F Culture - M	03.06.03	Festival international de Jazz de Montréal	Conférence de presse	Montréal	1 215,28
X Culture - D	03.09.02	Festival international de nouvelle danse	Gala-bénéfice	Montréal	
F Culture - Mu	03.05.01	Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal	17e édition du Bal du Musée d'art contemporain	Montréal	4 116,90
F Culture - Mu	03.04.16	Fondation du Musée du Québec	Vernissage André Biéler	Québec	1 158,89
F Culture - Mu	03.05.23	Fondation du Musée du Québec	Vernissage Marquet au fil de l'eau	Québec	1 492,04
A Culture - Mu	03.06.18	Fondation du Musée du Québec	Vernissage - Doublures / Body double	Québec	1 045,47
A Culture - M	03.06.05	Fondation du Père Lindsay	Soirée-bénéfice	Montréal	3 228,86
A Culture - T	03.04.07	Fondation Jean-Duceppe	Activité-bénéfice hommage à J. Duceppe «La soirée en fête»	Montréal	5 800,94
A Culture - M	03.04.07	Fondation Jeunes musiques du Canada	Dîner-encan bénéfice	Montréal	4 007,79
A Culture - C	03.04.02	Images du Nouveau Monde	Festival de cinéma panaméricain	Québec	994,65
A Culture - T	03.06.20	Infinitéâtre (théâtre de langue anglaise)	Encan-bénéfice	Montréal	74,00
A Culture - M	03.06.24	Jonquière en musique inc.	Festival de musique internationale de Ville Saguenay	Jonquière	1 000,00
A Culture - G	03.05.10	Journal culturel Graffiti	Gala culturel gaspésien	New-Richmond	338,10
A Culture - G	03.04.30	La Cinémathèque québécoise	Événement-bénéfice «Les invasions barbares»	Montréal	0,00
Q Culture - L	03.04.09	Le Salon du Livre de Québec	Activité annuelle	Québec	7 006,05
Q Culture - T	03.05.29	Le Théâtre sans fil	Souper-bénéfice	Montréal	4 681,80
Q Culture - D	03.05.22	Les Ballets Jazz de Montréal	Activité-bénéfice Bal et Jazz 2003	Montréal	12 070,00
Q Culture - M	03.04.03	Les Boréades - ensemble de musique baroque	Concert-bénéfice «Patronymes québécois»	Montréal	967,80
E Culture - L	03.07.01	Les Bouquinistes du Saint-Laurent 2003 - Vieux Montréal	du 1er juillet au 1er septembre 2003	Montréal	12 500,00
E Culture - M	03.06.12	Les Violons du Roy	Concert Gala à Québec	Québec	
E Culture - M	03.06.13	Les Violons du Roy	Concert Gala à Montréal	Montréal	
E Culture - Mu	03.05.31	Maison des cultures amérindiennes	Soirée-bénéfice	Mont-Saint-Hilaire	2 890,20
E Culture - L	03.04.02	Métropolis Bleu - festival littéraire international de Montréal	En évaluation pour nombre d'événement	Montréal	2 887,51
A Culture - G	03.06.19	Mosaïcultures internationales Montréal 2003	Inauguration - cocktail dînatoire	Montréal	3 104,40
A Culture - Mu	03.06.07	Musée Internationale des beaux-arts du Québec	Grand Bal du Musée	Québec	15 473,45
A Culture - Mu	03.06.07	Musée Internationale des beaux-arts du Québec	Grand Bal du Musée	Québec	88,75
A Culture - Mu	03.06.07	Musée Internationale des beaux-arts du Québec	Grand Bal du Musée	Québec	3 198,00
Q Culture - M	03.06.18	Musique de chambre de Ste-Pétronille	1er concert	Québec	930,60
Q Culture - M	03.04.06	Opéra de Montréal	Gala Signature - Saison 2002-2003	Montréal	7 752,86
Q Culture - M	03.05.08	Orchestre de chambre I Musici de Montréal	Gala-bénéfice en encan	Montréal	6 033,63
Q Culture - M	03.05.08	Orchestre de chambre I Musici de Montréal	Gala-bénéfice en encan	Montréal	430,00
A Culture - M	03.04.16	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Concert bénéfice	Montréal	1 733,40
A Culture - M	03.04.16	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Fin du partenariat 2002-2003	Montréal	1 200,00
A Culture - M	03.04.16	Orchestre symphonique de la Montérégie - OSMONT	Fin du partenariat 2002-2003	Montréal	800,00
A Culture - M	03.10.11	Orchestre symphonique de l'Estuaire (Rimouski)	Concert-bénéfice «Bal viennois»	Rimouski	
A Culture - M	03.05.22	Orchestre symphonique de Montréal - OSM	Bal d'une nuit d'été 2003	Montréal	15 316,80
A Culture - M	03.05.22	Orchestre symphonique de Québec (OSQ)	Réception du concert pour le 20e anniversaire du maestro	Québec	848,10
A Culture - M	03.05.01	Potémil Bazar (Groupe de musique)	Lancement médiatique du 2e album "Chants de mines"	Québec	279,60
A Culture - C	04.02.01	Rendez-vous du cinéma québécois - édition 2004	Février 2004	Montréal	60 000,00
A Culture - G	03.04.03	Salle Pauline-Julien	Soirée-bénéfice - cocktail	Sainte-Genève	1 263,89
A Culture - L	03.04.01	Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue	Activité-bénéfice v/l	La Sarre	1 600,00
A Culture - M	03.05.15	SMAM - Société de musique ancienne de Montréal	Gala-bénéfice «Grands Ballets canadiens»	Montréal	
A Culture - T	03.05.13	Théâtre d'aujourd'hui	Soirées-bénéfice (3)	Montréal	2 973,71
I Culture - T	03.04.22	Théâtre de la Ligue nationale d'improvisation - LNI	Gala-bénéfice Temple de la renommée 2003	Montréal	
A Culture - T	03.04.23	Théâtre de la Ville - Longueuil	Soirée-bénéfice annuelle - À la recherche d'Elvis	Longueuil	4 665,01
A Culture - T	03.04.28	Théâtre du Nouveau Monde (TNM)	Soirée-bénéfice	Montréal	4 627,25
A Culture - T	03.04.08	Théâtre du Rideau Vert	Soirée-bénéfice	Montréal	2 000,00
		Culture - année 2003-2004 (prévisions)			297 492,37 \$

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Populaire	03.06.05	Cap-à-L'Aigle Village des Lilas	Le Temps des Lilas - Ouverture de jardins	La Malbaie	4 000,00
Populaire	04.02.01	Carnaval de Québec 2004	Février 2004	Québec	52 000,00
Populaire	04.02.12	Carnaval-Souvenir de Chicoutimi	du 12 au 22 février 2004	Chicoutimi	3 000,00
Populaire	03.10.09	Chicoutimi en bouffe	du 9 au 19 octobre 2003	Chicoutimi	3 000,00
Populaire	03.06.23	Comité de la Fête Nationale 2003	Fêtes du 23 et 24 juin	Montréal	135 000,00
Populaire	03.08.13	Expo Cité	du 13 au 24 août 2003	Québec	12 500,00
Populaire	03.08.13	Expo Cité	du 13 au 24 août 2003	Québec	12 500,00
Populaire	03.07.17	Exposition agricole de Portneuf	du 17 au 20 juillet 2003	Pont-Rouge	4 000,00 \$
Populaire	03.07.17	Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe	du 17 au 27 juillet 2003	Saint-Hyacinthe	5 000,00 \$
Populaire	03.08.27	Festi Jazz International de Rimouski	du 27 au 31 août 2003	Rimouski	5 000,00 \$
Populaire	03.08.13	Festiblués international de Montréal 2003	du 13 au 17 août 2003	Montréal	5 000,00
Populaire	03.05.06	Festival de jazz de Montréal par Équipe Spectra	Conférence de presse	Montréal	1 150,47
Populaire	03.06.--	Festival de la Chanson de Tadoussac	12 au 15 juin 2003	Tadoussac	2 500,00
Populaire	03.07.04	Festival de la gibelotte de Sorel	du 4 au 12 juillet 2003	Sorel	2 500,00
Populaire	03.06.26	Festival de la gigue en fête	du 26 au 30 juin 2003	Ste-Marie de Beauce	3 000,00
Populaire	03.07.16	Festival de la Musique en Vue	Fête populaire - 16 au 20 juillet	Cowansville	6 500,00 \$
Populaire	03.07.03	Festival d'été de Québec	du 3 au 13 juillet 2003	Québec	80 000,00
Populaire	03.10.25	Festival du Cinéma International en Abitibi-Témiscamingue	du 25 au 30 octobre 2003	Rouyn-Noranda	5 000,00
Populaire	03.07.30	Festival du Cochon de Sainte-Perpétue	du 30 juillet au 3 août 2003	Sainte-Perpétue	2 500,00
Populaire	03.06.22	Festival en chanson de Petite-Vallée	du 22 juin au 2 juillet 2003 (semi-finale SAQ le 27 juin)	Petite-Vallée	5 000,00
Populaire	03.06.26	Festival international de Jazz de Montréal 2003	du 26 juin au 6 juillet 2003	Montréal	365 000,00
Populaire	03.07.10	Festival Juste pour rire 2003	Commandite 2003-2004 - 10 au 20 juillet 2003	Montréal	265 000,00
Populaire	03.06.17	Fête nationale du Québec	Conférence de presse	Québec	374,85 \$
Populaire	03.08.06	Fêtes de la Nouvelle-France	du 6 au 10 août 2003	Québec	165 000,00
Populaire	03.08.15	Fêtes gourmandes de Delisle-Alma	du 15 au 17 août 2003	Alma	3 000,00
Populaire	03.08.22	Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue	22 et 23 août 2003	Ville-Marie	1 500,00
Populaire	04.01.22	Jonquière en Neige	du 22 janvier au 1er février 2004	Jonquière	5 000,00
Populaire	03.07.12	Journée Trippante Disraeli	Fête populaire - 12 et 13 juillet	Disraeli	1 000,00 \$
Populaire	03.06.28	La fabuleuse histoire d'un royaume	du 28 juin au 20 août 2003	Saguenay	10 000,00
Populaire	03.06.--	La Fabuleuse Histoire d'un Royaume	Spectacle de juin à octobre	Ville de La Baie	10 000,00
Populaire	03.08.15	La Fête des chants de marins	15 au 17 août 2003	Saint-Jean-Port-Joli	3 000,00
Populaire	03.07.09	La Fête du Lac des Nations	9 au 13 juillet 2003	Sherbrooke	60 000,00
Populaire	03.07.18	La Traversée du lac St-Jean	du 18 au 27 juillet 2003	Roberval	10 000,00
Populaire	03.06.05	Le Grand Rire Bleu	du 5 au 15 juin 2003	Québec	100 000,00
Populaire	03.08.08	Le Lac en Fête -	Lac Mégantic du 8 au 10 août 2003	Lac Mégantic	2 000,00
Populaire	03.08.28	Les Délices d'automne	du 28 août au 1er septembre 2003	Cap-de-la-Madeleine	6 000,00 \$
Populaire	03.06.04	Mondial de la bière 2003	Commandite 2003-2004 - du 4 au 8 juin 2003	Montréal	16 250,00
Populaire	03.07.03	Mondial des cultures de Drummondville	du 3 au 13 juillet 2003	Drummondville	75 000,00
Populaire	03.06.21	Mondial SAQ 2003	du 21 juin au 30 juillet 2003	Montréal	1 110 000,00
Populaire	03.06.23	Mouvement national des québécoises & québécois	23 et 24 juin 2003	Québec	90 000,00
Populaire	03.10.24	Salon des vins de Repentigny	Octobre 2003	Repentigny	5 000,00
Populaire	03.06.--	Union des Créateurs et Interprètes des Chansons de Québec	Événement culturel lié à la chanson québécoise - Festival de la Cha	Québec	
		Culture / Événements populaires - année 2003-2004 (prévisions)			2 652 275,32 \$

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Humanitaire	03.05.07	Accueil Bonneau	Souper-bénéfice - encan	Montréal	500,00
Humanitaire	03.05.14	Armée du Salut	Vins et fromages - Activité de financement	Québec	731,86
Humanitaire	03.05.25	Association québécoise d'Encéphalomyélite Myalgique (Syndrome de fatigue chronique)	Souper-bénéfice pour recueillir des fonds	Québec	35,95
Humanitaire	03.04.10	Association québécoise pour les enfants dysphasiques (Audimuts)	3e édition du mini-concert "L'Harmonie des mots"	Québec	640,25
Humanitaire	03.05.13	Association québécoise pour les troubles d'apprentissage - AQETA	Activité-bénéfice IMAX	Montréal	895,50
Humanitaire	03.05.06	Association YWCA de Québec (Femmes en difficultés)	Gala bénéfice Femmes de mérites 2003	Québec	4 335,60
Humanitaire	03.05.17	Banque alimentaire Memphrémagog inc.	Activité-bénéfice vins et fromages	Magog	2 000,00
Humanitaire	03.06.12	Camp B'nai Brith	Bal magique - encan-bénéfice	Montréal	203,00
Humanitaire	03.05.10	Carrefour des enfants de Saint-Malo - enfants vivants dans un quartier défavorisé	Vins et fromages	Québec	675,30
Humanitaire	03.05.31	CAVAC Outaouais - Centre d'aide aux victimes d'actes criminels	Activité-bénéfice vins et fromages	Hull	800,00
Humanitaire	03.06.20	Centre de prévention de la violence familiale Générations	Souper-bénéfice aux homards	Montréal	8 217,00
Humanitaire	03.05.21	Centre de prévention des agressions de Montréal	Tirage-bénéfice	Montréal	150,00
Humanitaire	03.04.02	Centre d'intégration à la vie active - CIVA	Activité-bénéfice vins et fromages	Montréal	750,00
Humanitaire	03.05.15	Centre Notre-Dame-de-Fatima (répit-dépannage enfants sourds et déficients)	Soirée-bénéfice - dégustation de vins et fromages	Montréal	1 500,00
Humanitaire	03.06.12	Certex - centre travail adapté pour personnes handicapées	Gala-bénéfice 2003	Saint-Hubert	1 672,80
Humanitaire	03.05.03	Chic Resto Pop	Soirée vins et fromages	Montréal	1 500,00
Humanitaire	03.04.11	Croix-Rouge canadienne	Soirée-bénéfice - Centre Bell	Montréal	1 629,00 \$
Humanitaire	03.04.01	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Événement au Centre Bell	Montréal	276,00
Humanitaire	03.05.06	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Forum des organismes communautaires	Montréal	160,00
Humanitaire	03.05.07	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Cocktail - visite de M. Risetto - Croix-rouge française	Québec	160,00
Humanitaire	03.05.23	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Souper-bénéfice	Québec	1 600,00
Humanitaire	03.05.24	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Souper-bénéfice et encan	Montréal	822,00
Humanitaire	03.06.19	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Soirée-bénéfice des gens d'affaires de Hull	Hull	200,00
Humanitaire	03.08. --	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Soirée de reconnaissance aux bénévoles	Montréal	
Humanitaire	03.09.18	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Tournoi de golf	Québec	
Humanitaire	03.10. --	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Cocktail-bénéfice	Sherbrooke	
Humanitaire	03.10.03	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Congrès - cocktail du président	Chicoutimi	
Humanitaire	03.10.20	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Encan-bénéfice d'œuvres d'art	Magog	
Humanitaire	03.12.04	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Souper du président du conseil d'administration	Montréal	
Humanitaire	03.12.06	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Cocktail du président du conseil territorial Est du Québec	Québec	
Humanitaire	03.12.06	Croix-Rouge canadienne - partenariat 2003-2004	Cocktail du président du conseil territorial Grand Montréal	Montréal	
Humanitaire	03.04.23	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Dîner table de concertation	Montréal	373,30
Humanitaire	03.04.24	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Dîner de sensibilisation	Montréal	911,30
Humanitaire	03.04.25	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Dîner des collaborateurs	Montréal	1 025,70
Humanitaire	03.04.27	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Cérémonies de clôture	Montréal	1 665,10
Humanitaire	03.05.09	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Fête des bénévoles	Montréal	305,70
Humanitaire	03.09. --	Défi sportif des athlètes handicapés	Partenariat 2002-2003 - Vins et fromages	Montréal	
Humanitaire	03.08.18	Fondation alcoolisme, drogues et dépendances	«Omnium de golf de la SAQ» au profit de l'organisme	Montréal	
Humanitaire	03.10.23	Fondation Beaudoin-Desrosiers (enfants déficients gravement négligés)	Fondation Beaudoin-Desrosiers	Drummondville	
Humanitaire	03.05.16	Fondation Brousseau-Dargis (santé mentale)	Souper-bénéfice annuel	Malaric	1 500,00
Humanitaire	03.06.02	Fondation Cité Joie	6e édition de l'activité-bénéfice "Les Homardises"	Lac Beauport	777,00
Humanitaire	03.06.11	Fondation de l'Institut Nazareth et Louis-Braille	Tournoi de golf-bénéfice	Longueuil	575,56
Humanitaire	03.05.29	Fondation des centres jeunesse de la Montérégie	Tournoi de golf-bénéfice «Omnium Guy Lussier»	Saint-Hyacinthe	1 624,91
Humanitaire	03.04.03	Fondation du centre jeunesse de Laval	Activité-bénéfice vins et fromages	Laval	479,00
Humanitaire	03.04.17	Fondation du Père Marcel-de-la-Sablonnière du Centre Immaculée-Conception	Soirée gastronomique-bénéfice à la Maison du Gouverneur	Montréal	250,00
Humanitaire	03.04.23	Fondation du Y des Femmes - Femmes de mérite	Gala des femmes de mérite	Montréal	7 042,80
Humanitaire	03.05.31	Fondation Émile-Z. Lavolette (enfants et familles démunis)	Activité-bénéfice vins et fromages	Sainte-Marthe-sur-Lac	1 500,00
Humanitaire	03.06.17	Fondation Jean-Marc Paquette - Clara unité mobile dépistage cancer du sein	Classique Juri Golf 2003	Montréal	3 131,86
Humanitaire	03.06.19	Fondation Jeunesse Alternative Québec	Vernissage - Maison de la culture	Montréal	1 272,60
Humanitaire	03.05.23	Fondation Laure-Gaudreault (jeunes en difficulté) par CSQ	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	180,90
Humanitaire	03.04.15	Fondation Le Renfort (personnes ayant déficience intellectuelle)	Activité-bénéfice vins et fromages	St-Jean-sur-Richelieu	2 300,00
Humanitaire	03.05.15	Fondation Les Ailes de la Mode	Maison de Réve 2003 - Cave à vin	Brossard	5 000,00
Humanitaire	03.09.02	Fondation Les amis de la Dauphinelle (femmes et enfants victimes violence)	Défilé de mode-bénéfice - cocktail	Montréal	
Humanitaire	03.07.28	Fondation Lise Thibault (personnes à mobilité réduite)	Omnium Lise Thibault	Montréal	
Humanitaire	03.05.24	Fondation Louise-Amélie inc. (Hébergement de femmes violentées)	Dégustation de vins et fromages	Sainte-Anne-des-Monts	498,75
Humanitaire	03.06.04	Fondation Mira	6e édition du tournoi de golf	Québec	
Humanitaire	03.05.31	Fondation Nicole Laberge (formation et secourisme aux aidants naturels)	Activité-bénéfice	Joliette	1 300,00
Humanitaire	03.04.05	Fondation pour l'enfance Starlight Canada	Gala-bénéfice - ENCAN	Montréal	2 103,00
Humanitaire	03.06.05	Fondation québécoise du cancer	Tournoi de golf annuel - Activité de financement	Beauport	
Humanitaire	03.06.03	Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants (réinsertion sociale)	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	499,40
Humanitaire	03.06.20	Fondation Yves Poulin du CCSE Maisonneuve	Activité-bénéfice «Souper aux homards»	Montréal	
Humanitaire	03.05.01	Hébergement La Casa Bernard-Hubert (réinsertion itinérants)	Activité-bénéfice	Longueuil	2 923,16
Humanitaire	03.04.30	Intégration Jeunesse du Québec	Pour coprésidence d'honneur de M. Roquet (+ produits)	Montréal	7 000,00
Humanitaire	03.05.22	Intégration Jeunesse du Québec inc.	Souper-bénéfice - coprésidé par Louis L. Roquet	Montréal	4 756,12
Humanitaire	03.05.22	Intégration Jeunesse du Québec inc.	Souper-bénéfice - coprésidé par Louis L. Roquet	Montréal	299,75
Humanitaire	03.05.23	Jeunesse, j'écoute	Souper-bénéfice «crabes et crevettes à volonté»	Montréal	2 009,40
Humanitaire	03.05.20	Jeux olympiques spéciaux du Québec par Club de hockey Canadien	Festival des célébrités sportives	Montréal	4 128,00
Humanitaire	03.03.31	La Magnétothèque	Activité-bénéfice vins et fromages à l'aveugle	Montréal	2 000,00
Humanitaire	03.05.26	La Maison de la Paix (hébergement femmes et jeunes en difficulté)	Tournoi de golf-bénéfice - 1 panier	Longueuil	90,45
Humanitaire	03.05.16	La Maison Notre-Dame du Saguenay (Accueil gratuitement les personnes atteintes)	Dîner-bénéfice	Saguenay	1 113,51
Humanitaire	03.05.15	La Société Alzheimer de Québec	Cocktail-bénéfice	Québec	1 238,55
Humanitaire	03.05.21	La Société d'Arthrite	Soirée Portos & Saveurs	Québec	1 828,82
Humanitaire	03.05.29	La Vallée des Roseaux (soins palliatifs)	Activité-bénéfice vins et fromages	Baie-Comeau	2 600,00
Humanitaire	03.05.10	L'Accord Mauricie / La Séjournelle	Souper-bénéfice	Trois-Rivières	600,00
Humanitaire	03.09.29	Le Bon Dieu dans la rue	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	
Humanitaire	03.06.11	Le Boulot vers... (réinsertion de jeunes en difficulté)	Concert-bénéfice «Diane Dufresne»	Montréal	1 932,14
Humanitaire	03.04.03	Les Œuvres de la Maison Dauphine Inc. - prévention itinérance chez les jeunes	Spectacle-bénéfice	Québec	591,00
Humanitaire	03.06.12	Les Œuvres de la Maison Dauphine Inc. - prévention itinérance chez les jeunes	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	1 781,12

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Humanitaire	03.04.11	Maison Aube-Lumière (soins palliatifs)	Souper-bénéfice	Sherbrooke	578,47
Humanitaire	03.05.04	Maison d'hébergement l'Ombre-Elle	Activité-bénéfice «Le Show de l'Ombre-Elle»	Sainte-Agathe-des-Monts	1 400,00
Humanitaire	03.06.19	Maison La Margelle - maison alcooliques et toxicomanes	Tournoi de golf bénéfice	Sorel	593,71
Humanitaire	03.04.02	Maison l'Antre-Temps (jeunes en difficultés 16-21 ans)	Activité-bénéfice «Dégustation des saveurs»	Longueuil	3 095,10
Humanitaire	03.11.30	Maison Le Baluchon (hébergement jeunes 12-19 ans)	Encan-bénéfice	Saint-Hyacinthe	
Humanitaire	03.06.20	Maison Vivre (ressource alternative en santé mentale)	Tournoi de golf bénéfice - ENCAN	Saint-Hubert	204,50
Humanitaire	03.06.09	Manoir Ronald McDonald de Montréal	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	611,85
Humanitaire	03.03.31	Médecins du Monde	Spectacle-bénéfice annuel (Les Zapartistes, humoristes)	Montréal	1 495,28
Humanitaire	03.05.15	Opération Enfant Soleil - Québec	Dégustation de prestige Les Toqués du vin "La Toscane"	Québec	2 000,00
Humanitaire	03.05.29	Petits frères des pauvres	Tournoi de golf-bénéfice	Montréal	812,13
Humanitaire	03.05.24	Rencontre Châteauguaise (aide aux familles démunies)	Souper-bénéfice spaghetti	Châteauguay	1 082,40
Humanitaire	03.05.24	Réseau Enfants Retour Canada	Déjeuner de l'espoir	Montréal	1 128,00
Humanitaire	03.06.03	REVIVRE - Ass. québ. soutien pers. souffrant troubles anxieux, dépressifs bipolaires	Événement-bénéfice «La tournée gastronomique du Québec»	Montréal	6 651,95
Humanitaire	03.04.15	Sécurité alimentaire, la banque alimentaire de Victoriaville	Souper-bénéfice Venaison 2003	Victoriaville	1 500,00
Humanitaire	03.05.26	Société des timbres de Pâques du Québec	Classique de golf - Nous aidons	Montréal	922,64 \$
Humanitaire	03.05.31	Société Huntington du Québec (section Québec) (Détérioration progressive qui mène à la démence)	Soirée dansante - Activité de financement	Québec	492,50
Humanitaire	03.05.12	Société Saint-Vincent-de-Paul	Concert-bénéfice Yannick Nèzet-Séguin	Montréal	948,60
Humanitaire	03.06.05	Stéphan Lagassé (pour jeunes sans-abri - réinsertion sociale)	Vernissage - exposition-bénéfice	Montréal	1 162,60
Humanitaire	03.04.12	Vin-Art Internation + Centre de prévention du suicide	Grand Bal Viennois	Québec	1 480,00
Humanitaire		Humanitaire - année 2003-2004 (prévisions)			124 822,89 \$

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Santé	03.05.12	Alain Choquette et Cie (LEUCAN)	Spectacles au profit de LEUCAN - Contribution financière	Montréal	10 000,00
Santé	03.08.14	Association des fondations d'établissements de santé du Québec	Tournoi de golf	Montréal	
Santé	03.05.15	Association québécoise de la fibrose kystique	Bal de Rêve 2003 - + prestigieuse activité-bénéfice de l'ass.	Montréal	10 000,00
Santé	03.05.30	Association québécoise de la fibrose kystique	Cocktail médiatique lors du spectacle-bénéfice corporatif	Chicoutimi	1 620,80
Santé	03.06.09	Auxiliaires de l'hôpital Royal Victoria	Tournoi de golf bénéfice annuel	Montréal	201,60
Santé	03.05.27	Centre de jour l'Envol - santé mentale	Soirée méritas - activité de financement	Québec	343,50
Santé	03.08.01	Centre de recherche sur le cancer de McGill	Encan-bénéfice	Montréal	
Santé	03.12.-	D'Amour et de Danse (pour VIH Sida)	Gala-bénéfice	Montréal	
Santé	03.06.12	École spécialisée pour enfants autistes À pas de géant / Giant Steps	Activité-bénéfice - encan d'œuvres d'art et d'antiquités	Montréal	2 168,71
Santé	03.06.09	Employés SAQ pour Société canadienne de la sclérose en plaques	Tournoi Richard Cantin	Waterloo	700,00
Santé	03.06.05	Fondation Belle et bien dans sa peau	Activité-bénéfice Parfums gourmands	Montréal	1 896,75
Santé	03.09.22	Fondation canadienne du rein - succursale du Québec	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	
Santé	03.06.02	Fondation Cité de la Santé - CHARL	Tournoi de golf bénéfice	Laval	1 808,34
Santé	03.05.20	Fondation Claude Brunet pour Conseil pour la protection des malades	Spectacle-bénéfice «Drailon» - cocktail	Montréal	657,00
Santé	03.05.30	Fondation de la greffe de moelle osseuse de l'Est du Québec	Tournoi de golf bénéfice	Québec	180,90
Santé	03.10.18	Fondation de l'hôpital Charles Lemoine	Bal-bénéfice annuel	Greenfield Park	
Santé	03.08.15	Fondation de l'hôpital de la Baie des Ha! Ha!	Tournoi de golf bénéfice	La Baie	
Santé	03.05.22	Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants	Bal-bénéfice	Montréal	4 656,60
Santé	03.05.22	Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants	Bal-bénéfice	Montréal	205,00
Santé	03.06.11	Fondation de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Soirée-bénéfice du Fonds de traumatologie	Montréal	8 451,88
Santé	03.11.07	Fondation de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Gala Rendez-Vous 2003 (2e et dernière activité cette année)	Montréal	
Santé	03.05.05	Fondation de l'hôpital du Saint-Sacrement (Centre des maladies du sein)	Levée de fonds sous forme de défilé de mode	Québec	1 548,00
Santé	03.05.29	Fondation de l'hôpital Jean-Talon	Activité-bénéfice vins et fromages	Montréal	1 932,60
Santé	03.10.17	Fondation de l'hôpital La Providence de Magog	Activité-bénéfice annuelle - cocktail tirage d'une voiture	Magog	
Santé	03.05.14	Fondation de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville	Tournoi de golf bénéfice - ENCAN	Drummondville	491,00
Santé	03.05.26	Fondation de l'hôpital Sainte-Justine	Tournoi de golf invitation Cachou - encan silencieux	Montréal	1 948,00
Santé	03.08.04	Fondation de l'hôpital Saint-Eustache	Tournoi de golf bénéfice	Saint-Eustache	
Santé	03.05.07	Fondation de l'hôpital Santa Cabrini	Événement-bénéfice - ENCAN	Montréal	968,00
Santé	03.06.16	Fondation de l'hôpital St-Mary	Tournoi de golf bénéfice	Montréal	2 500,00
Santé	03.06.13	Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma	Tournoi de golf bénéfice	Alma	2 014,45
Santé	03.08.09	Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval	Tournoi de golf bénéfice	Roberval	
Santé	03.04.10	Fondation des maladies du cœur du Québec	Festival vins Californie - Soirée gastronomique	Montréal	4 276,90
Santé	03.05.14	Fondation des maladies du cœur du Québec - Rive-Sud - Montérégie	Banquet du cœur (homard à volonté)	Longueuil	3 796,60
Santé	03.04.08	Fondation des Ressources Alternatives Salaberry inc.	Soirée de dégustation vins et fromages - haut de gamme	Châteauguay	98,00 \$
Santé	03.05.07	Fondation du cancer du sein du Québec	Cocktail-tirage bénéfice «Dans le jardin»	Montréal	6 551,50
Santé	03.06.03	Fondation du cancer du sein du Québec	Contribution financière	Montréal	10 000,00
Santé	03.09.20	Fondation du centre de santé communautaire de la MRC d'Asbestos	Dégustation de vins et fromages	Asbestos	
Santé	03.05.03	Fondation du Centre de santé de la Haute-Gaspésie	Activité-bénéfice «La Fiesta Tropicale»	Sainte-Anne-des-Monts	1 500,00
Santé	03.06.13	Fondation du centre hospitalier Anna-Laberge (Châteauguay)	Tournoi de golf bénéfice	Châteauguay	1 800,00
Santé	03.06.14	Fondation du centre hospitalier de Gaspé	Tournoi de golf bénéfice	Gaspé	1 100,00
Santé	03.06.06	Fondation du centre hospitalier de Granby	Activité-bénéfice «Festin aux homards»	Granby	2 500,00
Santé	03.05.22	Fondation du centre hospitalier de Lachine	Spectacle-bénéfice «Nathalie Choquette»	Montréal	1 400,00
Santé	03.10.04	Fondation du centre hospitalier de l'Archipel (Îles-de-la-Madeleine)	Activité-bénéfice vins et fromages	Îles-de-la-Madeleine	
Santé	03.11.01	Fondation du centre hospitalier de Mont-Laurier	Souper-bénéfice	Mont-Laurier	
Santé	03.05.03	Fondation du centre hospitalier de Verdun	Dîner-bénéfice annuel	Montréal	2 424,08
Santé	03.06.03	Fondation du centre hospitalier de Windsor	Activité-bénéfice «Souper aux homards»	Windsor	2 500,00
Santé	03.05.02	Fondation du centre hospitalier Fleury	Activité-bénéfice Gala Fleuryssimo	Montréal	1 040,60
Santé	03.06.12	Fondation du centre hospitalier Honoré-Mercier (St-Hyacinthe)	Tournoi de golf bénéfice	Saint-Hyacinthe	2 200,00
Santé	03.05.29	Fondation du centre hospitalier Jacques-Viger	Activité-bénéfice «La Fiesta du Homard»	Montréal	1 519,20
Santé	03.06.02	Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher	Tournoi de golf bénéfice	Longueuil	2 291,21
Santé	03.06.16	Fondation du centre hospitalier Pierre-Le Gardeur	Tournoi de golf bénéfice	Le Gardeur	1 800,00
Santé	03.06.04	Fondation du centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	Tournoi de golf bénéfice	Sherbrooke	2 014,45
Santé	03.05.26	Fondation du Centre montréalais de réadaptation	Tournoi de golf bénéfice «Les Célébrités»	Longueuil	2 112,97
Santé	03.06.04	Fondation du CHUM	Dîner gastronomique annuel	Montréal	25 000,00
Santé	03.06.04	Fondation du CHUM	Dîner gastronomique annuel - ENCAN	Montréal	1 800,00
Santé	03.10.20	Fondation Farha (VIH)	Activité-bénéfice Black Tie Bingo	Montréal	
Santé	03.06.16	Fondation Hôpital de l'Enfant-Jésus	13e tournoi de golf - Prix de présence	Québec	65,41
Santé	03.06.09	Fondation Hôpital Laval	Tournoi de golf	Loretteville	
Santé	03.04.05	Fondation Hôpital Ste-Monique	L'Encan Chinois - levée de fonds	Québec	70,80
Santé	03.05.07	Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska	Cocktail-bénéfice annuel	Victoriaville	750,00
Santé	03.10.22	Fondation Hôtel-Dieu de Lévis	Achat d'une table - Dégustation de vins de prestige	Lévis	1 600,00
Santé	03.07.05	Fondation Jane H. Dunn	Tournoi de golf - Prix de présence	Lac Beauport	218,75
Santé	03.06.01	Fondation Le Monde de Charlotte, Audrey-Anne et ses amis (maladies génétiques)	Activité-bénéfice et lancement de la Fondation	Deux-Montagnes	600,00
Santé	03.05.28	Fondation Marie-Robert pour les traumatismes crâniens	Soirée-spectacle-bénéfice (Casino)	Montréal	1 837,51
Santé	03.05.28	Fondation Marie-Robert pour les traumatismes crâniens	Soirée-spectacle-bénéfice (Casino)	Montréal	252,00
Santé	03.06.13	Fondation Maurice Tanguay (pour les enfants malades et handicapés)	Offre les produits pour le cellier dans la Maison familiale Expo Québec	Québec	5 180,75
Santé	03.06.04	Fondation Mira	Tournoi de golf - Achat d'un foursove	Lac Beauport	750,00
Santé	03.07.30	Fondation Pinocchios (stimulation enfants cérébrolésés)	Tournoi de golf bénéfice - ENCAN	Longueuil	
Santé	03.04.30	Fondation québécoise des maladies mentales	Dégustation annuelle de vins de prestige	Montréal	10 020,00
Santé	03.08.18	Fondation Rêves d'enfants - région Beauce	Tournoi de golf - Prix de présence	Sainte-Marie-de-Beauce	
Santé	03.07.30	Fonds de dotation du centre hospitalier de Jonquière	Tournoi de golf bénéfice	Jonquière	
Santé	03.11.01	Fondation de l'hôpital du Lakeshore	Bal-bénéfice annuel - ENCAN	Montréal	
Santé	03.05.11	Gap-Vies (personnes vivant avec le VIH)	Brunch-bénéfice de la Fête des Mères	Montréal	600,00
Santé	03.07.05	La Fondation Jane H. Dunn (pour les jeunes handicapés physiques et intellectuels)	11e édition du tournoi de golf - Achat de 2 billets	Lac Beauport	250,00
Santé	03.09.-	La Rose des Vents (maison d'hébergement femmes et enfants victimes violence)	Souper gastronomique par Club Richelieu Féminin Drummondville	Drummondville	
Santé	03.09.27	La Rose des Vents de l'Estrie - soins palliatifs cancer	Souper-bénéfice annuel	Sherbrooke	
Santé	03.04.02	Les Diabétiques de Québec	Spectacle-bénéfice - cocktail d'honneur	Québec	883,50
Santé	03.08.15	Leucan	11e édition - Ommium de Golf Leucan - Achat d'un foursove-souper	Québec	1 000,00

DONS ET COMMANDITES

Type	Date	Organisme	Activité	Ville	Montant (incl. timbres de droits)
Santé	03.04.16	Maison des greffés du Québec par SGF	Soirée-encan-bénéfice	Montréal	3 258,90
Santé	03.07.04	Omnium de golf Réves d'Enfants	Souper et tournoi de golf	Sainte-Anne-de-Beaupré	
Santé	03.10.24	Opération Enfant Soleil - Matane	Dégustation portos, scotches, cognacs, cigares et chocolats	Matane	
Santé	03.05.03	Organisation québécoise des personnes atteintes de cancer (1984) inc.	Souperbénéfice	Québec	236,40
A	03.06.05	Société Alzheimer - Montréal	Bal-bénéfice annuel	Montréal	1 446,00
Santé	03.04.30	Société canadienne de la sclérose en plaques - division du Québec	Marche de l'Espoir - 10 régions (chèques-cadeaux)	Montréal	2 500,00
Santé	03.04.24	Société canadienne du cancer / Merk Frosst	Bal de la Jonquille	Montréal	10 128,00
Santé	03.04.25	Société Huntington du Québec	Souper-bénéfice annuel	Montréal	979,10
X	03.09.12	Tournoi de golf Yves Lévesque pour enfants malades (mairie de Trois-Rivières)	Tournoi de golf bénéfice	Trois-Rivières	
		Santé - année 2003-2004 (prévisions)			174 645,96 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Société des alcools du Québec

Demande numéro	Libellé de la demande
06	Rendements de la SAQ ventilés sur cinq ans.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Exercices terminés le dernier samedi du mois de mars

	2003	2002	2001 *	2000	1999
<i>(en millions de dollars)</i>					
Ventes brutes	2413,5	2183,4	1996,9	1806,1	1611,0
Ventes nettes	1873,7	1694,7	1547,9	1405,6	1255,9
Bénéfice brut	938,0	848,1	787,7	714,9	636,5
Frais d'exploitation nets	397,6	359,4	316,4	273,4	228,5
Bénéfice net	540,4	488,7	471,3	441,5	408,0

* Exercice financier de 53 semaines

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Société des alcools du Québec

Demande numéro	Libellé de la demande
07	Dépenses attribuées à la participation de la SAQ dans la Société en commandite La Maison des Futailles et revenus tirés de cette société.

Les dépenses attribuées à la participation de la SAQ dans la Société en commandite la Maison des Futailles, S.E.C. et les revenus tirés de cette société sont démontrés dans le tableau suivant :

MAISON DES FUTAILLES, S.E.C.

	2003	2002	2001*	2000
Bénéfice (perte) provenant de la quote-part de la SAQ dans les revenus et les charges de Maison des Futailles, S.E.C.	734 000 \$	(1 396 000 \$)	662 000 \$	(245 000 \$)
Participation de la SAQ (%) dans Maison des Futailles, S.E.C.	50 %	50 %	35 %	35 %

* Exercice financier de 53 semaines